



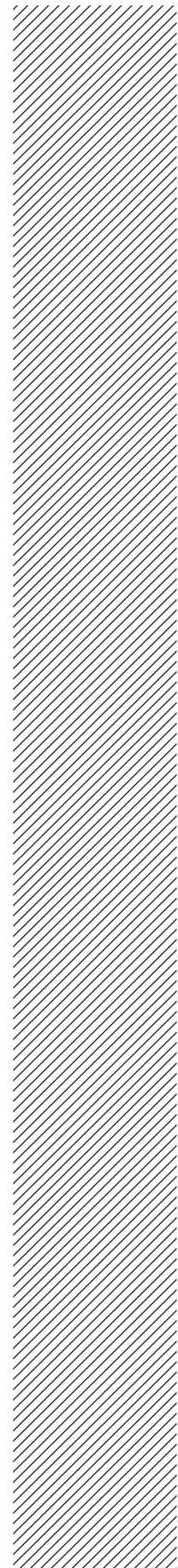
📖 ÉTUDE

# LES PERSONNES EN SITUATION DE RUE À PARIS LA NUIT DU 30-31 JANVIER 2020

ANALYSE DES DONNÉES ISSUES DU DÉCOMPTE  
DE LA 3<sup>e</sup> ÉDITION DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

NOVEMBRE 2020

**LA NUIT**  
**de la**  
**SOLIDARITÉ**



Directrice de la publication : **Dominique ALBA**  
**Patricia PELLOUX**

Étude réalisée par : **Marie MOLINIER avec Emmanuelle PIERRE-MARIE**

Sous la direction de : **Emilie MOREAU**

Cartographie et traitement statistique : **Anne SERVAIS, Gustavo VELA**

Photos et illustrations : **Apur sauf mention contraire**

Mise en page : **Apur**

Avec le concours de : **Mauricio ARANDA (Centre de Sociologie des organisations),  
Juliette BOUREAU (CASVP), Sara DANESHVAR (FTDA), Giulia GALVANONE (FTDA), Hayet IGUERTSIRA (DASES),  
Lizbeth GUTIERREZ SAUCEDA (FAS IDF), Emmanuelle GUYAVARCH (RATP), Fanny KOCH-ORTEGA (CASVP),  
Amandine LEBUGLE (Observatoire du Samusocial de Paris), Odile MACCHI (Observatoire du Samusocial de Paris),  
Axelle MAGNIER (DRIHL), Gaëlle MELO (UASA), Charlotte MIOT (CASVP), Herbert NDOUMOU (Emmaüs Solidarité),  
Olivier PEYROUX (Association Trajectoires), Sophie ROUAY-LAMBERT (Institut catholique de Paris),  
Vianney SCHLEGEL (Centre d'études de l'emploi et du travail), Ramona STRACHINARU (UASA),  
Gabriel VISIER (FAS IDF)**

Encadrement et validation du comité scientifique de la Nuit de la Solidarité

Les contributions sont de la responsabilité des signataires, et n'engagent pas les membres du Comité Scientifique de la Nuit de la Solidarité.

[www.apur.org](http://www.apur.org)

20P060104

# Sommaire

INTRODUCTION .....	4
<b>1.   Présentation de l'opération .....</b>	<b>6</b>
Temporalité du décompte .....	7
Périmètre d'enquête .....	8
Questionnaires .....	11
Consignes du décompte .....	12
Définition du champ et retraitement des questionnaires .....	13
<b>2.   Résultats du décompte et cartographie .....</b>	<b>14</b>
Le décompte 2020 .....	14
Évolution entre les décomptes 2019 et 2020 .....	19
<b>3.   Exploitation des questionnaires .....</b>	<b>22</b>
Nombre de questionnaires recueillis .....	22
Qui sont les personnes rencontrées? .....	25
Diversité des profils des personnes rencontrées .....	32
De nouveaux lieux enquêtés par questionnaire .....	37
<b>4.   Offre d'hébergement et de services .....</b>	<b>38</b>
Hébergement .....	38
Accueil de jour .....	43
CONCLUSION .....	45
CONTRIBUTIONS DE PARTENAIRES ET MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ .....	49
GLOSSAIRE .....	82
ANNEXE .....	83

---

# INTRODUCTION

---

La Nuit de la Solidarité est une opération de décompte de nuit des personnes sans abri. Elle est organisée par la Ville de Paris et ses partenaires chaque année depuis trois ans, avec l'aide de plus de 400 professionnels du social et de 1 500 bénévoles.

**Cette opération consiste à décompter, une nuit donnée et de façon la plus exhaustive possible, le nombre de personnes en situation de rue** (c'est-à-dire n'ayant pas d'endroit où dormir ou dormant dans un endroit impropre au sommeil, tel qu'une voiture, une tente, un hall d'immeuble, etc.). Il est proposé à chaque personne rencontrée, anonymement et sur la base du volontariat, de répondre à un questionnaire.

**L'objectif est d'améliorer la connaissance de ces publics pour adapter les réponses qui leur sont proposées.** De nombreuses villes étrangères pratiquent déjà cette démarche, comme New York, Bruxelles, Athènes ou encore Sydney. Plusieurs autres villes françaises organisent aujourd'hui des décomptes similaires telles que Metz, Rennes, Grenoble, Montpellier, Toulouse ou Strasbourg.

Ce rapport présente les résultats de la troisième édition de la Nuit de la Solidarité, qui s'est déroulée à Paris dans la nuit du 30 au 31 janvier 2020. L'exploitation des données et leur analyse ont été réalisées par l'Atelier parisien d'urbanisme, en lien avec un comité scientifique composé de chercheurs et de professionnels. Des interviews de professionnels et des contributions de membres du comité scientifique sont intégrées au document.



© Guillaume Bontemps - Ville de Paris

# 1.

## Présentation de l'opération

Organisée depuis trois ans à Paris, cette opération de décompte permet de **quantifier et d'objectiver les situations auxquelles cherchent à répondre les politiques publiques d'accueil, d'hébergement et d'insertion.**

Un décompte de nuit consiste à établir une photographie à un instant T du nombre de personnes en situation de rue sur un territoire donné. Ce décompte s'inscrit dans la méthodologie des enquêtes « une nuit donnée », « flash », ou « point in time count » qui donnent une photographie aussi exhaustive que possible à un moment précis. Ce type d'enquête ne permet pas d'appréhender les trajectoires des personnes en situation de rue ni de suivre ces personnes d'une année sur l'autre. D'autres méthodologies d'études, de type longitudinal, sont nécessaires pour analyser les parcours de vie dont la prise en compte est également importante.

Pour permettre un décompte le plus exhaustif possible, au-delà de l'espace public, des partenaires institutionnels ou privés qui gèrent des espaces accessibles au public à Paris sont associés à la démarche : la RATP, la SNCF, l'AP-HP, des gestionnaires de parking (Indigo, Saemes et Effia) et le bailleur social ParisHabitat. Plusieurs partenaires associatifs sont également mobilisés, notamment pour le terrain effectué dans les secteurs dits « spécifiques », selon des modalités détaillées ensuite.

Il est attendu que les résultats du décompte permettent d'améliorer les dispositifs d'aides aux personnes en situation de rue, tant au plan quantitatif que qualitatif, en associant l'ensemble des parties prenantes : la Ville, l'État, les partenaires associatifs et institutionnels ainsi que les Parisiennes et Parisiens eux-mêmes.





© Bertrand Bajer - DASES - Ville de Paris

## Temporalité du décompte

Dès la première édition, il a été choisi de réaliser la Nuit de la Solidarité en hiver. **Cette option méthodologique exprime le souhait de rendre visibles les personnes contraintes de dormir à la rue alors même que l'ensemble des dispositifs institutionnels d'hébergement permanent et de renfort hivernal sont déployés au maximum de leur capacité.** En effet, des dispositifs saisonniers de mise à l'abri complètent alors les places d'hébergement pérennes, dans le cadre des Plans Hiver et Grand Froid (cf. chapitre 5, offre d'hébergement et de service, accueil de nuit). De plus, la trêve hivernale s'étend en principe du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars de l'année suivante, aucune expulsion locative ne peut alors avoir lieu.

**Il s'agit donc de recueillir un chiffre a minima de personnes restant sans abri, alors que toutes les places disponibles sont déjà remplies à saturation.**

Par ailleurs, **la reproduction de l'opération d'une année à l'autre sur une période similaire répond à des enjeux de comparabilité entre les données**: le premier décompte s'est tenu dans la nuit du 15 au 16 février 2018, le

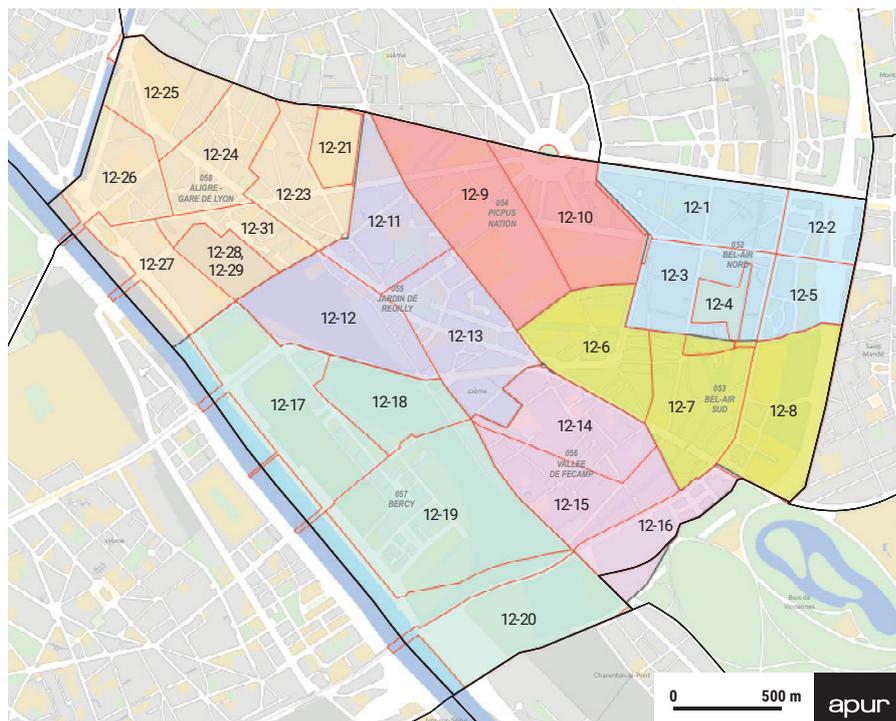
deuxième dans la nuit du 7 au 8 février 2019 et la troisième dans la nuit du 30 au 31 janvier 2020.

Pour chacune de ses éditions, la Nuit de la Solidarité a lieu entre 22h00 et 1h00 du matin. Plusieurs éléments motivent le choix de cette plage horaire. **L'objectif est de limiter les doubles comptes, les personnes étant généralement moins mobiles à partir de 22h00 après avoir quitté leurs lieux d'activités quotidiennes (travail, accueils de jour, points de distribution alimentaire, lieux de manche...) mais sans être encore endormies.** Par ailleurs, il s'agit d'une plage de disponibilité pour de nombreux bénévoles, ce qui permet de réaliser une formation en début de soirée afin de partager avec eux tous les éléments nécessaires à la bonne tenue de l'opération.

Enfin, des raisons opérationnelles président au choix de mener l'opération un jeudi : il y a moins de personnes de sortie dans les rues que les vendredis et la proximité avec le week-end permet par ailleurs de laisser entrevoir aux bénévoles la possibilité de récupérer de leur fatigue dans les jours qui suivent l'opération.



**CARTE DES SECTEURS :  
SUPPORT D'ENQUÊTE EXEMPLE  
DU 12<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**



**353**

secteurs d'enquête

**Les cartographies ont été établies à l'échelle du territoire parisien, des arrondissements et des secteurs.**

Les cartes des secteurs constituent le support d'enquête pour les équipes de terrain, sur lesquelles figurent l'ensemble des rues et quelques informations utiles pour se repérer (équipements, espaces verts, stations de métro, bureaux de poste). Elles précisent aussi le nombre de personnes rencontrées dans le secteur lors de la précédente édition de la Nuit de la Solidarité.

Dans certains arrondissements, le nombre d'équipes de bénévoles est supérieur au nombre de secteurs d'enquêtes. C'est le cas notamment du 12<sup>e</sup> arrondissement où plusieurs équipes sont affectées au secteur de la Gare de Lyon afin d'assurer sa totale couverture durant la plage horaire.

Les contours des secteurs sont restés globalement stables d'une édition à l'autre, rendant les résultats des décomptes comparables. Seuls quelques

ajustements ont été effectués, à partir des retours de terrain, afin de redimensionner des secteurs trop grands ou trop petits, préciser les espaces à enquêter (côtés pairs et impairs des rues, ponts, berges, etc.), tenir compte de nouvelles zones accessibles, de travaux...

En 2020, les berges de Seine et des canaux, qui n'avaient pas été prises en compte dans les précédentes éditions, ont été systématiquement intégrées.

**Pour cette troisième édition, une question de contrôle de qualité a été ajoutée pour chaque carte de secteur :**

« *Avez-vous bien parcouru l'ensemble des rues présentes dans votre secteur ?* ». Cette question est posée au responsable d'équipe lors du retour au quartier général (QG) d'arrondissement à la fin de l'enquête de terrain. L'objectif est de s'assurer que l'ensemble du secteur a bien été enquêté, d'identifier les éventuelles difficultés posées par le décompte dans ce secteur et d'apprécier les évolutions du nombre de personnes rencontrées dans le secteur entre les différentes éditions.

## 12<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT - SECTEUR 12-11

Conseil de Quartier : **055**

Jardin de Reully

Équipe(s) : **12-11**

Nombre de personnes enquêtées 2019 : **9**

 Limite de secteur à parcourir

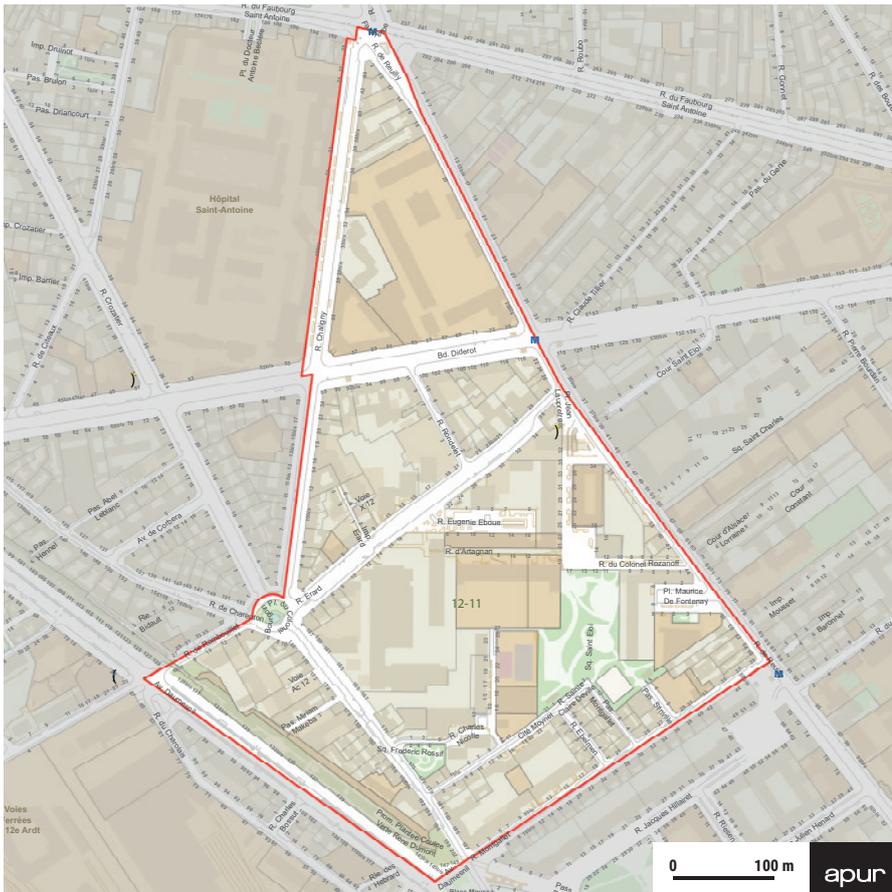
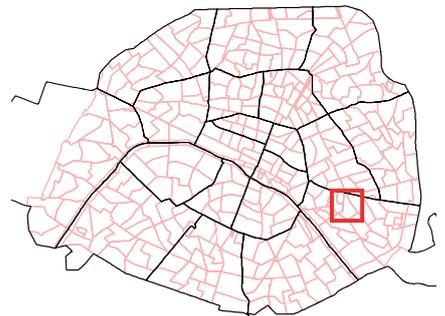
**Observations :** Faire les côtés pair et impair de la rue de Chaligny quand le périmètre jouxte l'hôpital

### Équipements

 Police

 Bureau de Poste

Source : Apur, Mairie de Paris (janvier 2020)



## RÔLE ET COMPOSITION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

Dès la première Nuit de la Solidarité réalisée à Paris en 2018, la Ville de Paris a constitué un comité scientifique afin d'encadrer la méthodologie de la démarche, assurer la rigueur scientifique de l'exploitation de données et contribuer à la validité des analyses des principaux résultats. L'avis d'une instance experte indépendante a paru indispensable pour garantir une cohérence méthodologique et éviter les biais dans l'analyse.

Ce comité, composé d'institutions (observatoires et acteurs de la lutte contre l'exclusion et de l'hébergement) et de chercheur.e.s spécialisé.e.s sur la thématique du sans abris, participe de façon majeure aux différentes étapes du projet : construction et propositions d'évolutions des questionnaires, définition du protocole d'exploitation des données, interprétation des résultats, rédaction de contributions au rapport, validation du livrable et préconisations méthodologiques pour les éditions suivantes.

Depuis 2018, la méthodologie d'enquête s'est stabilisée et sa solidité scientifique a été éprouvée. L'opération a essaimé sur le territoire français et plusieurs villes ont lancé des démarches similaires. De nouvelles ambitions sont donc apparues pour le comité scientifique : d'une part l'approfondissement du travail d'analyse des résultats et leur remise en perspective par rapport à d'autres sources de connaissance de ce public ; d'autre part le lien avec d'autres dispositifs analogues en France et à l'étranger, afin de faciliter la comparaison et de contribuer au développement d'une vision globale du sans abris.

En lien avec ces objectifs, le comité scientifique de la Nuit de la Solidarité a été reconfiguré au printemps 2020 pour y intégrer de nouvelles expertises et angles d'approches, mais aussi de favoriser les partages d'expériences. Huit nouveaux chercheur.e.s menant des travaux sur la thématique du sans abris ont ainsi rejoint

l'instance. Ont été intégrées également plusieurs institutions faisant référence sur le sujet ou ayant une expertise reconnue sur certains publics rencontrés lors de la Nuit de la Solidarité. Enfin, un nouveau collègue a été constitué : celui des structures ayant une expérience de conduite d'un décompte des personnes en situation de rue (composé d'observatoires locaux ou de Villes).

Le comité scientifique est désormais composé comme suit :

- un collège de chercheur.e.s pluridisciplinaires (historiens, sociologues, anthropologues, politistes), représenté par Mauricio Aranda, Thibaut Besozzi, Axelle Brodier, Gaspard Lion, Marie Loison-Leruste, Marine Maurin, Olivier Peyroux, Pascale Pichon, Lola Vives, Sophie Rouay-Lambert et Vianney Schlegel ;
- un collège d'organismes d'études, observatoires, acteurs du champ de l'accompagnement des personnes sans abri et partenaires de l'opération, représenté par l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR), la Direction régionale interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL), la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans abri (FEANTSA), la Fondation Abbé Pierre, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l'Observatoire du Samu Social, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), l'Observatoire francilien des personnes à la rue ou hébergées (OFPRUH), la RATP et l'Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale (UNCCAS) ;
- un collège de Villes ou d'observatoires locaux ayant adopté une démarche comparable, représenté par le CCAS de Metz et l'Observatoire de l'hébergement et du logement d'Un Toit pour tous, engagé dans l'organisation de la Nuit de la Solidarité de la Métropole Grenoble Alpes ;
- un collège d'observatoires internes de la collectivité parisienne, représenté par le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) et la Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (DASES).

## Questionnaires

Le questionnaire de l'enquête est inspiré des questionnaires utilisés dans d'autres pays, ainsi que ceux administrés par le Samusocial de Paris et de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (Drihl) lors de leurs enquêtes. Il a été pensé et consolidé par le comité scientifique.

Il se décline en trois versions<sup>1</sup> : **un questionnaire personne seule, un questionnaire couple ou famille et une fiche groupe** pour les rassemblements de cinq personnes et plus (cf. annexes). Il comprend des questions sur la situation actuelle de la personne (absence de solution de mise à l'abri), l'ancienneté de la situation de rue, l'utilisation de services dédiés, les besoins exprimés, le recours aux soins et les ressources financières. Des éléments de profils (sexe, âge, composition familiale) constituent une partie obligatoire afin de recueillir des informations d'observation simple.

Une version en anglais de ces trois documents était également disponible pour chaque équipe, comme en 2018 et 2019.

De format plus court, la fiche groupe permet de décompter les personnes en groupe de cinq personnes ou plus et d'apporter quelques observations simples sur leur profil (sexe, âge). Lors des deux premières éditions, aucun échange direct n'avait lieu entre les enquêteurs et les personnes rencontrées en groupes. La description de leur profil était limitée aux seules observations de sexe et d'âge. **L'édition 2020 a souhaité mettre l'accent sur une meilleure connaissance du profil de ces personnes qui représentaient plus du quart des personnes rencontrées en 2019.** Pour cela, lorsqu'elles rencontraient un groupe, les équipes d'enquêteurs avaient pour consigne de remplir une fiche groupe puis d'entrer en contact avec les personnes pour leur proposer un questionnaire personne seule ou couple/famille en fonction des situations. Afin d'éviter tout

double compte, une information complémentaire était mentionnée sur les questionnaires complétés afin qu'ils puissent être traités à part lors de la consolidation des informations du décompte.

Sous l'égide du comité scientifique, la méthodologie d'enquête a été ajustée et améliorée au fil des éditions, afin de faciliter le terrain et de fiabiliser les informations recueillies tout en permettant la comparabilité entre les différentes éditions.

Lors des précédentes éditions, certains lieux tels que **les talus du périphérique, les bois et les campements**, ne faisaient pas l'objet d'une passation de questionnaire en raison de leur caractère spécifique. **La principale évolution méthodologique de cette troisième édition a été d'organiser la passation de questionnaires dans ces lieux jusqu'alors uniquement décomptés.** En raison des conditions d'enquêtes jugées plus sensibles et complexes, ces lieux ont été enquêtés par des équipes de professionnels entre J - 7 et J + 7 de la date de la Nuit de la solidarité.

<sup>1</sup> - Lors de l'opération Nuit de la Solidarité 2018, seuls les questionnaires personne seule et groupe étaient proposés. Devant la difficulté de consolider les informations sur les couples et les familles, un questionnaire spécifique a donc été ajouté à l'édition 2019 et maintenu pour l'édition 2020.

# Consignes du décompte

Les volontaires souhaitant participer à la Nuit de la Solidarité s'inscrivent sur une plateforme dédiée<sup>2</sup>. Placés sous la responsabilité d'un responsable d'équipe, le plus souvent un professionnel de l'action sociale ou une personne ayant déjà participé à une des éditions précédentes, ces bénévoles sont formés pendant deux heures en mairie d'arrondissement avant le départ. Le responsable d'équipe est formé en amont de l'opération afin de s'approprier les outils tels que la cartographie et les questionnaires.

**Les formations précisent les consignes à respecter pour réaliser le décompte :** garantie de l'anonymat, respect du sommeil, demande préalable pour savoir si les personnes ont déjà été abordées dans ce créneau horaire, plage horaire de parcours identique pour toutes les équipes, suivi pour chacune d'entre elles d'un itinéraire précis à partir d'une carte détaillée, application d'une méthodologie identique pour les différentes situations rencontrées (personnes seules, familles, couples, groupes, tentes).

**Des conventions de comptage ont été harmonisées et explicitées :**

- **Une personne endormie dans l'espace public sur la plage horaire de l'enquête est comptabilisée comme étant en situation de rue.** Cependant, elle n'est pas réveillée par les équipes d'enquêteurs et ne sont saisies sur le questionnaire que les données d'observation relatives à cette personne.
- **Concernant les tentes et les voitures,** l'équipe de décompte signale verbalement sa présence et essaye d'entrer en contact. Si la ou les personnes présentes le souhaitent, un questionnaire est complété. Si la ou les personnes sont visibles mais ne souhaitent pas répondre au questionnaire, la tente ou le véhicule sont comptés pour le nombre de personnes visuellement dénombrées par les membres de l'équipe. Si une tente est occupée mais que ni la ou les per-

sonnes ne sont ni visibles, ni ne souhaitent entrer en contact, l'équipe comptabilise une personne. Si aucun signe de vie n'est détecté, aucune personne n'est décomptée.

- **Le questionnaire administré dans l'espace public parisien** l'a été également dans **les hôpitaux, les gares, les stations de métro, certains parkings et certaines adresses de Paris Habitat.**
- **Quelques espaces n'ont pas donné lieu à une passation de questionnaire mais à un simple décompte pour des raisons techniques ou de dangerosité (certains parkings, certains parcs et jardins, etc.).**

Les questionnaires étaient ensuite retournés au QG d'arrondissement où un contrôle qualité renforcé était effectué afin de vérifier sur place avec le responsable d'équipe certaines informations clés, notamment la situation de rue des personnes rencontrées.

**Le résultat du décompte ne prétend toutefois pas à l'exhaustivité.** Certaines zones ne sont pas décomptées, des zones privatives (halls d'immeubles, caves, parkings non concernés par l'enquête) ou inaccessibles pour des raisons de sécurité (certains talus du boulevard périphérique, zones de travaux). Dans l'espace public, la méthodologie retenue pour le décompte des tentes ou des cabanes peut sous-estimer le nombre de personnes qu'elles abritent. Enfin certaines personnes particulièrement peu visibles ou développant des stratégies d'invisibilité ont pu échapper à la vigilance des équipes, y compris dans les espaces enquêtés. Le décompte obtenu est toujours considéré comme **un décompte a minima**.

<sup>2</sup> - Lorsque toutes les équipes sont constituées, il est proposé aux personnes volontaires n'ayant pas pu s'inscrire à la Nuit de la Solidarité de participer à des actions de solidarité organisées par des lieux d'accueil ouverts pour l'évènement.

## Définition du champ et retraitement des questionnaires

3 - Les deux tiers des personnes retirées du champ déclaraient avoir un logement personnel ou dormir chez un tiers. Pour le tiers restant il s'agit de personnes ayant une place dans un centre d'hébergement ou allant dormir dans un squat.

Le champ de l'enquête correspond à toutes les personnes rencontrées sans solution d'hébergement la nuit du 30-31 janvier 2020 à Paris. Ne sont pas retenues dans le décompte et dans l'analyse des profils toutes les personnes déclarant avoir un hébergement pour la nuit, qu'il s'agisse de leur logement personnel, d'un hôtel, chez un tiers, dans un centre d'hébergement ou dans un squat.

Cette définition du champ s'appuie sur la grille Ethos, typologie européenne de l'exclusion liée au logement élaborée par la Feantsa (voir encadré).

Le retraitement des questionnaires poursuivait plusieurs objectifs :

- **Éviter les doubles comptes** en distinguant les questionnaires remplis en lien avec une fiche groupe et ceux de personnes rencontrées seules ou en couple/famille.
- **Déterminer la situation de rue des personnes.** Cette information résulte de la réponse à la question « Où pensez-vous passer la nuit ? ». Lorsque la personne ne pouvait pas ou ne souhaitait pas répondre, la détermination de la situation de rue était laissée à l'appréciation de l'équipe. Le soir même dans les QG d'arrondissement, un contrôle qualité est effectué pour vérifier et valider cette information avec chaque responsable d'équipe. Lors de la consolidation du décompte, le recours aux observations manuscrites inscrites dans les marges du questionnaire par les bénévoles a aidé à cette détermination lorsque l'équipe ne s'était pas prononcée. Si malgré une analyse fine aucun élément n'était identifié, le questionnaire n'était pas retenu comme décrivant une personne à la rue.

### TYPLOGIE EUROPÉENNE DE L'EXCLUSION LIÉE AU LOGEMENT – LA GRILLE « ETHOS »

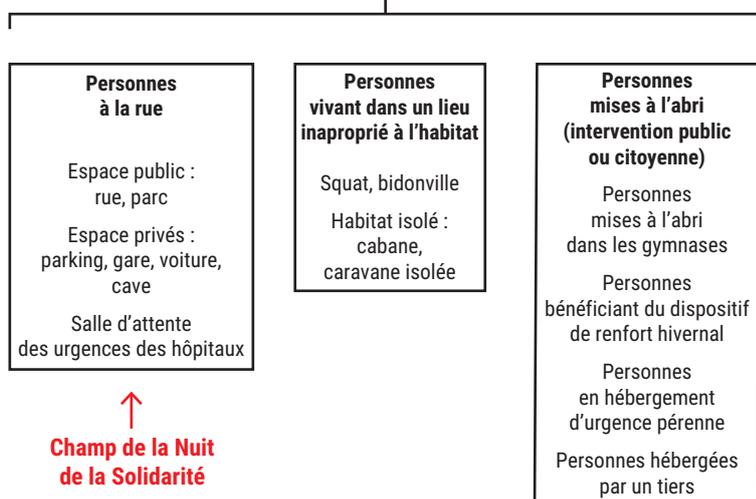
La Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans abri (Feantsa) a développé une typologie de l'exclusion liée au logement appelée Ethos (European Typology on Homelessness and housing exclusion) afin d'améliorer la connaissance et l'évaluation de ce phénomène en Europe. Cette typologie a été lancée début 2005 et sert de cadre pour des débats, des initiatives de collecte de données, des recherches ainsi que l'élaboration de politiques de lutte contre l'exclusion liée au logement.

Le sans abrisme ou l'exclusion liée au logement sont perçus et abordés différemment dans les pays de l'Union Européenne. La typologie Ethos a été élaborée à partir d'une analyse approfondie des définitions nationales actuelles et des réalités auxquelles sont confrontées les associations au quotidien. Cette approche confirme que l'exclusion liée au logement est un processus (et non pas un phénomène statique) qui concerne beaucoup de ménages à différents moments de leur vie. Cette grille se décline selon trois grandes situations face au logement :

- être sans abri (dormant à la rue) et être sans logement (avec un abri mais provisoire dans des institutions ou foyers d'hébergement) ;
- être en logement précaire (menacé d'exclusion sévère en raison de baux précaires, expulsions, violences domestiques) ;
- être en logement inadéquat (dans des caravanes sur des sites illégaux, en logement indigne, dans des conditions de surpeuplement sévère).

La définition retenue pour le décompte de la Nuit de la Solidarité correspond à toute personne sans solution d'hébergement pour la nuit de l'enquête.

#### PERSONNES SANS DOMICILE



Les résultats présentés, qu'ils relèvent du décompte ou de l'analyse des profils à partir des questionnaires, **concernent toutes les personnes rencontrées en situation de rue la nuit du 30-31 janvier 2020**. Ainsi, 8 % de l'ensemble des personnes rencontrées ayant fait l'objet du remplissage d'un questionnaire ont été retirées du décompte définitif car elles ont déclaré avoir un hébergement pour la nuit <sup>3</sup>.

# 2.

## Résultats du décompte et cartographie

*3 601 personnes décomptées en situation de rue la nuit du 30 au 31 janvier 2020*

### Le décompte 2020

#### Résultat du décompte et répartition par type de secteurs enquêtés

Les chiffres communiqués le 11 février 2020, une semaine après la nuit du décompte, correspondent à une première exploitation permettant de connaître le nombre de personnes en situation de rue la nuit du 30-31 janvier. Ce traitement a été réalisé par le CASVP et l'Apur durant les jours qui ont suivi l'enquête, à partir de l'examen d'un nombre limité de variables du questionnaire (arrondissement, type de secteur, résultat du contrôle qualité, sexe, composition familiale).

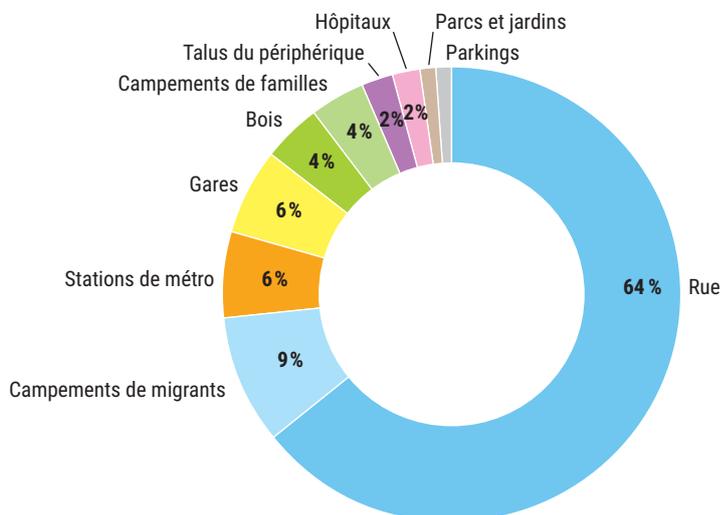
À la suite de cette première exploitation, les questionnaires ont été entièrement saisis afin d'aboutir à une base de données consolidée. L'analyse plus

fine et approfondie de l'ensemble des réponses a permis d'ajuster le premier décompte en consolidant le champ de l'étude, ce qui explique le léger écart entre le premier chiffre présenté à J + 7 et le décompte définitif.

Le décompte définitif de la deuxième Nuit de la Solidarité s'établit à **3 601 personnes sans solution d'hébergement la nuit du 30-31 janvier 2020 à Paris** :

- 2 299 personnes décomptées dans les rues de Paris (64 %) ;
- 324 personnes dans les campements de migrants (9 %) <sup>4</sup> ;
- 234 personnes dans les stations de métro (6 %) ;
- 231 personnes dans les gares parisiennes (6 %) ;
- 160 personnes dans les bois de Vincennes et Boulogne (4 %) ;

#### RÉPARTITION DES PERSONNES SELON LES LIEUX DE DÉCOMPTÉ LA NUIT DU 30-31 JANVIER 2020



**4** - Les campements dits « migrants » ou « familles » sont des lieux identifiés par les professionnels de terrain (UASA et FTDA). Ils se situent principalement aux portes de Paris et sur les abords du périphérique.

Source : Nuit de la solidarité, Mairie de Paris (janvier 2020) – Traitement Apur

- 133 personnes dans les campements de familles (4 %) ;
- 69 personnes sur les talus du périphérique (2 %) ;
- 60 personnes dans les salles d'attente des urgences des hôpitaux (2 %) ;
- 53 personnes dans les parcs et jardins enquêtés (1 %) ;
- 31 personnes dans les parkings enquêtés (1 %) ;
- 7 personnes décomptées dans les espaces ouverts par le bailleur social Paris Habitat (< 1 %).

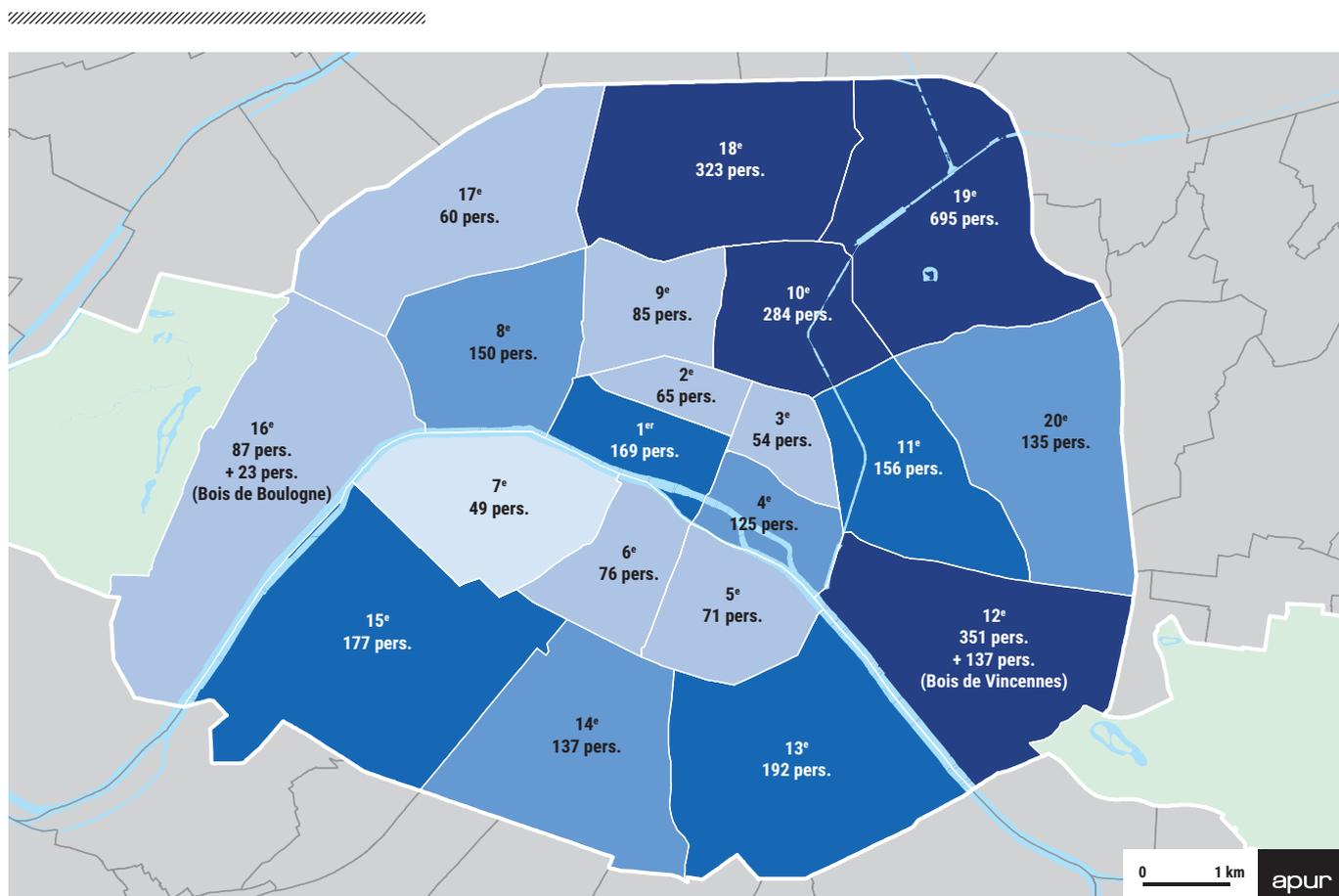
**Le premier enseignement du décompte est le nombre important de personnes rencontrées dans l'ensemble des ar-**

**rondissements alors même que plus de 24 900 personnes étaient hébergées cette nuit-là en centre d'hébergement, en halte de nuit ou à l'hôtel.**

Contrairement aux deux années précédentes le Plan Grand Froid n'était pas activé, seul le Plan Hiver était en place permettant l'ouverture de 2 252 places d'hébergement supplémentaires (cf. chapitre 4, offre d'hébergement et de service, accueil de nuit).

Le nombre de places pérennes ouvertes le soir du 30 janvier 2020 est similaire à celui de l'édition précédente, bien que le plan Grand Froid n'ait pas été activé.

**PERSONNES DÉCOMPTÉES LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ (30-31 JANVIER 2020)**



**Nombre de personnes décomptées**

Moins de 50	De 100 à 149	200 ou plus
De 50 à 99	De 150 à 199	

Décompte dans les rues de Paris, les gares, les hôpitaux, les stations de métro, les parkings, certains halls d'immeubles, les parcs et jardins, les talus du périphérique, les campements et les bois

Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (janvier 2020)

## Géographie des personnes rencontrées

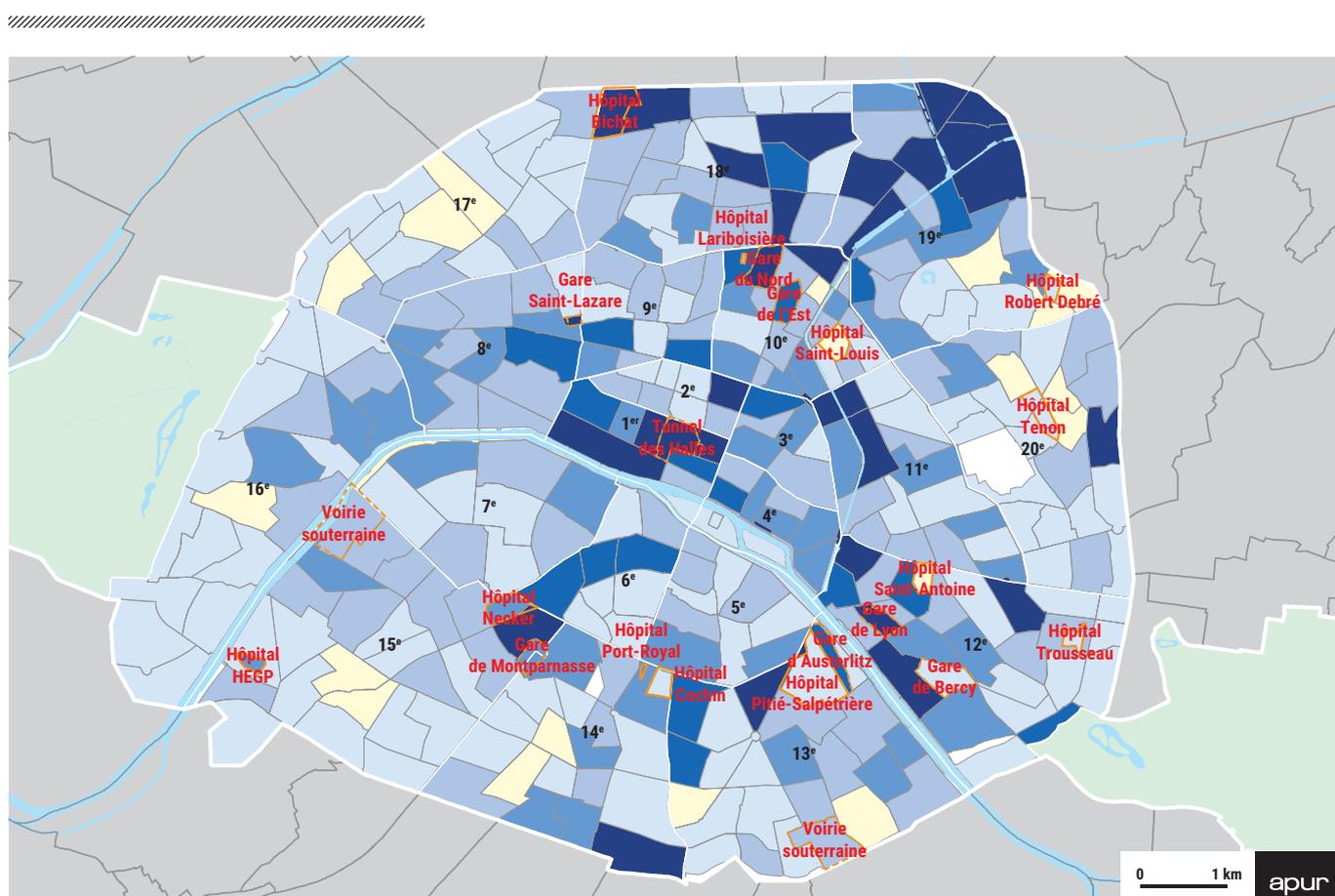
Les trois cartes ci-après représentent l'ensemble des personnes décomptées la nuit du 30-31 janvier 2020. Sont donc cartographiées toutes les personnes rencontrées dans les rues de Paris, les gares, les hôpitaux, les stations de métro, les parkings, les halls et caves d'immeubles d'un bailleur social, les parcs et jardins, les campements de familles, les campements de migrants et les talus du périphérique (et les bois pour la carte à l'arrondissement).

### La géographie des personnes en situation de rue la nuit du 30-31 janvier

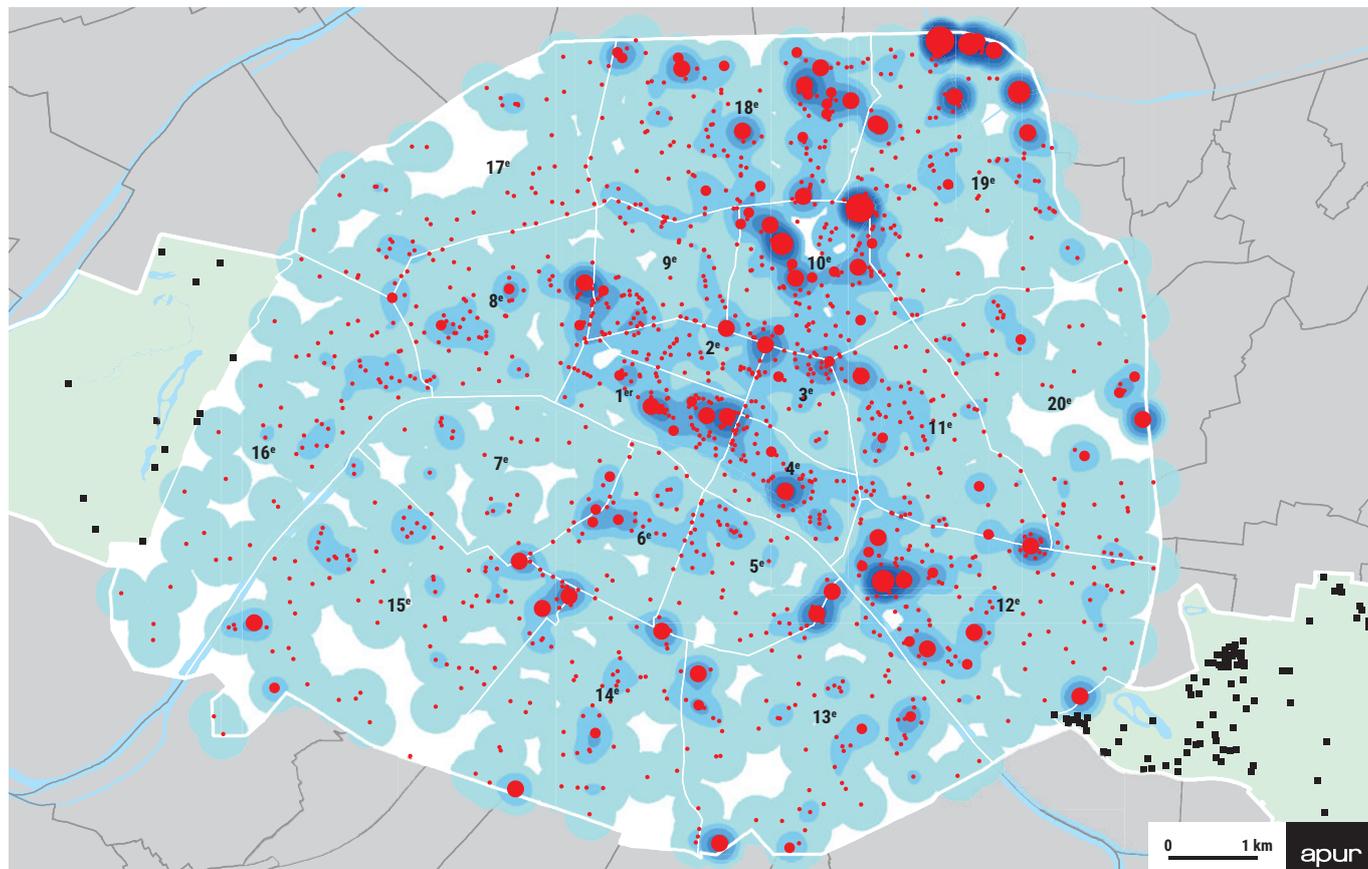
montre une présence dans l'ensemble des arrondissements parisiens. Leur nombre est particulièrement important dans les arrondissements du nord est parisien (19<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements) et dans ceux comportant une gare (12<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> arrondissements). C'est dans le 19<sup>e</sup> arrondissement que le nombre de personnes en situation de rue décomptées est le plus élevé (695 personnes, dont plus de 90 personnes décomptées sur la place de la Bataille de Stalingrad), suivi du 12<sup>e</sup> (351) et du 18<sup>e</sup> arrondissement (323).

La cartographie par secteur confirme la présence diffuse des personnes en situation de rue sur l'ensemble du ter-

## PERSONNES DÉCOMPTÉES LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ (30-31 JANVIER 2020)



**PERSONNES DÉCOMPTÉES LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ (30-31 JANVIER 2020)**



**Nombre de personnes décomptées**

- Moins de 5
- De 5 à 9
- De 10 à 49
- De 50 à 99
- 100 ou plus

**Localisation dans les bois**

- Localisation des installations des personnes sans abri dans les bois (Source : DPSP, Ville de Paris)

**Densité**

- Forte
- Faible

Décompte dans les rues de Paris, les gares, les hôpitaux, les stations de métro, les parkings, certains halls d'immeubles, les parcs et jardins, les talus du périphérique, les campements

Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (janvier 2020)

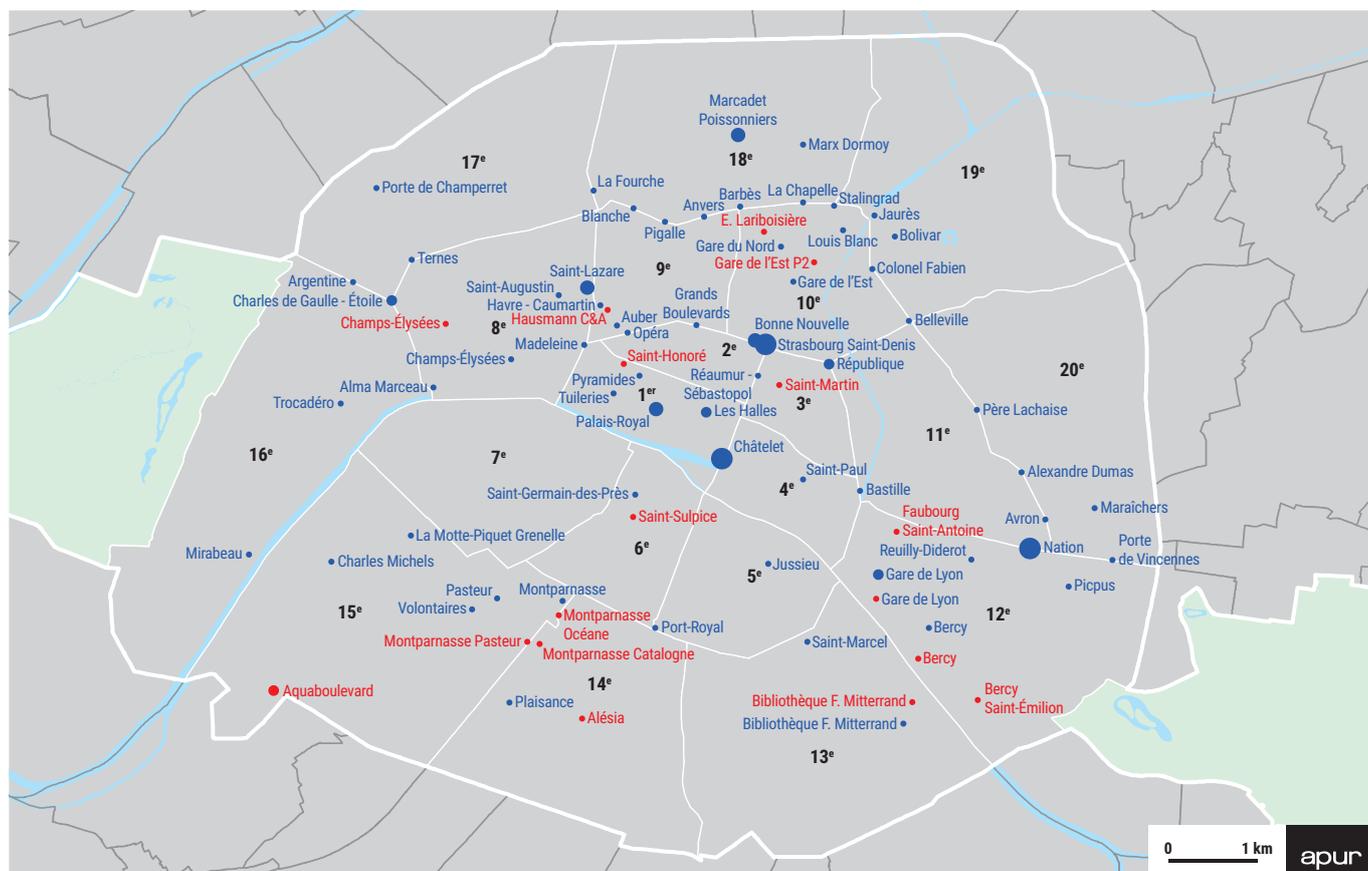
ritoire parisien ainsi que des pôles de concentration, notamment autour des gares et de certaines portes du Nord-Est de Paris. Dans 21 secteurs sur les 353 enquêtés (soit seulement 6 % des secteurs), aucune personne sans abri n'a été rencontrée le soir du décompte.

La carte de densité permet d'affiner l'analyse des concentrations. La présence des gares comme celle des stations de métro engendrent des phénomènes d'attraction. C'est le cas notamment de Gare de Lyon et Gare du Nord ainsi que des plus grandes stations de métro (Châtelet, Nation, Strasbourg-Saint-Denis). Les campements

des portes du nord de Paris tels que celui de Porte d'Aubervilliers, ressortent également. Les Halles dans le 1<sup>er</sup> arrondissement forment toujours un lieu de regroupement dans le centre de Paris.

Certains lieux sont attractifs pour les personnes en situation de rue parce qu'ils facilitent l'accès à des services ou des ressources : la proximité d'un hôpital permet l'accès à un service de santé minimum ; dans les gares l'absence de restriction d'accès ou de contrôle à l'entrée permet d'être à proximité d'importants flux de passants pendant une grande partie de la journée (en général moins de 4h de fermeture).

## PERSONNES DÉCOMPTÉES DANS LES PARKINGS ET LES STATIONS DE MÉTRO LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ (30-31 JANVIER 2020)



### Emplacement des personnes

- Dans un parking
- Dans une station de métro ou RER

### Nombre des personnes

- Moins de 5
- De 5 à 10
- De 10 à 20
- 20 personnes ou +

Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (janvier 2020)

D'autres lieux possèdent des opportunités d'installations pour les personnes en situation de rue parce qu'ils ne sont pas ou peu fréquentés. Les abords du périphérique offrent par exemple des possibilités d'installations car il s'agit de surfaces théoriquement inaccessibles au public et donc vides (porte de la Villette, porte de Bagnole, porte de la Chapelle). De même, les quais bas du canal Saint-Denis sont propices à l'installation de campements car peu fréquentés et peu visibles de l'espace public qui est en hauteur.

Considérant uniquement les personnes rencontrées dans les espaces en sous-sol, 234 personnes ont été décomptées dans les 252 stations de métro et 31 personnes

dans les 45 parkings enquêtés. Cette géographie est sensiblement identique à celle de surface, même si elle apparaît moins diffuse et met en évidence des lieux de concentration différents. D'une manière générale ce sont les plus grandes stations de métro, celles disposant de plusieurs correspondances, qui enregistrent le plus grand nombre de personnes (Strasbourg-Saint-Denis, Saint-Lazare, République, Les Halles). De plus fortes concentrations s'observent aussi dans les gares de la ligne du RER A (Nation, Châtelet, Charles-de-Gaulle-Etoile). Dans le 18<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> arrondissements dans lesquels le nombre de personnes sans abri est important, la station Marcadet-Poissonniers compte une forte présence de personnes sans solution d'hébergement.

---

*234 personnes  
décomptées  
dans 252 stations  
de métro*

---

## Évolution entre les décomptes 2019 et 2020

Stabilité  
du décompte  
entre 2019 et 2020  
(- 70 personnes)

### Derrière une grande stabilité globale, des flux notables entre certains arrondissements

Si la troisième édition de la Nuit de la Solidarité permet de mieux connaître le profil des personnes rencontrées, elle permet aussi de mettre en perspective les résultats 2020 avec ceux des éditions précédentes.

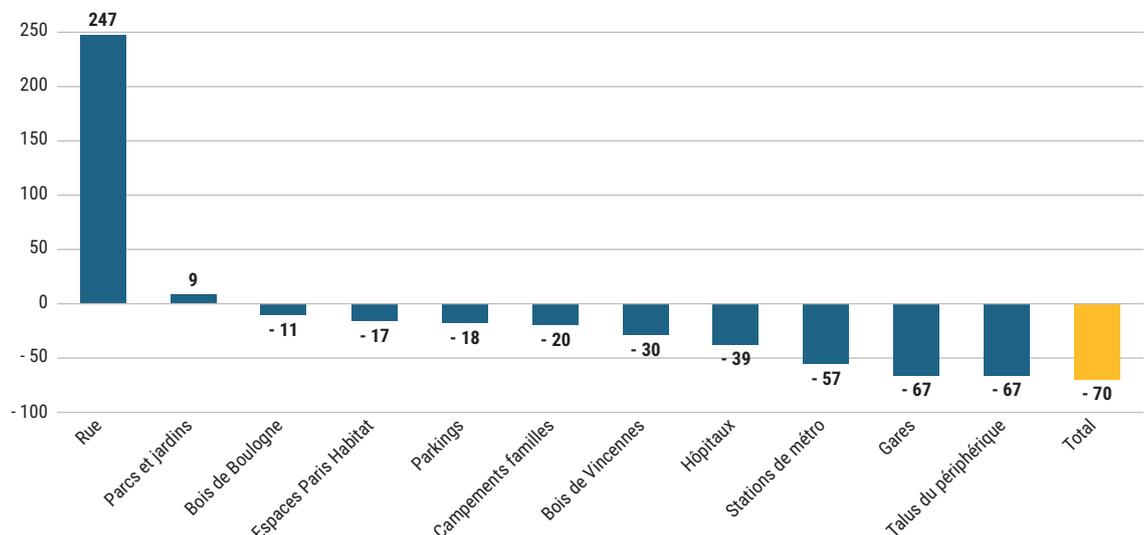
L'évolution du décompte entre 2019 et 2020 est analysée à périmètre comparable. Autrement dit, tous les décomptes issus des partenaires et secteurs communs aux deux éditions sont comparés. Il s'agit d'une approche légèrement différente de celle mise en œuvre dans le rapport précédent où l'évolution du décompte entre 2018 et 2019 était analysée à périmètre constant. La différence entre ces deux approches réside dans le traitement des lieux ouverts à l'enquête par les partenaires. Par exemple, le partenaire Indigo a ouvert 27 parkings à l'enquête lors de l'édition 2019 et 26 parkings en 2020. Pour les deux éditions, les parkings enquêtés peuvent être différents, dans le sens où la consigne donnée aux partenaires, pour des raisons opérationnelles,

était d'indiquer les lieux qu'ils savaient les plus occupés par les personnes sans abri au moment de l'enquête. Ainsi, d'une année à l'autre, cette géographie évolue mais la sélection des lieux se fait selon les mêmes critères, rendant possible l'analyse des évolutions.

**Entre 2019 et 2020 le périmètre d'enquête a peu évolué.** Seul un nouveau partenaire, le gestionnaire de parking Effia, a rejoint l'opération de la Nuit de la Solidarité, permettant l'accès à 12 nouveaux parkings. Six nouveaux secteurs des berges de Seine ont également été intégrés à la géographie. Ces lieux ne sont pas pris en compte dans l'analyse des évolutions à périmètre comparable puisqu'ils n'étaient pas enquêtés en 2019. Cela revient à retirer 30 personnes rencontrées dans ces lieux du décompte total 2020 afin de pouvoir le comparer à celui de 2019.

**À périmètre comparable, 3641 personnes en situation de rue ont été décomptées à Paris en 2019 contre 3571 personnes en 2020, traduisant une stabilité du décompte (- 70).**

ÉVOLUTION 2019-2020 DU NOMBRE DE PERSONNES DÉCOMPTÉES SELON LES LIEUX À PÉRIMÈTRE COMPARABLE



Source : Nuit de la Solidarité, Ville de Paris (7-8 février 2019 et 30-31 janvier 2020) – Traitement Apur

Il est important de mettre en perspective cette évolution avec celle du nombre de places d'hébergement ouvertes au moment de chacune des deux éditions. Lors de l'édition 2019, 25 100 places d'hébergements étaient ouvertes contre 24 900 en 2020. Si le nombre total de personnes sans solution d'hébergement décomptées à Paris la nuit du 30-31 janvier 2020 est relativement proche de celui de 2019, des variations entre les arrondissements s'observent.

Les plus grandes variations s'observent dans les arrondissements du nord-est. Une partie d'entre elles peut se relier aux opérations de mise à l'abri qui ont eu lieu les semaines précédant le dé-

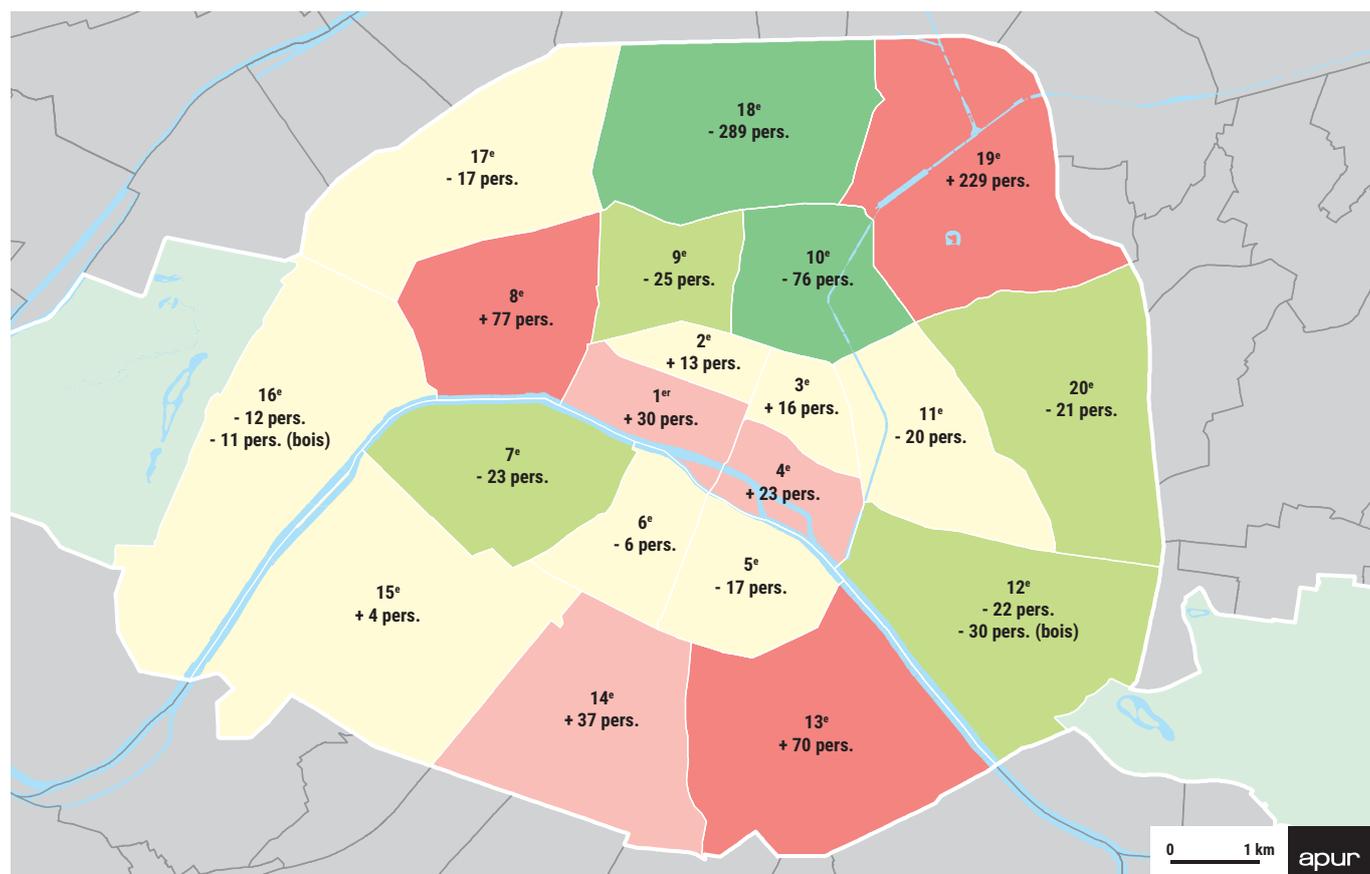
compte. C'est notamment le cas du 18<sup>e</sup> arrondissement qui enregistre une forte diminution du nombre de personnes décomptées (- 289 personnes) que l'on peut mettre en regard de l'évacuation du campement de la porte de la Chapelle intervenue en novembre 2019. Les jours précédant l'enquête une autre grande opération d'évacuation a eu lieu dans le campement de porte d'Aubervilliers permettant la mise à l'abri de 1 400 personnes. Dans le 19<sup>e</sup>, marqué par une augmentation du nombre de personnes décomptées entre 2019 et 2020, l'évacuation du campement de la porte de la Villette est intervenue après la nuit du décompte, le 4 février, permettant la mise à l'abri de plus de 400 personnes.

À noter que plusieurs évacuations étaient également intervenues dans les semaines précédant le décompte en 2019.

Des variations de plus faibles ampleurs s'observent aussi dans d'autres arrondissements: les 8<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> arrondissements comptent respectivement + 77 et + 70 personnes tandis que le 10<sup>e</sup> arrondissement enregistre une diminution du même ordre de grandeur (- 76).

L'analyse des différents types de lieux enquêtés montre un plus grand nombre de personnes dans les rues de Paris en 2020 qu'en 2019, au détriment de tous les autres lieux d'enquête. Lors de la précédente édition, des mouvements

### ÉVOLUTION 2019-2020 DU NOMBRE DE PERSONNES DÉCOMPTÉES LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ À PÉRIMÈTRE COMPARABLE



#### Évolution du nombre de personnes

- Moins de - 50
- De - 49 à - 21
- De - 20 à + 20
- De + 21 à + 49
- + 50 ou plus

Les évolutions 2019-2020 sont analysées à périmètre comparable. Seules les personnes rencontrées dans les parkings Effia (nouveau partenaire) et les personnes rencontrées sur les berges et canaux de Seine (nouveaux secteurs) lors de l'édition 2020 ne sont pas prises en compte. Le périmètre comparable aux deux éditions correspond aux personnes rencontrées dans les rues, les gares, les hôpitaux, les stations de métro, les parkings Indigo et Saemes, les bois de Boulogne et Vincennes, les campements et les talus du périphérique.

Paris : - 70 entre 2019 et 2020

Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (janvier 2020 et février 2019)

depuis les espaces souterrains (stations de métro et parkings) vers la surface (rue, gares, hôpitaux) avaient été observés, en lien avec des conditions météorologiques plus clémentes que la première année. En 2020, alors que la nuit du décompte était particulièrement peu froide et non pluvieuse, le phénomène semble s'observer de façon encore plus significative puisque seulement 260 personnes ont été rencontrées dans les stations de métro et les parkings souterrains contre 335 en 2019 et 485 en 2018.

Le nombre de personnes décomptées dans les bois est légèrement plus faible, passant de 34 personnes en 2019 à 23 personnes pour le bois de Boulogne et

de 167 à 137 pour le bois de Vincennes. Dans le bois de Vincennes, la diminution du nombre de personnes rencontrées peut en partie s'expliquer par des conflits et rixes entre personnes sans abri intervenus dans les semaines précédant le décompte, rapportés par des professionnels intervenant sur ces zones.

À l'échelle des secteurs, les évolutions témoignent d'une certaine stabilité dans les lieux de rencontre des personnes sans abri. Pour l'ensemble des 353 secteurs, 140 secteurs ont enregistré des variations minimales de l'ordre de +/- 2 personnes (40 % des secteurs). Pour autant certains secteurs sont marqués par de fortes évolutions, supérieurs à +/- 10

personnes (15 % des secteurs) jusqu'à atteindre + 134 personnes le long du canal Saint-Denis dans le 19<sup>e</sup> arrondissement. À l'inverse, le secteur de la Porte d'Aubervilliers dans le 18<sup>e</sup> arrondissement enregistre une diminution de - 192 personnes. Certaines de ces évolutions peuvent s'expliquer par les évacuations et mises à l'abri de campements (porte d'Aubervilliers, porte de la Chapelle). Il est possible que certains écarts se relient à des effets de mouvements sur de courtes distances : la diminution dans un secteur s'accompagne d'une augmentation dans les secteurs limitrophes, c'est le cas notamment le long de l'avenue de France dans le 13<sup>e</sup> arrondissement ou le long du canal Saint-Martin dans le 19<sup>e</sup> arrondissement.



**Évolution du nombre de personnes**

- Moins de - 10
  - De - 2 à + 2
  - + 10 ou plus
- De - 9 à - 3
  - De + 3 à + 9
  - Secteurs qui n'existaient pas en 2019

**Zones spécifiques**

- Hôpital
- Gare

Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (janvier 2020 et février 2019)

# 3.

## Exploitation des questionnaires

---

*2 699 personnes  
enquêtées  
par questionnaire  
le soir du décompte*

---

### Nombre de questionnaires recueillis

Le soir du décompte, un questionnaire a été proposé aux personnes seules, couples et familles rencontrés. Une fiche groupe, comportant uniquement des données d'observation, a été remplie pour les personnes rencontrées en groupes de cinq personnes ou plus, et un questionnaire a aussi été proposé à tout ou partie des personnes composant le groupe lorsque les circonstances le permettaient (cf. annexes).

L'une des grandes évolutions méthodologiques de cette troisième édition correspond à la passation de questionnaires dans des lieux qui, jusqu'à présent, faisait l'objet d'un simple décompte (talus du périphérique, campements, bois). Pour des raisons opérationnelles et de sécurité, ces lieux ont été enquêtés par questionnaires dans les jours précédents ou suivants le 30 janvier 2020.

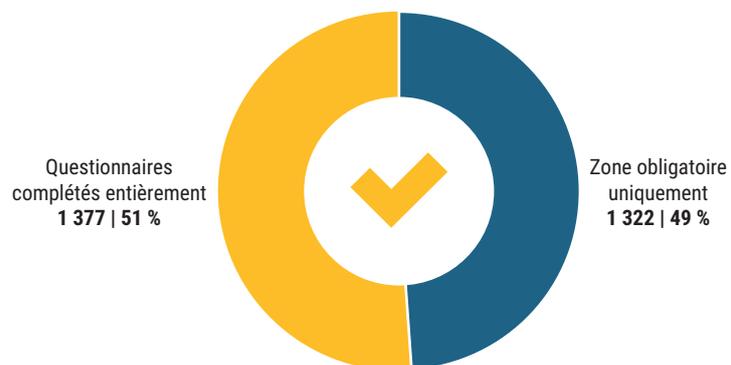
Pour autant, un décompte a bien eu lieu dans ces espaces le soir de l'enquête. Ce résultat alimente le décompte total qui s'établit à 3601 personnes sans solution d'hébergement. Cette passation de questionnaires légèrement décalée dans le temps permet de préciser le profil des personnes occupant ces espaces.

Au total, 2699 questionnaires ont été proposés à des personnes seules ou en famille et 59 fiches groupes ont été complétées.

Pour les 2699 personnes enquêtées via le questionnaire :

- **1 377 personnes ont accepté de répondre, entièrement ou partiellement au questionnaire (51 %).** Ce sont ces réponses qui permettent l'analyse des profils des personnes rencontrées. Dans cet ensemble, 260

### NOMBRE DE QUESTIONNAIRES RECUEILLIS



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (janvier 2020) – Traitement Apur

questionnaires ont été complétés entièrement (10 %) et 1 117 l'ont été partiellement (41 %).

La passation de questionnaires dans des zones uniquement décomptées lors des précédentes éditions et dans les groupes de 5 personnes ou plus se traduit par une nette augmentation du nombre de questionnaires collectés (628 questionnaires supplémentaires, soit + 30 %).

Grâce à l'effet combiné de la formation des bénévoles et de l'amélioration du questionnaire, la part de questionnaires complétés a aussi augmenté par rapport à celle de la précédente édition (51 % au lieu de 45 %).

- **1 322 personnes n'ont pas pu ou pas souhaité y répondre (49 %).** Pour ces 1 322 personnes, seules les données d'observation pouvant être complétées par les équipes de terrain ont été collectées (sexe, âge estimé, présence ou non d'animaux).

**Les non-réponses au questionnaire** s'expliquent par les conditions de passation (nuit, conditions climatiques) mais aussi parce que des personnes étaient endormies, inaccessibles physiquement (tente, abri, etc.) ou encore du fait du profil des personnes rencontrées (personnes mentalement fragiles, refu-

sant de répondre par crainte des institutions et du contrôle du travail social, non-maîtrise de la langue, personnes alcoolisées, etc.).

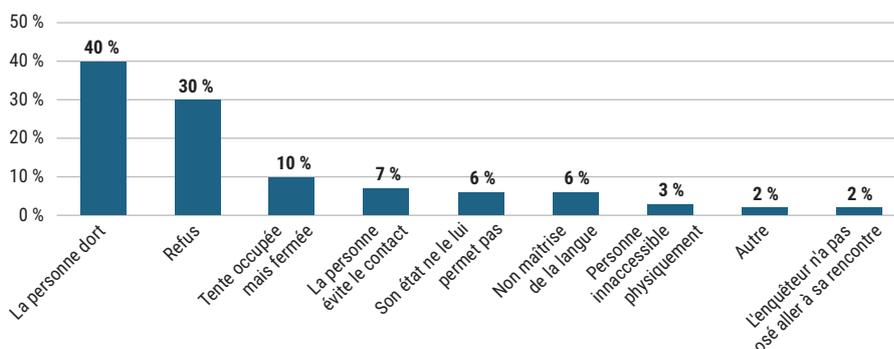
Parmi les personnes n'ayant pas répondu, quatre personnes sur dix étaient endormies et trois sur dix n'ont pas souhaité répondre <sup>5</sup>. Les motifs de non-réponse obtenus en 2020 sont similaires à ceux de 2019.

### Nombre de réponses aux questions

Le sexe et l'âge sont les questions qui comptent le plus grand nombre de répondants (2500). Ces questions devaient être renseignées obligatoirement par l'équipe d'enquêteurs, que la personne accepte ou non de répondre au questionnaire, ce qui explique le taux de réponse élevé (≥ 90 %). Le nombre de répondants aux autres questions oscille entre 900 et 1 300 réponses. En lien avec l'augmentation du nombre de questionnaires lors de cette édition, le nombre de répondants à chaque question augmente aussi. En 2019, chaque question comptait entre 600 et 800 répondants. Cela confirme d'autant plus la robustesse des analyses qui en découlent.

Les questions comptant moins de 500 répondants sont celles qui étaient

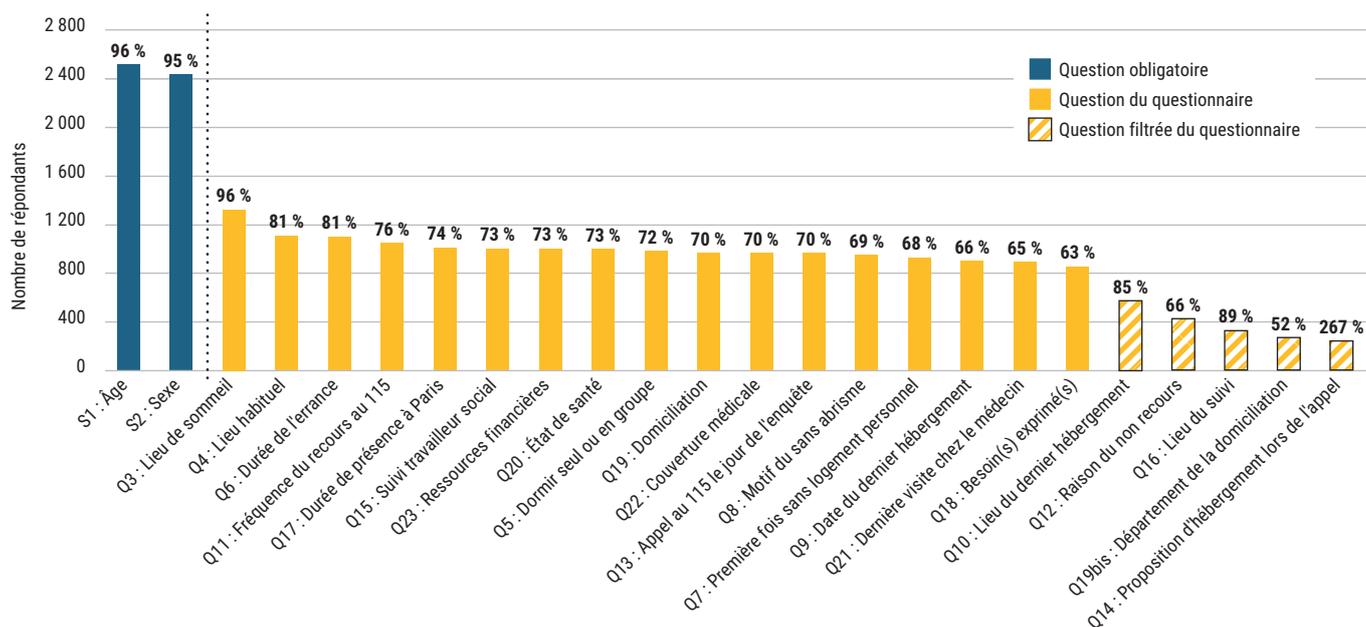
### MOTIF EXPLIQUANT LA NON PASSATION D'UN QUESTIONNAIRE



Plusieurs réponses possibles pour chaque personne.  
Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (janvier 2020) – Traitement Apur.  
Nombre de réponses à cette question : 1 322 sur 2 699

5 - Certains des motifs permettant d'en savoir davantage sur la situation des personnes ont été utilisés dans les exploitations statistiques, notamment pour les personnes rencontrées endormies ou dans des tentes dans l'espace public. Étant donné l'heure tardive et la situation de grande précarité observée, le lieu de sommeil a été complété par « rue » pour les personnes endormies dans la rue ou par le type de lieu dans lequel elles ont été rencontrées et par tente pour celles rencontrées dans des tentes.

## NOMBRE DE RÉPONDANTS ET TAUX DE RÉPONSE SELON LES QUESTIONS



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (janvier 2020) – Traitement Apur

Note de lecture : Les taux de réponses pour les questions obligatoires sont calculés sur l'ensemble des questionnaires (n = 2 699), ceux des autres questions le sont sur l'ensemble des questionnaires complétés partiellement ou entièrement (n = 1 377) et ceux pour les questions filtrées le sont sur le nombre de répondants théoriques à ces questions selon le filtre.

soumises à un filtre. Pour une question le taux de réponse est très élevé (> 200 %) et indique que le filtre n'a pas toujours été respecté ou compris (plus de répondants que le nombre attendu d'après le filtre). La passation du questionnaire s'est souvent déroulée dans le cadre d'un dialogue informel avec la personne rencontrée, fournissant des réponses au fil de l'échange et ne respectant pas toujours l'ordre attendu des questions, ce qui explique aussi ce non-respect du filtre.

Certaines modalités de réponses comptabilisent un effectif inférieur à 100 réponses (appeler le 115 tous les jours, être à la rue à la suite d'une prise en charge de l'ASE, se déclarer en très mauvaise santé, etc.) ce qui ne permet pas toujours le croisement avec d'autres variables.

## Qui sont les personnes rencontrées ?

Les résultats présentés dans cette partie décrivent le profil des personnes rencontrées en situation de rue ayant répondu au questionnaire (1 377 personnes). Le pourcentage associé à chaque réponse a été calculé sur la base du nombre de répondants à chaque question.

### Sexe et âge des personnes rencontrées<sup>6</sup>

Bien que les personnes rencontrées demeurent majoritairement des hommes (86 %), **les femmes représentent 14 % des personnes décomptées, soit 379 femmes sans abri cette nuit-là** (voir encadré page 31). Cette proportion, extrêmement stable pour les trois éditions de la Nuit de la Solidarité, est bien supérieure aux résultats obtenus précédemment par d'autres dispositifs d'enquêtes (ex : enquête Insee « Sans domicile » 2012, note n° 72, Apur).

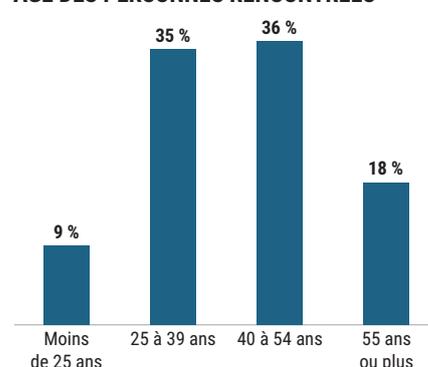
► Lors de l'édition 2019, les femmes représentaient déjà 14 % des personnes rencontrées. En 2018 elles représentaient 12 % du public. Cette évolution depuis la première édition résulte de l'élargissement du périmètre d'enquête qui a permis notamment d'accéder aux campements de familles dans lesquels près d'un tiers des personnes décomptées étaient des femmes.

Concernant la répartition par âge, les jeunes sans abri âgés de moins de 25 ans représentent 11 % des personnes rencontrées, 35 % sont âgées de 25 à 39 ans, 36 % sont âgées entre 40 et 54 ans et 18 % sont âgées de 55 ans ou plus. Si la majorité des personnes de chaque classe d'âge a été rencontrée dans la rue, les plus âgées ont plus souvent été rencontrées dans d'autres lieux plus abrités tels que les gares et les stations de métro. À l'inverse, les plus jeunes ont plus souvent été rencontrés dans des campements regroupant de nombreuses personnes.

► L'édition 2019 s'était différenciée de celle de 2018 par une moindre présence de jeunes. Ils représentaient 9 % du public rencontré contre 16 % en 2018. Pour les autres classes d'âges, l'édition 2019 comptait 31 % de 25-39 ans, 40 % de 40-54 ans et 20 % de 55 ans ou plus.

Pour une partie des personnes rencontrées, l'âge exact a été renseigné. Dans le cas contraire, les enquêteurs devaient estimer l'âge de la personne rencontrée à partir des classes d'âge précédentes. L'âge exact a été complété pour 33 % des personnes rencontrées et montre que tous les âges sont représentés.

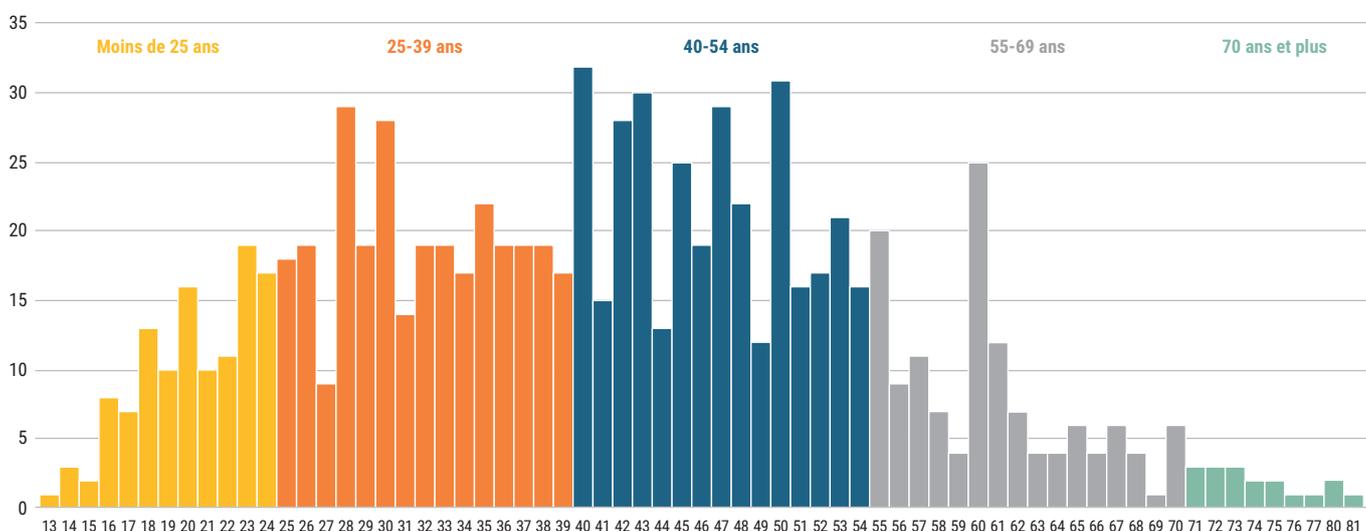
### ÂGE DES PERSONNES RENCONTRÉES



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (janvier 2020) – Traitement Apur  
Nombre de réponses à cette question = 2 399 sur 2 941

6 - Les résultats concernant le sexe et l'âge (questions obligatoires) se rapportent à l'ensemble de la population rencontrée, y compris les personnes rencontrées en groupe de 5 personnes ou plus. Les répartitions présentées sont calculées par rapport au nombre de personnes pour lesquelles l'âge était possible à déterminer.

### ÂGE EXACT RENSEIGNÉ POUR TROIS PERSONNES RENCONTRÉES SUR DIX



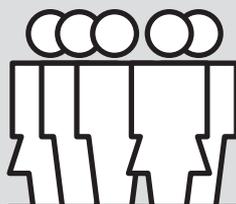
Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (janvier 2020) – Traitement Apur  
Nombre de réponses à cette question = 878 sur 1 377

## SITUATION DES PERSONNES RENCONTRÉES EN 2020



**75 %**

personnes seules



**18 %**

groupes de 5 personnes ou plus



**3 %**

couples sans enfant



**2 %**

familles avec enfant(s)



**74**

enfants

► L'édition 2019 montrait déjà la diversité des situations avec une majorité de personnes rencontrées seules (65%), suivies des groupes de cinq personnes ou plus (30%), des couples sans enfant (2%) et des familles (3%). La diminution de la part des personnes en groupe tient principalement à une amélioration de la méthode d'enquête dans les campements où l'accent a été mis sur la passation de questionnaires malgré le grand nombre de personnes présentes sur ces espaces. En 2019, 92 enfants avaient été rencontrés.

Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (janvier 2020) – Traitement Apur

## Où pensez-vous passer la nuit ?

Les lieux de sommeil envisagés pour passer la nuit par les personnes rencontrées sont très divers et révèlent une forte précarité. **Plus d'une personne sur deux répond penser dormir à la rue la nuit du décompte (49 %).**

Les tentes représentent le deuxième lieu de sommeil le plus souvent évoqué (10 %). Près d'une personne sur dix (8 %) déclare ne pas savoir où passer la nuit.

La catégorie « autres » regroupe d'autres lieux de sommeil cités de manière pon-

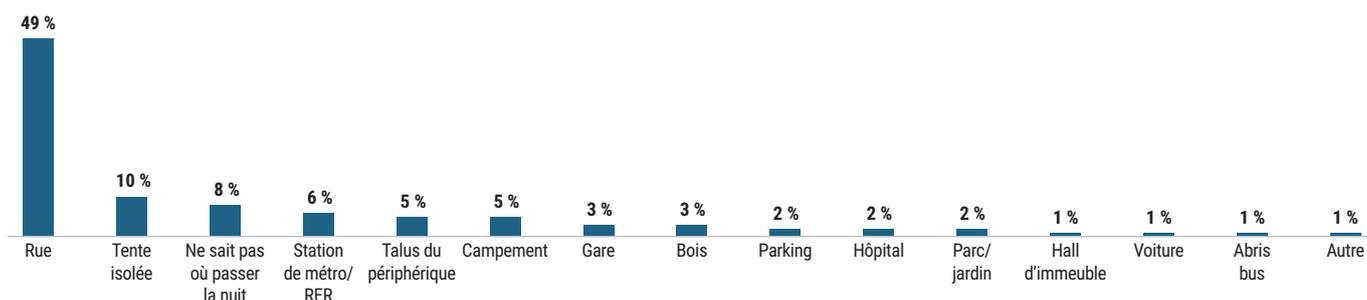
ctuelle tels qu'une église, un aéroport, un garage, dans le train...

**84 % des personnes rencontrées disent qu'il s'agit du lieu dans lequel elles dorment le plus souvent, témoignant d'une forte stabilité du lieu de sommeil.**

**65 % des personnes rencontrées disent qu'elles vont dormir seules, 30 % en groupe et 4 % ne savent pas encore.**

► En comparaison avec les résultats de l'édition 2019, la part de personnes qui indiquent dor-

mir dans la rue est légèrement inférieure (49 % contre 54 % en 2019) au profit des talus du périphérique et des campements (5 % contre 0 % en 2019). Cette évolution s'explique par l'élargissement du périmètre de passation des questionnaires lors de l'édition 2020. Jusqu'à présent les personnes présentes dans les campements ou sur les talus du périphérique étaient seulement décomptées. En 2020 des équipes de professionnels se sont rendues sur place pour passer des questionnaires et recueillir des informations sur le lieu de sommeil envisagé par ces personnes. En 2019, une proportion similaire ne savait pas où passer la nuit (10 %) et 79 % indiquaient qu'il s'agissait de leur lieu de sommeil habituel.



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (janvier 2020) – Traitement Apur  
Nombre de réponses à cette question = 1 990 sur 2 699

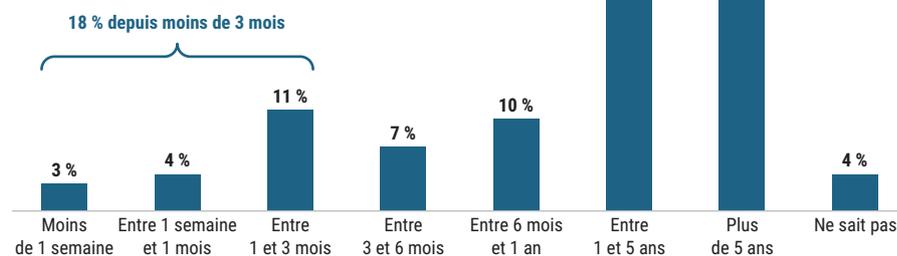
## Depuis combien de temps êtes-vous sans logement personnel ?

Concernant la situation de rue, deux groupes se distinguent parmi les personnes rencontrées :

- Les personnes en situation de rue depuis peu de temps, c'est-à-dire moins de trois mois. Elles représentent près de deux personnes sur dix (18 %).
- Les personnes en situation de rue depuis plus longtemps. Plus de six personnes rencontrées sur dix sont en situation de rue depuis plus d'un an (61 %). Une forte proportion, **un tiers des personnes sans abri rencontrées, sont en situation de rue depuis plus de cinq ans.**

Une nouvelle question de l'édition 2020 permet de savoir s'il s'agit du

► L'édition 2019 présentait des résultats relativement proches puisque 18 % des personnes rencontrées étaient en situation de rue depuis moins de trois mois et 58 % depuis plus d'un an.



Source : Nuit de la Solidarité 2020 – Traitement Apur  
Nombre de réponses à cette question = 1 109 sur 1 377

**premier épisode de rue vécu par les personnes : la moitié des répondants répond être à la rue pour la première fois (46 %) alors que l'autre moitié indique avoir déjà connu plusieurs épisodes de rue (54 %).**

Pour plus d'informations sur le profil des personnes selon le nombre d'épisodes de rue, voir encadré page 34.

## Depuis combien de temps vivez-vous à Paris ?

La durée de présence sur le territoire parisien des personnes interrogées identifie la même dualité de profils entre arrivées récentes ou plus anciennes sur le territoire : 14 % des personnes interrogées disent vivre à Paris depuis moins de trois mois, 72 % depuis plus d'un an dont 46 % depuis plus de cinq ans.

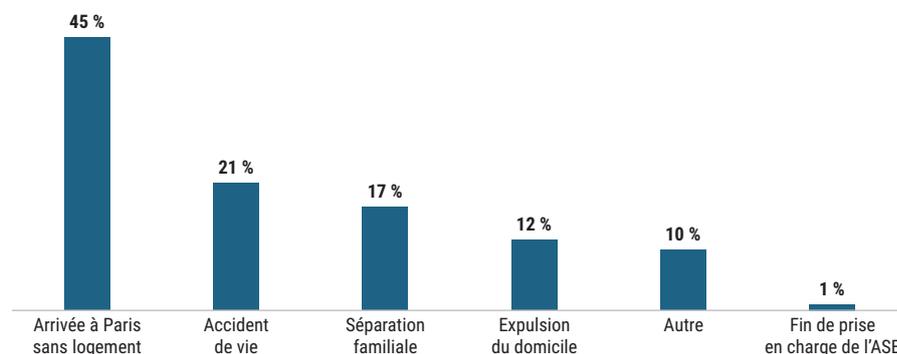
► En 2019, 16 % des personnes rencontrées vivaient à Paris depuis moins de trois mois et 70 % depuis plus d'un an.



Source : Nuit de la Solidarité 2020 – Traitement Apur  
Nombre de réponses à cette question = 1 017 sur 1 377

## Pour quels motifs vous êtes-vous retrouvé sans logement personnel ?

Parmi les personnes rencontrées, 45 % déclarent que le motif de leur situation de rue est lié à une arrivée à Paris sans logement. Suivent ensuite les accidents de vie (21 %) qui regroupent notamment le chômage, la maladie ou encore l'incarcération. Les séparations familiales sont évoquées par près d'une personne sur cinq (17 %). La catégorie « autre » regroupe une multitude de raisons différentes évoquées de manière spontanée. Les personnes rencontrées évoquent notamment le décès d'un proche, le fait de ne plus avoir d'argent et/ou d'indemnités ou de ne pas avoir de papiers.



Source : Nuit de la Solidarité 2020 – Traitement Apur  
Nombre de réponses à cette question = 949 sur 1 377

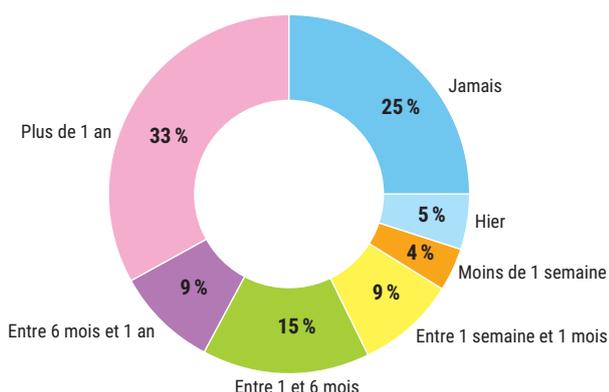
► En 2019, 36 % des personnes rencontrées expliquaient être à la rue à la suite d'une arrivée récente à Paris sans logement, 24 % suite à un accident de vie, 18 % après une séparation familiale et 14 % à cause d'une expulsion. L'augmentation de la part de personnes arrivées à Paris

sans hébergement est en partie liée à une évolution du questionnaire qui a conduit à retirer la notion « d'arrivée récente » présente en 2019 et au développement de la passation de questionnaires dans des campements où se regroupent beaucoup de migrants.

## Quand avez-vous été hébergé pour la dernière fois ?

Un tiers des personnes rencontrées disent avoir été hébergées pour la dernière fois il y a plus d'un an (33%). Un quart des personnes rencontrées (25%), n'a jamais été hébergée. Plus rares sont les personnes qui ont été hébergées lors des sept derniers jours précédant la Nuit de la Solidarité 2020 (9%).

► À titre de comparaison, lors de l'édition 2019, 27% des personnes n'avaient jamais été hébergées et 10% l'avaient été au cours des 7 derniers jours.



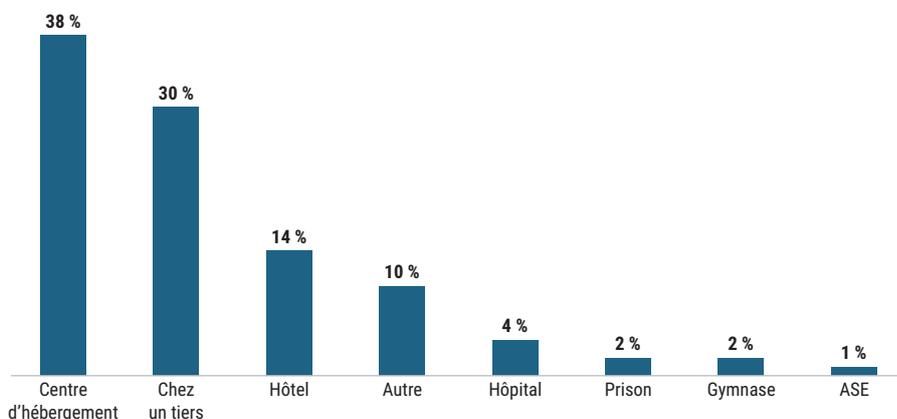
Source : Nuit de la Solidarité 2020 – Traitement Apur  
Nombre de réponses à cette question = 907 sur 1 377

## Où était ce dernier hébergement ?

Les personnes qui ont déjà été hébergées l'ont été principalement dans un centre d'hébergement (38%) ou chez un tiers (30%). Les hôtels, qu'ils soient « privés » ou sociaux, représentent 14% des hébergements évoqués.

La catégorie « Autre » regroupe une multitude de lieux : ancien logement, squat, voiture...

► En 2010, 29% des personnes rencontrées déclaraient comme dernier lieu d'hébergement un centre d'hébergement, 24% chez un tiers, 15% un hôtel.



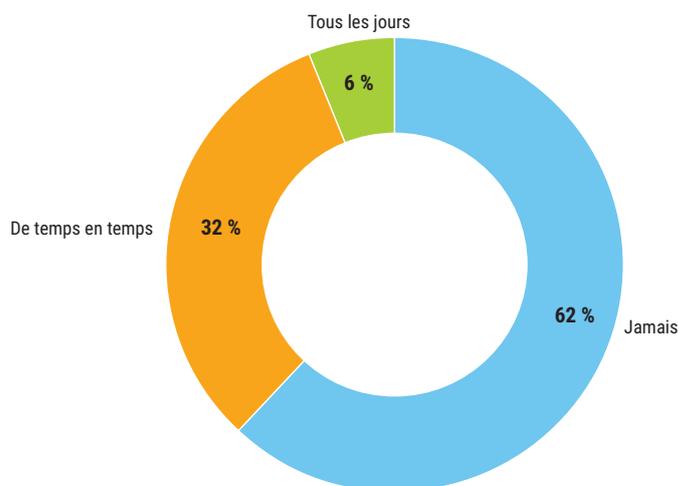
Source : Nuit de la Solidarité 2020 – Traitement Apur  
Nombre de réponses à cette question = 573 sur 1 377

## Appelez-vous le 115 ?

Une très forte proportion, près de deux personnes rencontrées sur trois (62%) disent ne jamais avoir recours au 115. A contrario, une personne sur dix (10%) dit l'avoir appelé le jour du décompte. Les principales raisons évoquées justifiant le non-recours au 115 sont :

- le 115 est injoignable ;
- ne souhaite pas être hébergé ;
- les conditions d'accueil en hébergement ;
- pas de place ;
- ne connaît pas le 115 ;
- n'a pas de téléphone.

► Il s'agit de résultats extrêmement stables par rapport aux précédentes éditions : 63% en 2019 et 64% en 2018 des personnes disaient ne jamais appeler les 115 et environ 10% disaient l'avoir appelé le soir de l'enquête.

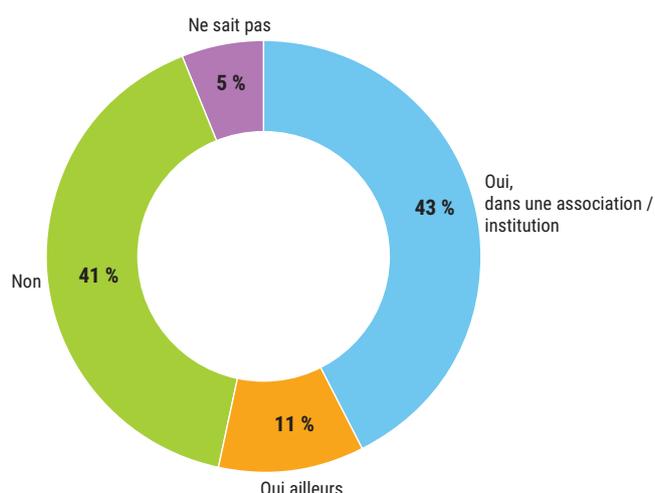


Source : Nuit de la Solidarité 2020 – Traitement Apur  
Nombre de réponses à cette question = 1 053 sur 1 377

### Avez-vous une adresse où recevoir votre courrier ?

Une nouvelle question a été ajoutée à l'édition 2020 du questionnaire afin de savoir si les personnes rencontrées disposaient d'une adresse où recevoir leur courrier. Que ce soit chez un tiers ou dans le cadre du dispositif de domiciliation administrative, ceci est essentiel afin de pouvoir bénéficier de certaines aides ou prestations sociales et constitue une première étape fondamentale pour l'accès aux droits.

La moitié des personnes rencontrées (54 %) indique disposer d'une adresse pour recevoir leur courrier : soit dans une association ou institution (43 %) soit dans d'autres lieux tels que dans leur famille, chez des amis ou via une boîte postale (11 %). Dans la majorité des cas ces lieux se trouvent à Paris



Source : Nuit de la Solidarité 2020 – Traitement Apur  
Nombre de réponses à cette question = 967 sur 1 377

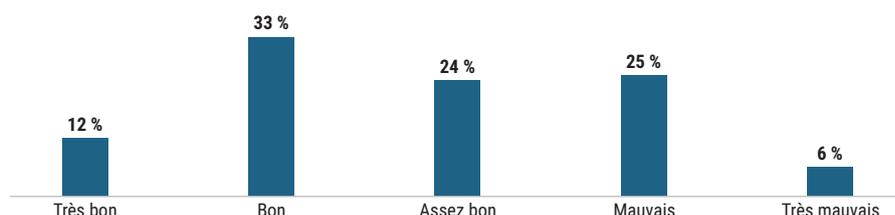
(65 %), pour 23 % dans les autres départements d'Ile-de-France dont 6 % dans les Hauts-de-Seine, 6 % dans le Val-de-Marne ou 4 % en Seine-Saint-Denis et

enfin pour 12 % en province (voir page 61 pour plus d'informations sur le profil des personnes domiciliées).

### Comment est votre état de santé en général ?

À la question « Comment est votre état de santé en général ? », 25 % des personnes rencontrées répondent se sentir en mauvaise santé et 6 % en très mauvaise santé, soit près d'un tiers (31 %) de répondants jugeant son état de santé dégradé. À l'inverse, 33 % se déclarent en bonne santé et 12 % en très bonne santé.

Seuls 42 % bénéficient d'une couverture maladie ou ont entamé les démarches en ce sens.



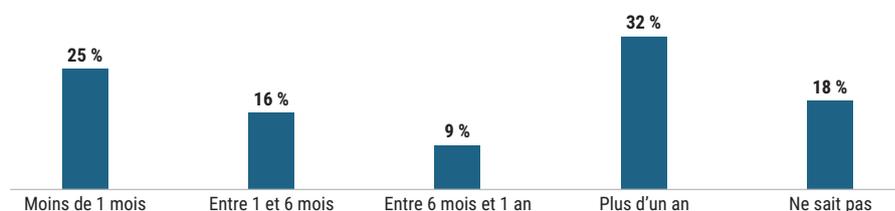
Source : Nuit de la Solidarité 2020 – Traitement Apur  
Nombre de réponses à cette question = 1 017 sur 1 377

► En 2019, 32 % des personnes se jugeaient en mauvaise ou très mauvaise santé et 44 % en bonne ou très bonne santé. Elles étaient 38 % à bénéficier d'une couverture maladie ou à avoir entamé les démarches.

### Quand avez-vous vu un médecin pour la dernière fois ?

Le suivi en matière de santé montre la même dualité en termes de profils : une forte proportion de personnes indique avoir vu un médecin au cours des six derniers mois (41 %) alors qu'un tiers en a vu un pour la dernière fois il y a plus d'un an (32 %). Une proportion non négligeable ne se rappelle pas la date de sa dernière visite (18 %). La corrélation entre cette question et l'état de santé est importante.

**Les personnes qui se déclarent en très mauvaise ou mauvaise santé sont**



Source : Nuit de la Solidarité 2020 – Traitement Apur  
Nombre de répondants à cette question = 898 sur 1 377

**56 % à avoir vu un médecin durant les six derniers mois.** Les personnes se déclarant en bonne ou très bonne santé sont moins nombreuses à avoir consulté un médecin récemment (32 %).

► Les résultats 2019 sont à nouveau proches des résultats 2020 puisque 42 % des personnes rencontrées déclaraient avoir vu un médecin au cours des six derniers mois, 29 % il y a plus d'un an et 17 % ne savaient pas répondre.

## Êtes-vous suivi par un travailleur social ?

Parmi les personnes rencontrées, seulement un tiers déclare être suivi par un travailleur social (37 %).

Elles sont majoritairement suivies par une association (44 %), par les services sociaux municipaux (19 %) ou dans une permanence sociale d'accueil (11 %).

► Lors de la précédente édition, 35 % des personnes rencontrées disaient être suivies.

## De quelles aides avez-vous besoin ?

Les personnes rencontrées ont exprimé en moyenne trois souhaits ou demandes. Outre les besoins fondamentaux tels qu'un logement ou hébergement (56 %), se soigner (21 %), un repas chaud (19 %), des vêtements (17 %), d'autres souhaits sont exprimés dans des proportions importantes.

Une personne rencontrée sur quatre dit avoir besoin d'un emploi et 21 % sou-

haitent être accompagnés dans leurs démarches administratives.

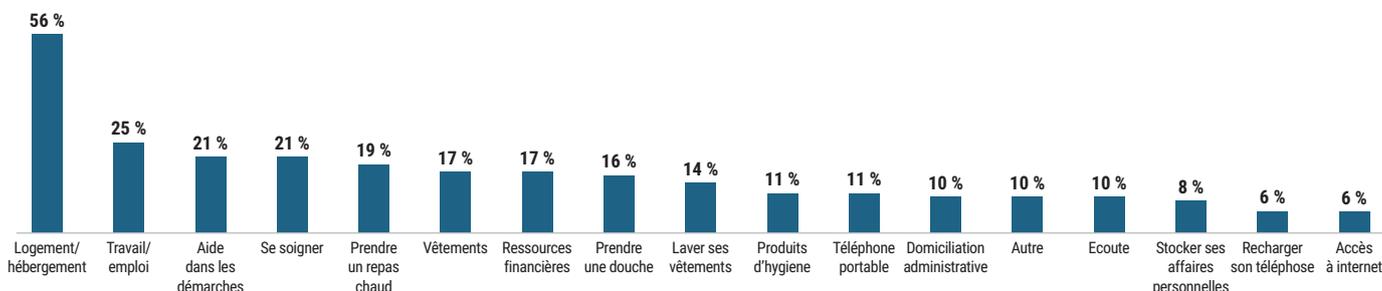
Les réponses à cette question, exprimées directement et spontanément par les personnes rencontrées (c'est-à-dire sans que les items de réponses ne soient cités), font état de leurs demandes immédiates, ce qui pourrait expliquer pourquoi seule une personne sur deux déclare avoir besoin d'un logement.

**Une personne sur dix (12 %) répond n'avoir aucun besoin. A contrario, la**

**même proportion (13 %) indique au moins cinq besoins.**

La catégorie « autre » regroupe des demandes évoquées de manière spontanée telles que le fait d'avoir un sac de couchage, de pouvoir revoir sa famille ou de se voir accorder plus de respect.

► En 2019, les souhaits étaient exprimés dans le même ordre et selon des proportions similaires. 11 % des personnes déclaraient n'avoir aucun besoin et 17 % en déclaraient au moins cinq.

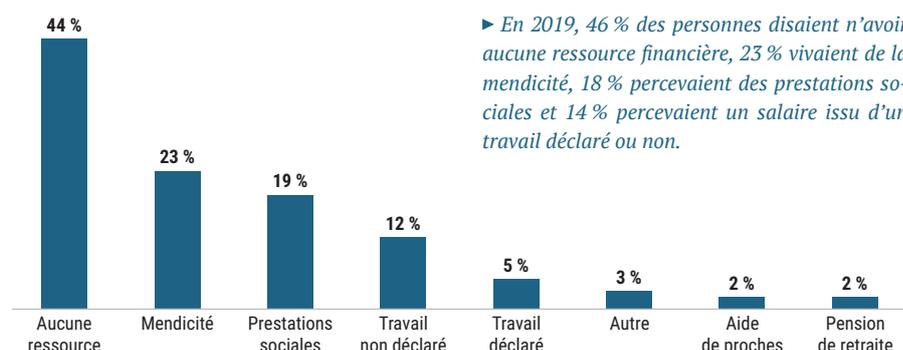


Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (janvier 2020) – Traitement Apur  
Plusieurs réponses possibles pour chaque personne.  
Nombre de répondants à cette question = 862 sur 1 377

## De quelles ressources financières disposez-vous ?

Près d'une personne rencontrée sur deux déclare ne disposer d'aucune ressource financière (44 %).

Un quart des personnes rencontrées répond vivre de la mendicité. Les autres ressources financières évoquées sont les prestations sociales et minima sociaux (19 %), le travail déclaré (5 %) ou non (12 %) ainsi que l'aide de proches (2 %) ou une pension de retraite (2 %).



Source : Nuit de la Solidarité 2020 – Traitement Apur  
Plusieurs réponses possibles pour chaque personne.  
Nombre de répondants à cette question = 1 006 sur 1 377

► En 2019, 46 % des personnes disaient n'avoir aucune ressource financière, 23 % vivaient de la mendicité, 18 % percevaient des prestations sociales et 14 % percevaient un salaire issu d'un travail déclaré ou non.

## LES FEMMES EN SITUATION DE RUE

Lors de la nuit du 30 au 31 janvier 2020, 379 femmes ont été décomptées, ce qui représente 14 % des personnes rencontrées\*. La part de femmes reste stable par rapport aux précédentes éditions et confirme leur présence à la rue au-delà de ce que dénombrait la dernière enquête Sans Domicile de l'Insee en 2012.

Leur présence n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire parisien : elle varie de 7 % dans le 19<sup>e</sup> arrondissement à 27 % dans le 14<sup>e</sup> arrondissement. Elles sont particulièrement nombreuses dans les hôpitaux et dans les campements de familles où elles représentent respectivement 60 % et 47 % des personnes rencontrées.

Bien qu'elles aient été majoritairement rencontrées seules (66 %), elles l'ont été moins souvent que les hommes (90 %). 15 % des femmes ont été rencontrées en couple (contre 5 % des hommes) et 12 % en famille (contre 2 %).

Leur répartition par âge est très similaire à celle des hommes : 11 % sont âgées de moins de 25 ans et 20 % sont âgées de plus de 55 ans. Parmi les femmes rencontrées, une sur quatre est en situation de rue depuis plus de cinq ans (contre un homme sur trois).

Concernant les motifs de leur situation de rue, elles évoquent plus souvent que les hommes une arrivée à Paris sans logement (56 % contre 44 %) ou une expulsion du domicile (20 % contre 11 %).

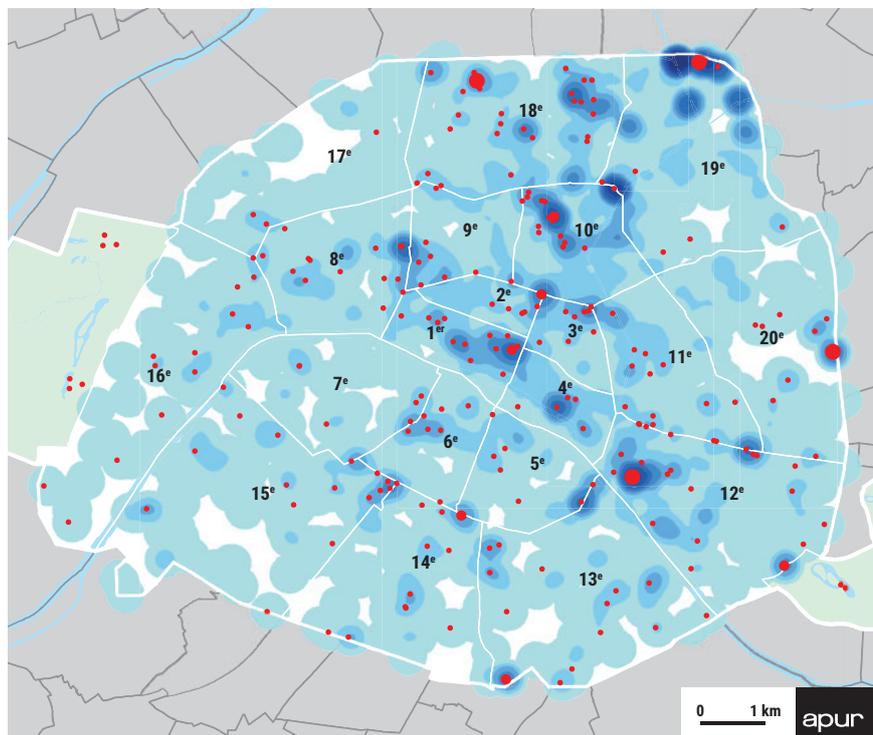
Elles déclarent aussi souvent que les hommes dormir au même endroit toutes les nuits (86 %). Néanmoins elles sont aussi plus nombreuses à avoir été rencontrées avec d'autres personnes et dire dormir en groupe, laissant penser à des stratégies de protection.

Elles disent recourir aux dispositifs dédiés de manière plus fréquente : 43 % sont suivies par un travailleur social (contre 36 % des hommes), 44 % disent appeler le 115 de temps en temps ou tous les jours (contre 37 %) et 26 % ont été hébergées au cours du mois dernier (contre 16 %).

Elles expriment le même nombre d'attentes que les hommes mais sont plus nombreuses à exprimer des difficultés d'accès aux soins ou aux produits d'hygiène (48 % contre 29 % des hommes).

\* La part de femmes est calculée par rapport à l'ensemble des personnes pour lesquelles le sexe était renseigné (2 664) et non pas sur le total des personnes décomptées (3 601).

## PRÉSENCE DES FEMMES LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ (30 JANVIER 2020)



### Nombre de femmes

- Moins de 5
- De 5 à 9
- 10 ou plus

### Densité de l'ensemble des personnes décomptées



Décompte dans les rues de Paris, les gares, les hôpitaux, les stations de métro, les parkings, certains halls d'immeubles, les parcs et jardins, les talus du périphérique, les campements et dans les bois

# Diversité des profils des personnes rencontrées

Les personnes en situation de rue rencontrées lors de l'opération de décompte se caractérisent par la diversité de leurs profils. Une analyse factorielle a permis d'identifier plusieurs grands profils (voir encadré méthode). **De cette analyse ressort une variable particulièrement discriminante, relative à l'ancienneté de la situation de rue.**

En effet, les résultats mettent en évidence d'un côté des personnes dont la situation de rue est ancienne et qui présentent des caractéristiques communes, en termes d'âges, d'attentes et d'utilisation des services dédiés. À l'opposé apparaît un autre groupe de personnes, plus jeunes, dont la situation de rue est beaucoup plus récente et dont les attentes en matière d'insertion et d'hébergement sont différentes.

Dans cette approche, il a semblé utile de comparer les réponses aux questions de ces deux profils spécifiques.

## **Les personnes dont la situation de rue est ancienne**

Les personnes sans abri en situation de rue depuis plus de cinq ans représentent près d'un tiers des personnes rencontrées (31 %). Les femmes sont légèrement moins présentes bien qu'elles représentent 11 % des personnes à la rue depuis plus de cinq ans. Les personnes à la rue depuis longtemps ont très majoritairement été rencontrées seules (86 %) et sont également nombreuses à dire dormir seules (73 %). Bien que le lieu de sommeil le plus souvent cité reste la rue, elles sont plus nombreuses à ne pas savoir où passer la nuit ou à dormir dans une station de métro ou dans les bois.

**Elles sont plus âgées que l'ensemble des répondants : parmi elles, une personne sur trois est âgée de plus de 55 ans (30 % contre 18 % pour l'ensemble**

**des répondants).** Elles sont aussi plus nombreuses à avoir connu plusieurs épisodes de rue (67 %) en lien notamment avec leur âge plus avancé. Leur présence à Paris est aussi ancienne, elles sont 95 % à dire y vivre depuis plus d'un an, dont 86 % depuis plus de cinq ans.

Bien que l'arrivée à Paris sans logement reste le principal motif explicatif de leur situation de rue, il est moins souvent cité que pour l'ensemble des répondants (35 % contre 45 %). Elles sont 29 % à être à la rue à la suite d'un accident de vie et 19 % à cause d'une séparation familiale.

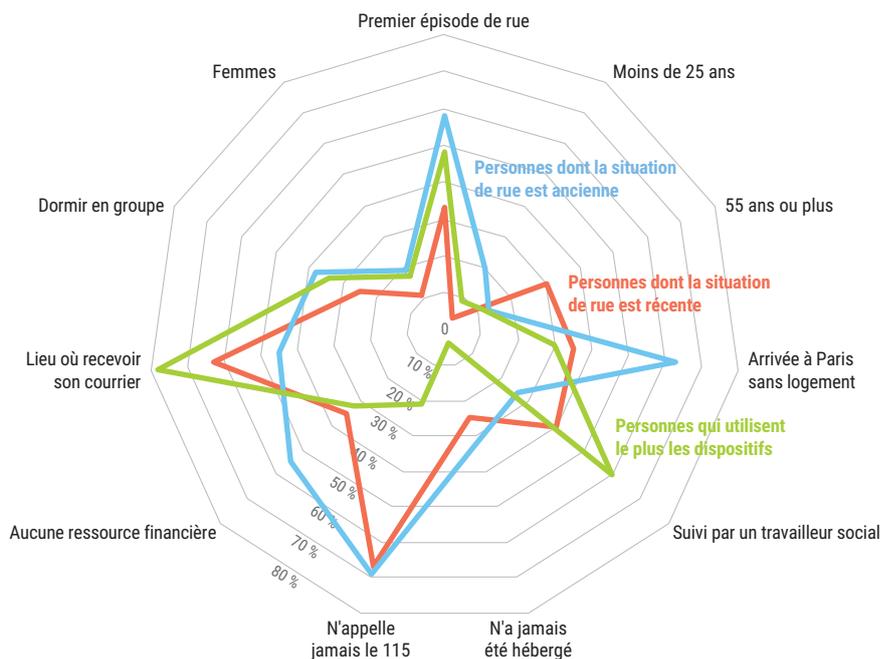
**Elles sont légèrement plus souvent suivies par un travailleur social (40 %) mais ont un faible recours au 115 puisque 67 % déclarent ne jamais l'appeler (contre 63 %).** Plusieurs motifs sont évoqués pour justifier ce non-recours mais il s'agit plus souvent d'un souhait de ne pas être hébergé en lien avec les conditions d'accueil des structures.

Par conséquence elles sont plus nombreuses à dire avoir été hébergées pour la dernière fois il y a plus d'un an (48 % contre 33 %). Mais elles sont plus nombreuses à dire avoir une adresse où recevoir leur courrier (63 % contre 54 %) et à bénéficier de prestations sociales (26 % contre 19 %).

Elles déclarent les mêmes attentes que l'ensemble de la population enquêtée mais sont plus nombreuses à dire n'avoir aucun besoin (22 %).

Elles se déclarent plus souvent en mauvaise santé que l'ensemble des personnes enquêtées (37 % contre 30 %). Mais la date de leur dernière visite chez le médecin est similaire et 37 % ont une couverture maladie (42 % pour l'ensemble des répondants).

## SPÉCIFICITÉS DES DIFFÉRENTS GRANDS PROFILS



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (janvier 2020) – Traitement Apur

### Les personnes dont la situation de rue est récente

Les personnes sans abri à la rue depuis moins de trois mois représentent 18 % de l'ensemble des personnes rencontrées.

Ce sont les personnes en situation de rue les plus jeunes, 71 % d'entre elles sont âgées de moins de 40 ans dont une part importante de personnes âgées de moins de 25 ans (29 % contre 11 % pour l'ensemble des répondants). Elles déclarent plus souvent que l'ensemble des répondants dormir en groupe (38 %) et bien que leur principal lieu de sommeil reste la rue, elles disent plus fréquemment dormir dans un campement ou sur les talus du périphérique (16 %).

Plus de la moitié sont en situation de rue pour la première fois (58 % contre 46 % de l'ensemble). **La grande majorité d'entre elles dit être à la rue à la suite d'une arrivée à Paris sans logement (63 % contre 45 %).** Par conséquent leur présence à Paris est aussi récente : 62 % y vivent depuis moins de six mois contre 21 % pour l'ensemble des répondants.

Elles sont peu suivies par un travailleur social (26 % contre 37 %) et ont un faible recours au 115 (69 % ne l'appellent jamais). **Contrairement aux personnes en situation de rue depuis longtemps, ce non-recours au 115 est principalement lié à une méconnaissance du dispositif : 34 % disent ne pas le connaître (contre 12 % de l'ensemble des répondants).** Cela se traduit par une forte proportion de personnes n'ayant jamais été hébergées (32 % contre 25 %).

Elles sont plus nombreuses à ne pas avoir d'adresse où recevoir leur courrier (49 % contre 41 %), à ne pas avoir de couverture maladie (59 %) et à ne pas se rappeler de la date de leur dernière visite chez le médecin (23 %). Par ailleurs, elles sont plus nombreuses à dire n'avoir aucune ressource financière (55 %) et perçoivent moins souvent des prestations sociales (13 %).

Si ces deux grands profils se ressemblent par leur faible recours aux dispositifs d'hébergement d'urgence, ils se distinguent par les raisons évoquées pour

## UN OU PLUSIEURS ÉPISODES DE RUE ?

Une recommandation du comité scientifique a permis l'ajout de la question « Est-ce la première fois que vous êtes sans logement personnel ? » dans l'édition 2020 du questionnaire afin de mieux caractériser le parcours des personnes rencontrées.

Près de la moitié des personnes rencontrées dit être à la rue pour la première fois (46 %) alors qu'une autre moitié a connu plusieurs épisodes de rue.

Le nombre d'épisodes de vie à la rue ne semble pas être une variable discriminante car le profil des personnes à la rue pour la première fois est similaire à celui de personnes ayant connu plusieurs épisodes de rue.

Les seules différences sont liées à l'âge, les personnes ayant connu plusieurs épisodes sont plus âgées et décrivent une durée de vie à la rue plus longue. Ils sont plus nombreux à dire n'avoir aucun besoin (12 % contre 5 %) traduisant une forme de renoncement et à vivre de la mendicité (27 % contre 20 %).

A contrario, les personnes à la rue pour la première fois sont plus jeunes : 15 % sont âgées de moins de 25 ans contre 9 % pour ceux qui ont connu de multiples épisodes. Ils sont plus nombreux à dire être à la rue depuis moins de trois mois (23 % contre 14 %).

Pour toutes les autres questions, les réponses obtenues sont très proches qu'il s'agisse ou non du premier épisode de rue.

expliquer ce non-recours. D'un côté, les personnes en situation de rue depuis longtemps connaissent en majorité les dispositifs mais certains ont renoncé à les utiliser. D'un autre côté se trouvent les « nouveaux » sans abri ne recourant pas aux dispositifs parce qu'ils ne les connaissent pas.

Parallèlement à ces deux profils, l'analyse des résultats met en évidence un troisième groupe de personnes que l'on peut relier à une utilisation plus fréquente des dispositifs<sup>7</sup>.

### Ceux qui utilisent le plus les dispositifs

Bien que principalement rencontrés seuls, ils sont plus souvent en couple ou en famille que l'ensemble de la population enquêtée (14 % contre 8 %). Ils ont aussi été plus souvent rencontrés dans une station de métro (14 % contre 9 %) ou dans un hôpital (5 % contre 2 %). Leur répartition par âge est similaire à celle de l'ensemble des répondants bien qu'ils soient un peu plus souvent situés dans les classes d'âges intermédiaires, de 40 à 54 ans (41 % contre 36 %).

Ils sont plus nombreux à ne pas encore savoir où passer la nuit (17 %), peut-être parce qu'ils sont plus souvent hébergés (34 % ont été hébergés au cours du dernier mois contre 18 %) et ont moins l'habitude de dormir dans la rue (33 % contre 49 %). Ils sont d'ailleurs légè-

ment plus nombreux à dire s'apprêter à dormir dans un lieu différent de celui dont ils ont l'habitude (21 %).

Ils sont à la rue depuis moins longtemps que l'ensemble de la population : 47 % depuis plus d'un an contre 61 %.

Ils décrivent différents motifs à l'origine de leur situation de rue dans des proportions similaires, montrant l'absence de corrélation entre ces motifs et le niveau de recours aux dispositifs : une arrivée à Paris sans logement (30 %), un accident de vie (29 %), une séparation (25 %) ou une expulsion du domicile (18 %).

Ils sont nombreux à être suivis par un travailleur social (60 % contre 37 %) et appellent fréquemment le 115 (79 % contre 38 %). Près de huit personnes sur dix sont domiciliées et notamment dans une association ou institution (62 % contre 43 %).

Ils sont moins nombreux à dire n'avoir aucun besoin (6 %) et expriment plus fréquemment le souhait d'avoir un logement ou un hébergement (63 %).

Leur état de santé déclaré est similaire à celui de l'ensemble des répondants mais ils sont plus nombreux à avoir vu un médecin au cours des six derniers mois (56 % contre 41 %). Ils sont aussi plus nombreux à avoir une couverture maladie (61 %) et à percevoir des prestations sociales (40 % contre 19 %).

<sup>7</sup> - Les étapes de la construction des profils sont décrites dans l'encadré de méthode page 35.

## Géographie des personnes rencontrées, selon leur profil

Dans une démarche de synthèse, des analyses statistiques ont permis d'approfondir la description de ces trois profils à partir des spécificités de chacun et d'en dessiner une géographie (voir encadré méthode).

Le premier résultat confirme la variété des profils. Bien que le profil des personnes plus âgées à la rue depuis longtemps soit plus présent (40 %) les deux autres profils apparaissent aussi dans des proportions non négligeables : 30 % de personnes qui utilisent souvent les dispositifs et 25 % de jeunes à la rue depuis peu. Pour 5 % des répondants aucune de ces trois catégories ne correspond à leur profil.

Cette diversité se retrouve aussi à l'échelle des arrondissements avec la présence de chaque profil dans des proportions non négligeables. La répartition des profils se démarque dans certains arrondissements par rapport à Paris dans son ensemble. Les plus âgés à la rue depuis longtemps sont surreprésentés dans les bois où ils représentent plus de six répondants sur dix. Les personnes sans abri qui ont le plus recours aux dispositifs dédiés sont surreprésentées dans les 14<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> arrondissements. Les plus jeunes sont surreprésentés dans les 6<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements.

### MÉTHODE DE CONSTRUCTION DES PROFILS

Lors des précédentes éditions, les analyses statistiques avaient déjà permis d'identifier ces trois profils de personnes sans abri et d'en proposer une géographie des arrondissements en fonction du profil surreprésenté. L'inconvénient de cette approche est qu'elle minimisait la diversité des profils au sein même de l'arrondissement, laissant penser que le profil attribué à l'arrondissement était le seul présent.

Pour cette troisième édition, la méthode d'analyse a évolué de manière à mieux rendre compte de cette diversité des profils. Contrairement aux éditions précédentes, ce sont les personnes rencontrées qui sont caractérisées au regard de leurs réponses au questionnaire et non plus les arrondissements. Autrement dit, en fonction de ses réponses, chaque personne est associée à l'un des profils identifiés. Si les réponses ne permettent pas de rattacher la personne à l'un des trois profils alors elle appartient à une quatrième catégorie « autre profil ».

Il est important de rappeler que cette catégorisation reflète uniquement le profil des personnes ayant répondu au questionnaire (n = 1377). Pour toutes les personnes n'ayant pas pu ou pas voulu répondre (n = 1322) aucune information

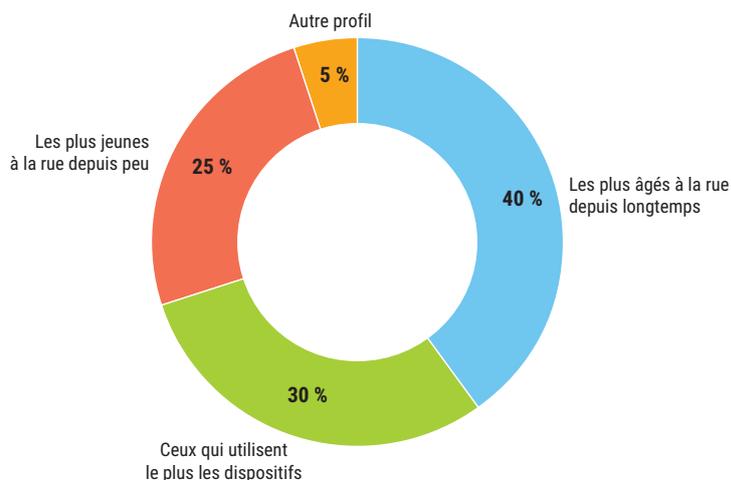
de profil n'est disponible, empêchant toute analyse de ce type. De plus les personnes ayant participé au questionnaire mais ayant au moins quatre non-réponses sur les sept variables utilisées pour construire les profils ne sont pas intégrées dans l'analyse (n = 269).

Afin de savoir à quel profil appartient une personne, trois scores lui sont attribués selon les réponses données au questionnaire. Les variables utilisées pour définir chacun des profils sont issues du résultat d'une analyse factorielle permettant d'identifier les groupes d'individus qui partagent les mêmes caractéristiques. Un point est attribué pour chaque réponse du tableau suivant. Les scores sont ensuite divisés par le nombre de critères retenus pour chaque profil (7 pour le profil bleu, 6 pour le vert et 8 pour le rouge) afin de les rendre comparables. Chaque personne obtient donc un score de 0 à 1 pour les trois profils, 1 signifiant qu'elle remplit tous les critères d'appartenance au profil. La personne est associée au profil ayant obtenu le score le plus élevé. Dans le cas où aucun profil ne se démarque, autrement dit lorsqu'aucun score ne dépasse 0,3, cela signifie que la personne n'appartient à aucun de ces trois profils, elle est donc associée à la catégorie « autre profil ».

### LES INDICATEURS UTILISÉS POUR DÉFINIR LES PROFILS

Les plus âgés à la rue depuis longtemps (profil bleu)	Ceux qui utilisent le plus les dispositifs (profil vert)	Les plus jeunes à la rue depuis peu (profil rouge)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Âgé de plus de 55 ans</li> <li>• Dormir seul</li> <li>• À la rue depuis plus de cinq ans</li> <li>• Jamais hébergé ou hébergé il y a plus d'un an</li> <li>• N'appelle jamais le 115</li> <li>• Est suivi par un travailleur social</li> <li>• Présent à Paris depuis plus d'un an</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est suivi par un travailleur social</li> <li>• A été hébergé au cours de l'année</li> <li>• Appelle le 115 tous les jours ou de temps en temps</li> <li>• Dispose d'une adresse où recevoir son courrier</li> <li>• A une couverture maladie</li> <li>• Perçoit des prestations sociales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Âgé de moins de 25 ans</li> <li>• À la rue depuis moins de 3 mois</li> <li>• À la rue suite à une arrivée à Paris sans logement</li> <li>• Jamais hébergé</li> <li>• N'appelle jamais le 115</li> <li>• N'est pas suivi par un travailleur social</li> <li>• N'a aucune ressource financière</li> <li>• Présent à Paris depuis moins de 6 mois</li> </ul>

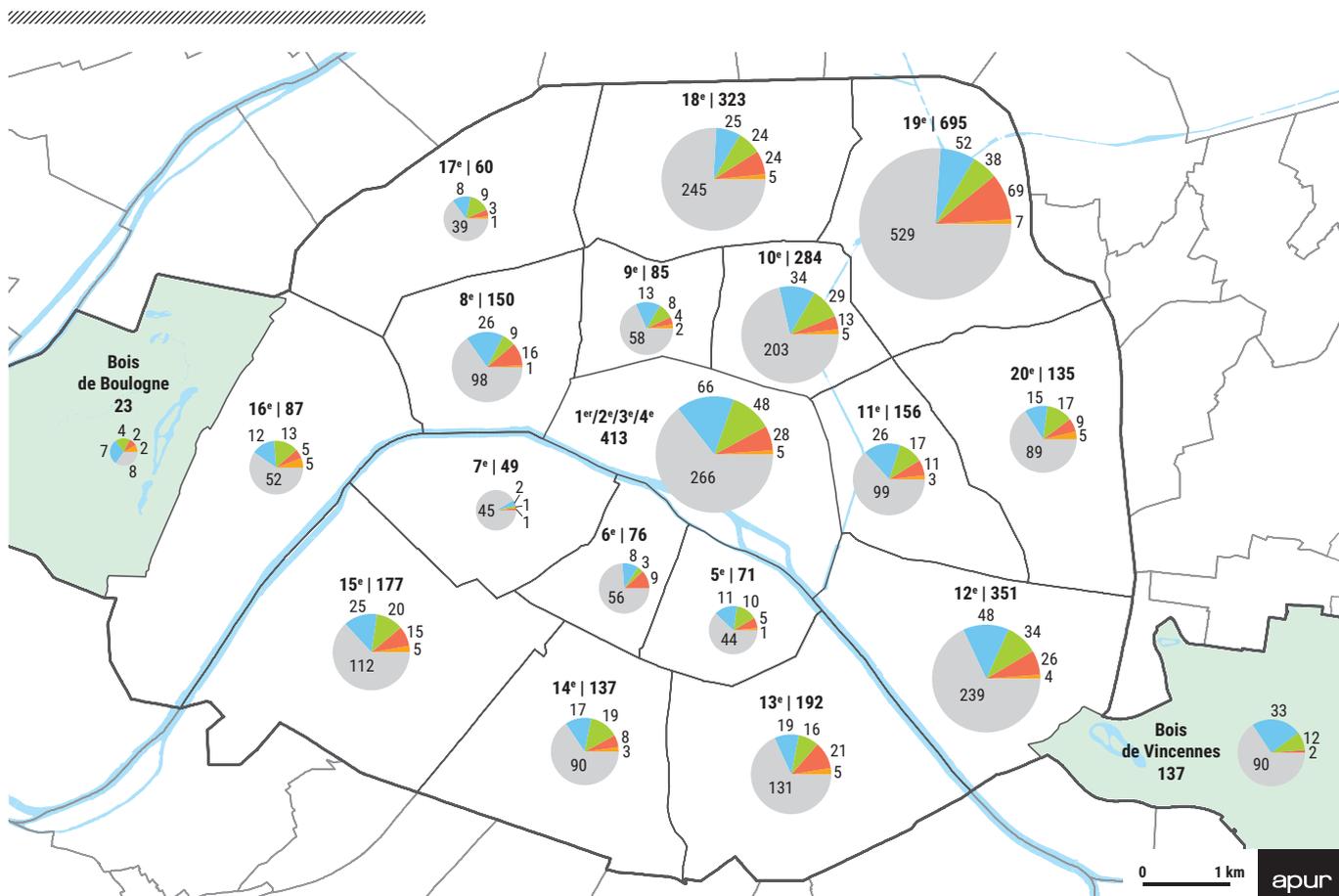
## RÉPARTITION DES PERSONNES RENCONTRÉES PAR GRANDS PROFILS



Source : Nuit de la Solidarité 2020 – Traitement Apur

Note de lecture : La construction des profils repose sur les réponses aux questionnaires. Seules les personnes ayant accepté de participer au questionnaire et ayant fourni suffisamment de réponses ont pu être caractérisées, soit 30 % des personnes décomptées (n = 1 108). Pour les 60 % restants, aucune information de profil ne peut être étudiée.

## PROFILS DES PERSONNES RENCONTRÉES LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ (30 JANVIER 2020)



### Typologie des profils

- Les plus âgés à la rue depuis longtemps
- Ceux qui utilisent le plus les dispositifs
- Les plus jeunes à la rue depuis peu
- Autre profil
- Pas d'information de profil (personnes uniquement décomptées ou n'ayant pas répondu au questionnaire)

Décompte dans les rues de Paris, les gares, les hôpitaux, les stations de métro, les parkings, certains halls d'immeubles, les parcs et jardins, les talus du périphérique, les campements et dans les bois

Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (janvier 2020)

## De nouveaux lieux enquêtés par questionnaire

La principale évolution méthodologique de cette troisième édition a été d'organiser la passation de questionnaires dans des lieux jusqu'alors uniquement décomptés. Cela concerne le talus du périphérique, les campements de migrants ou de familles, les bois de Boulogne et de Vincennes. Des questionnaires ont aussi été passés auprès des personnes composant les groupes de cinq personnes ou plus qui, jusqu'à présent, ne faisaient que l'objet d'une fiche groupe basée sur l'observation.

L'analyse des profils de personnes occupant ces espaces doit toutefois se faire avec prudence car le nombre de questionnaires collectés dans certains de ces lieux est limité.

L'analyse des réponses fournies par **les personnes rencontrées en groupe** montre qu'elles n'ont pas de spécificités particulières par rapport à l'ensemble des répondants. Elles décrivent plusieurs lieux de sommeil tout en étant plus nombreuses à s'apprêter dormir à la rue. Leur répartition par âge est proche de celle de l'ensemble des personnes rencontrées. Le principal motif expliquant leur situation de rue reste l'arrivée à Paris sans logement, suivi des séparations familiales et des accidents de vie. Elles ont aussi un faible recours au 115 et sont peu suivies par un travailleur social. La principale différence porte logiquement sur les conditions de sommeil : elles sont plus nombreuses à dire dormir en groupe plutôt que seules.

**Dans les campements de familles**, par définition, les personnes en couple ou en famille avec enfant(s) sont majoritaires bien que des personnes seules y aient aussi été rencontrées. Un tiers des couples ou familles décomptés lors de la Nuit de la Solidarité 2020 l'ont été dans ces campements. Les femmes et

### NOMBRE DE QUESTIONNAIRES RECUEILLIS DANS LES SECTEURS SPÉCIFIQUES

	Nombre de personnes décomptées	Nombre de questionnaires
Groupes de 5 personnes ou plus	548	145
Campements de familles	133	108
Campements de migrants	324	67
Bois	160	66
Talus du périphérique	69	31

Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (janvier 2020) – Traitement Apur

les enfants sont plus présents dans ces lieux : 25 enfants y ont été décomptés soit 43 % de l'ensemble des enfants décomptés la nuit de l'enquête ainsi que 35 femmes (soit 9 % de l'ensemble des femmes). Les personnes rencontrées dans les campements de familles expliquent toutes être à la rue à la suite d'une arrivée à Paris sans logement. Leur présence à Paris est ancienne, la grande majorité y vit depuis plus d'un an voire plus de cinq ans. Elles ont un faible recours au 115 et sont peu nombreuses à avoir été hébergées récemment mais dans des proportions qui semblent similaires à celles de l'ensemble des personnes rencontrées. La moitié d'entre elles est suivie par un travailleur social. Bien que le besoin de logement soit souvent exprimé, c'est le souhait de trouver un travail qui arrive en première position pour ces personnes.

**À l'image des campements de familles, le profil des personnes rencontrées dans les bois de Vincennes et de Boulogne semble assez spécifique.** Il est très proche du profil des personnes en situation de rue depuis longtemps décrit dans la partie précédente. La situation de rue de ces personnes est souvent ancienne, elles indiquent toutes s'apprêter à dormir dans le bois qu'elles décrivent comme leur lieu de sommeil habituel. Si elles sont suivies par un travailleur social dans les mêmes proportions que l'ensemble des personnes rencontrées, elles ont un très

faible recours au 115 et sont peu nombreuses à avoir été hébergées au cours des derniers mois.

Dans **les campements de migrants**, toutes les personnes qui ont répondu au questionnaire étaient des hommes seuls plutôt jeunes. À l'image de l'ensemble des personnes rencontrées, une partie d'entre eux sont à Paris et à la rue depuis peu et une autre partie le sont depuis plus d'un an. Étant donné la qualification de ces types de lieux, une grande partie des répondants explique être en situation de rue à la suite d'une arrivée à Paris sans logement. Mais certaines personnes donnent d'autres explications : expulsion du logement et accident de vie. Ils sont très peu suivis par un travailleur social et ont un faible recours au 115 principalement parce qu'ils ne le connaissent pas. Pour autant la moitié d'entre eux dit être domiciliée dans une association ou une institution. Ils expriment plusieurs souhaits, le logement en première position suivi d'une demande d'accompagnement dans les démarches administratives et le besoin de vêtements.

Trop peu de questionnaires ont été remplis dans les talus du périphérique pour en déduire d'éventuelles spécificités de profil.

# 4.

## Offre d'hébergement et de services

Il apparaît important de resituer les résultats du décompte dans le contexte de l'offre d'hébergement et de services disponibles à Paris pour les personnes sans abri, à la même date. Cette mise en perspective permet d'estimer le

nombre, nettement supérieur, de personne sans domicile<sup>8</sup>, en tenant compte des personnes qui étaient hébergées le soir du décompte. Elle permet aussi de présenter les aides et services existant en réponses aux besoins de ces publics.

### Hébergement

---

*24 900 places  
d'hébergements  
ouvertes à Paris  
la nuit du 30 au 31  
janvier 2020*

---

Le dispositif d'hébergement propose à la fois des places généralistes (ouvertes à tous les publics) et spécifiques (ciblant les besoins de publics tels que les femmes, les familles ou les migrants). Il comprend des places pérennes et des places ouvertes de manière saisonnière (Plan hivernal et plan Grand Froid). Certains établissements proposent un accompagnement social orienté vers l'insertion, d'autres sont pensés comme des accueils temporaires (Haltes de Nuit et Lieux de mise à l'abri – LIMA). Enfin, une partie des personnes, notamment les familles, sont accueillies en hôtel, faute de places disponibles en centres d'hébergement<sup>9</sup>.

de santé ou d'insertion. Le but est de les aider à accéder à leur autonomie personnelle ou sociale ou de la recouvrer. Créés en 1974, les CHRS sont financés par une dotation globale versée par l'État au titre de l'aide sociale. Certains sont spécialisés dans l'accueil d'un type de public (femmes enceintes, personnes sortant de prison, etc.), d'autres sont des établissements de droit commun dits « tout public ». Les centres d'hébergement d'urgence (CHU) permettent la mise à l'abri de toute personne, quel que soit son profil ou son statut administratif, selon le principe d'inconditionnalité de l'accueil. L'hébergement d'urgence se définit par une durée d'hébergement courte, dans la mesure où il a pour objectif d'orienter la personne vers un mode de prise en charge adaptée à ses besoins. Le droit à l'hébergement d'urgence a été défini par l'article 73 de la loi du 25 mars 2009 (loi MOLLE). Il comprend également le **dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés**, qui regroupe différentes structures dont les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA), l'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA) et les centres provisoires d'hébergement (CPH).

#### L'hébergement pérenne

Le dispositif d'hébergement pérenne est un **dispositif généraliste, qui regroupe les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et les centres d'hébergement d'urgence (CHU)**. Les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) accueillent des personnes ou des familles qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, mais aussi des difficultés de logement,

<sup>8</sup> - Estimation a minima du nombre de personnes sans domicile car aucune donnée ne permet de quantifier le nombre de personnes hébergées chez un tiers.

<sup>9</sup> - Les données proviennent de l'exploitation de la base Finess au 31 décembre 2019, gérée par la Drihl et complétée par une enquête sur la localisation des places en diffus pour le dispositif d'hébergement pérenne. L'enquête Flash de la Drihl s'est déroulée également la nuit du 30 au 31 janvier. À cela s'ajoutent les nuitées hôtelières prises en charge par la collectivité parisienne, au titre de la protection de l'enfance ou d'autres urgences sociales.

## LES PRINCIPES DE LA POLITIQUE D'HÉBERGEMENT

La politique d'hébergement concourt à la prise en charge des ménages rencontrant des difficultés particulières d'insertion sociale et professionnelle, dépourvus de logement. Elle vise à insérer durablement les ménages accueillis, en vue d'un accès au logement digne et adapté.

Elle repose sur trois principes fondamentaux :

- **l'inconditionnalité de l'accueil** : l'hébergement est offert à toute personne présentant une situation de détresse quel que soit son statut.
- **la mise en œuvre d'un accompagnement en vue de favoriser l'accès au logement** : une aide doit être fournie à un ménage rencontrant un problème de maintien dans un logement ou d'accès à un logement en raison de difficultés financières, de difficultés d'insertion sociale ou d'un cumul des deux.
- **la continuité de prise en charge** : il s'agit d'éviter les ruptures dans l'accompagnement des personnes, en suivant le parcours des personnes ou familles prises en charge jusqu'à la stabilisation de leur situation.

Une des difficultés de mise en œuvre de cette politique renvoie à la nécessité de traiter de situations extrêmement hétérogènes qui appellent des réponses adaptées : hommes seuls, femmes victimes de violences, jeunes en rupture, personnes en souffrance psychique, adultes seuls accompagnés d'enfants...

## LES SERVICES INTÉGRÉS DE L'ACCUEIL ET DE L'ORIENTATION (SIAO)

L'État a pris l'initiative de créer les Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation afin d'apporter une réponse coordonnée et homogène sur l'ensemble du territoire à chaque situation nécessitant l'intervention de l'un des dispositifs de la veille sociale, d'accueil, d'hébergement et ou d'insertion.

Financés par l'État, les SIAO sont des opérateurs du service public et ont vocation à être la plateforme départementale unique en matière d'hébergement d'urgence, d'insertion, et de logement adapté. Ils examinent la situation des demandeurs et les orientent vers les solutions d'hébergement et de logement adapté correspondant à leur situation.

Les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) accueillent des demandeurs d'asile pendant toute la durée de la procédure d'instruction, avec pour missions l'hébergement et l'accompagnement administratif, social et médical, des personnes pendant toute la durée de la procédure. Les CADA sont financés par l'État au titre de l'aide sociale. L'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile (HUDA) est un dispositif variable en fonction des besoins destiné à accueillir, à titre provisoire, des demandeurs d'asile préalablement à leur admission éventuelle en CADA. Il permet, en outre, de prendre en charge des demandeurs d'asile ne pouvant pas bénéficier d'un hébergement en CADA. Les centres provisoires d'hébergement (CPH) sont destinés aux demandeurs d'asile ayant obtenu le statut de réfugiés et nécessitant un accompagnement pour préparer leur insertion. Pour y accéder, il faut avoir le statut de réfu-

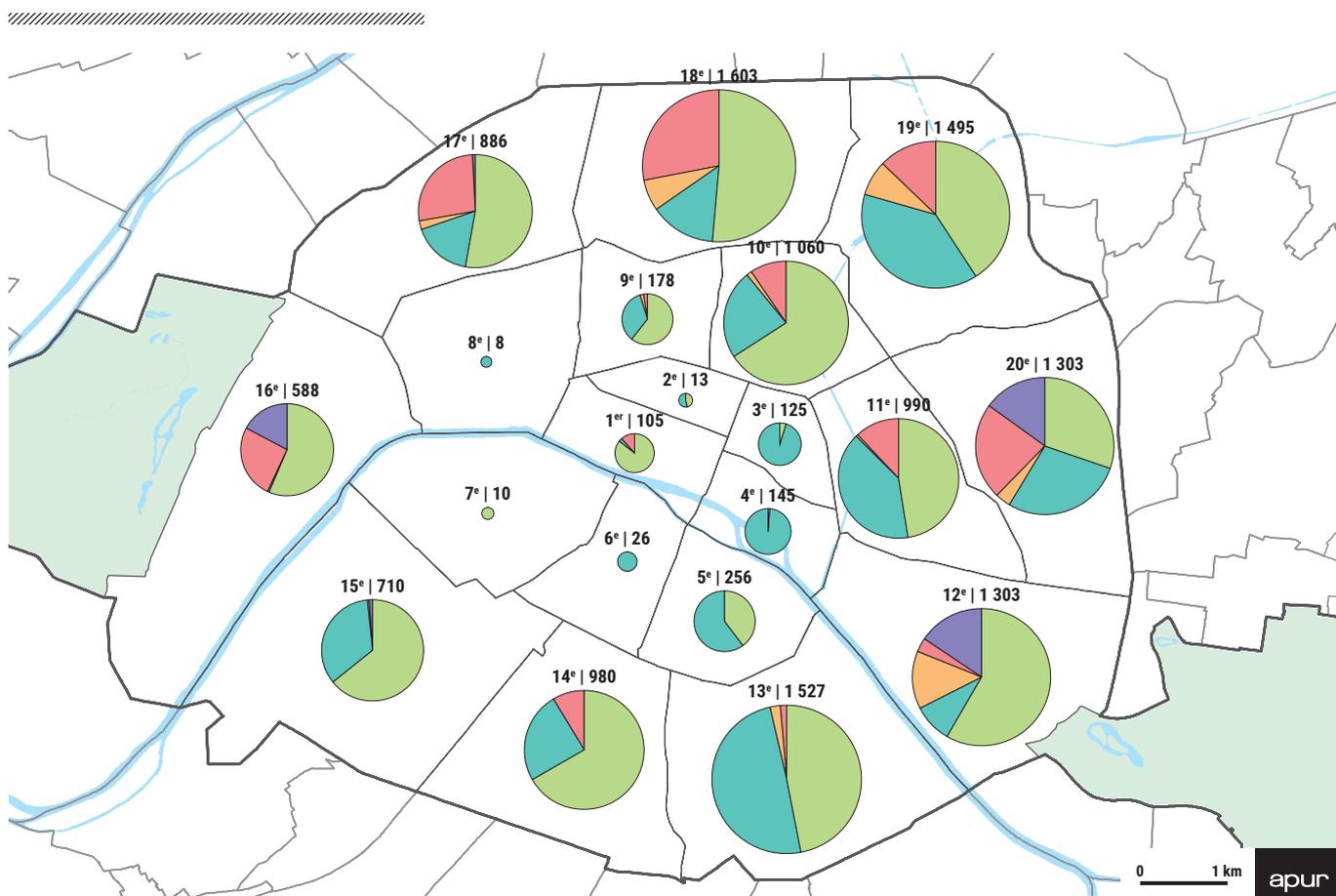
gié et être sans logement ni ressource. L'admission se fait sous conditions pour une durée limitée à six mois, renouvelable mensuellement en fonction de l'évolution de la situation des ménages. Les CPH sont financés au titre de l'aide sociale de l'État.

### Les places en hébergement pérenne

**19300 places d'hébergement pérenne sont dénombrées à Paris**, dont 6720 places en CHU et 3850 en CHR. L'offre est inégalement répartie sur le territoire parisien. À eux seuls, les 13<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements concentrent plus de 56 % des places parisiennes, en offrant plus de 1000 places d'hébergement chacun. L'effort de la collectivité parisienne en termes de places d'hébergement est particulièrement important, au regard de l'offre métropolitaine et régionale <sup>10</sup>. Paris

<sup>10</sup> - Cf. étude Apur, *Paris centre de l'agglomération parisienne au cœur de l'hébergement et du logement temporaire*; note n° 59, janvier 2013, *Les dispositifs d'hébergement et de logement adapté dans la métropole du Grand Paris*, avril 2018.

## LES PLACES D'HÉBERGEMENT PÉRENNES (HORS NUITÉES HÔTELIÈRES ET PLACES INTERCALAIRES)

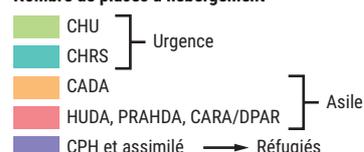


concentre en effet 32 % de la population métropolitaine, pour plus de la moitié des places en hébergement pérenne (sans les places migrants) et 22 % des nuitées hôtelières. Rapporté au nombre d'habitants, le nombre de places d'hébergement pour 1 000 habitants à Paris est de 8,8 pour une moyenne de 8,1 à l'échelle de la Métropole du Grand Paris et de 7,8 à l'échelle de la Région Île-de-France<sup>11</sup>.

La Ville de Paris en janvier 2020, proposait environ **2 200 places dans son domaine intercalaire**. Le domaine intercalaire est composé de sites et de bâtiments inoccupés parce que voués à un projet dont les travaux n'ont pas encore commencé, et que plusieurs institutions (AP-HP, bailleurs sociaux, Ville, etc.) mettent à disposition pour créer des capacités supplémentaires d'hébergement. Comme pour l'offre en héberge-

ment pérenne, ces places sont souvent gérées par des opérateurs tels qu'Emmaüs, Aurore, le Samu social, Auxilia, la Mie de Pain... À titre d'exemple, à Paris, les Grands Voisins, implantés sur l'ancien site de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul (14<sup>e</sup>), proposaient 600 places d'hébergement entre 2015 et 2017 puis 100 places à partir de 2018. Le site a fermé ses portes en septembre 2020. Dans le 16<sup>e</sup> arrondissement, Les Cinq Toits disposent de trois centres d'hébergement permettant d'accueillir 350 personnes. Dans la même logique que le Bastion de Bercy, la structure intercalaire et modulaire de la Promesse de l'Aube dans le 16<sup>e</sup> arrondissement accueille 200 personnes dont 34 familles.

### Nombre de places d'hébergement



Total Paris = 14 200 places (hors intercalaire et nuitées hôtelières)

Seules les places intercalaires ne sont pas représentées sur cette carte.

Source : DRIHL au 31/12/2019

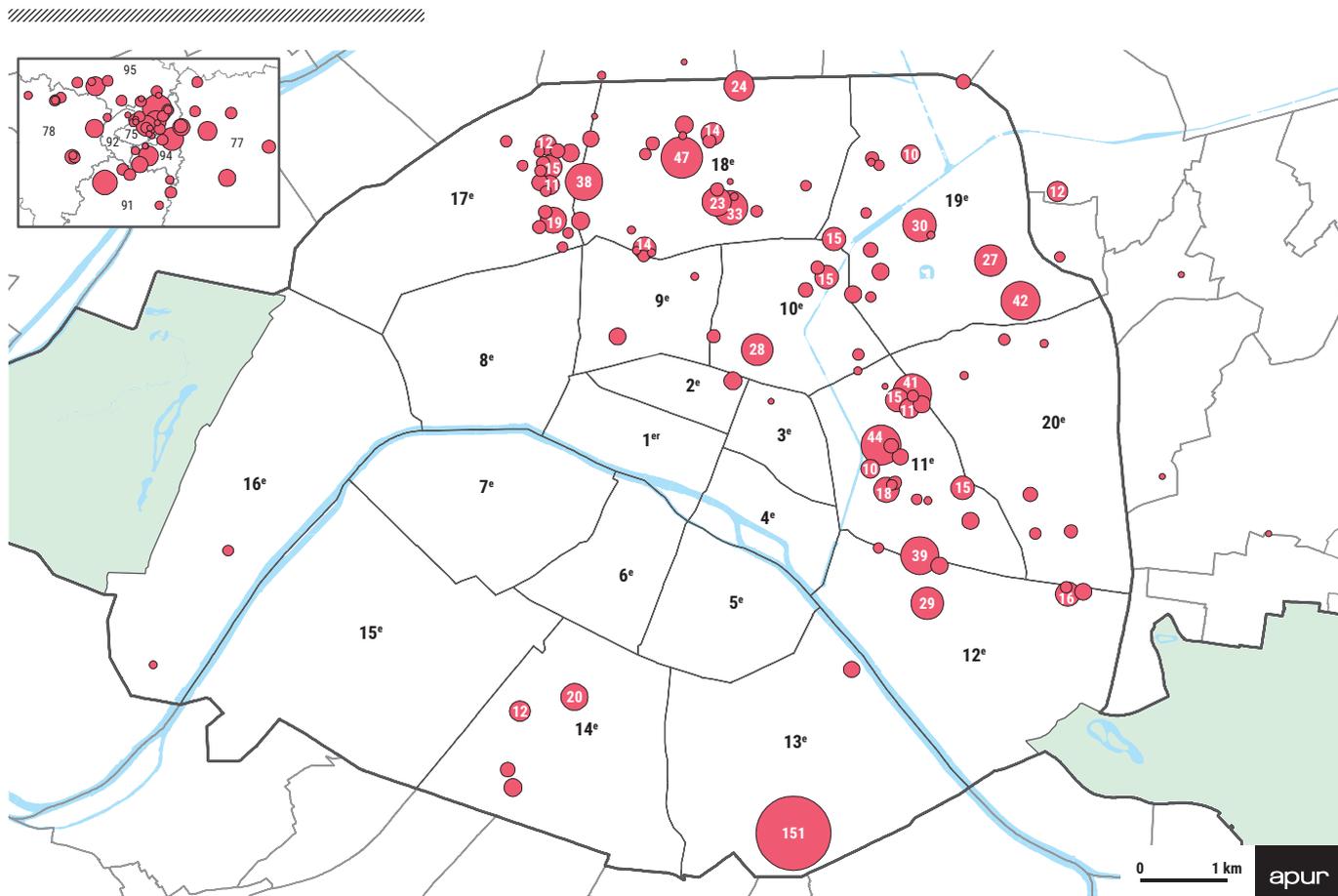
**11** - D'après l'étude Apur « Les dispositifs d'hébergement et de logement adapté dans la Métropole du Grand Paris », mai 2018.

### Les nuitées d'hôtel

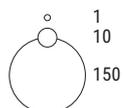
Les nuitées hôtelières sont mobilisées par des associations, sur financement de l'État, à défaut de places disponibles dans les centres d'hébergement d'urgence. Le recours aux nuitées hôtelières est une solution pour répondre à l'accueil inconditionnel des personnes précaires sans logement, pour lesquelles aucune autre solution n'a pu être trouvée. La Ville de Paris finance également des nuitées hôtelières pour les familles avec enfants en bas âge qui relève de l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

Au total **6 560 personnes** ont été hébergées à l'hôtel à Paris la nuit du décompte. L'État a mis à l'abri **5 390 personnes** à l'hôtel à Paris et la Ville de Paris au titre de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et des droits de priorité (DDP) a pris en charge **1 170 personnes** dans des hôtels parisiens intramuros. Afin de limiter progressivement le recours à l'hôtel, l'État a mis en place un plan triennal de réduction du recours aux nuitées hôtelières (2015-2017) par la création de places alternatives pérennes : intermédiation locative, centre d'hébergement, etc.

#### NUITÉES D'HÔTELS, PRISES EN CHARGES AU TITRE DE L'ASE ET DES DDP LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ (30 JANVIER 2020)



Nombre de nuitées d'hôtel prises en charge au titre de l'ASE et des DDP pour la nuit du 30-31 janvier 2020 (nombre de personnes)



Seules les nuitées d'hôtel prises en charge au titre de l'ASE et des DDP sont représentées sur la carte, soit 18% de l'ensemble des nuitées hôtelières décomptées cette nuit-là. La répartition par arrondissement des nuitées de droit commun, prises en charge par l'Etat, n'est pas disponible.

Sources : PHRH - 30/01/2020

## Les places en hébergement saisonnier

Le dispositif hivernal est un dispositif d'hébergement saisonnier non pérenne, mis en place pendant les mois d'hiver pour protéger les personnes sans abri des risques liés au froid. L'État et ses partenaires augmentent à partir du mois de novembre les moyens humains et financiers consacrés à la prise en charge des personnes sans abri. Lors du décompte de la Nuit de la Solidarité, **1 900 personnes étaient hébergées** de manière temporaire, dans le cadre du **Plan hiver**.

Du fait des températures particulièrement clémente en période hivernale, le Plan Grand froid n'était pas déclenché.

**Au total, 24 900 places étaient ouvertes au moment de la Nuit de la Solidarité, le 30 janvier 2020.**

En complément de toutes ces places, les actions citoyennes et accueils chez l'habitant proposées par des plateformes collaboratives (telles que Singa, Entourage, Réfugiés Bienvenue) ne sont pas comptabilisées dans cette étude.

### RÉPARTITION DE L'OFFRE D'HÉBERGEMENT À PARIS LA NUIT DU 30-31 JANVIER 2020

	Nombre de places
<b>Dispositif d'hébergement « pérenne »</b>	<b>19 300</b>
dont centre d'hébergement d'urgence (CHU)	6 700
dont centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)	3 800
dont places intercalaires	2 200
dont nuitées hôtelières de droit commun	5 400
dont nuitées hôtelières au titre de l'ASE ou DDP	1 200
<b>Dispositif national d'accueil</b>	<b>3 700</b>
dont centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA)	500
dont hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA)	1 600
dont centre d'aide au retour accompagné (CARA/DPAR)	100
dont centre provisoire d'hébergement (CPH)	500
dont dispositif migrants (CHUM, CAES, hôtel)	1 000
<b>Dispositif saisonnier</b>	<b>1 900</b>
dont plan Hiver	1 900
dont plan Grand Froid	0
<b>Nombre total de places d'hébergement à Paris</b>	<b>24 900</b>

Source : DRIHL pour le dispositif pérenne et national d'accueil (31 décembre 2019) ; Ville de Paris pour le dispositif saisonnier (nuit du 30-31 janvier 2020) ; PHRH pour les nuitées hôtelières au titre de l'ASE (nuit du 30-31 janvier 2020).

## Accueil de jour

Les accueils de jour apportent un service complémentaire à l'hébergement d'urgence. De la réponse aux besoins primaires à l'accès à la santé et aux droits, ces lieux offrent un large panel de services variables d'une structure à l'autre : laverie, douche, courrier, bagagerie, restauration, etc. Ils représentent également un lieu privilégié d'accès aux droits et de récréation du lien social, condition préalable à la réinsertion des personnes à la rue et/ou en situation de grande exclusion. Ces lieux permettent d'orienter les personnes vers les différents partenaires, à commencer par le secteur de l'hébergement et participent au maintien d'un lien social avec ces personnes. 45 structures d'accueil de jour sont disponibles aujourd'hui à Paris.

**45 structures d'accueil de jour sont disponibles aujourd'hui à Paris** et proposent une **large palette d'offre thématique** (institutionnelle, associative, confessionnelle, etc.).

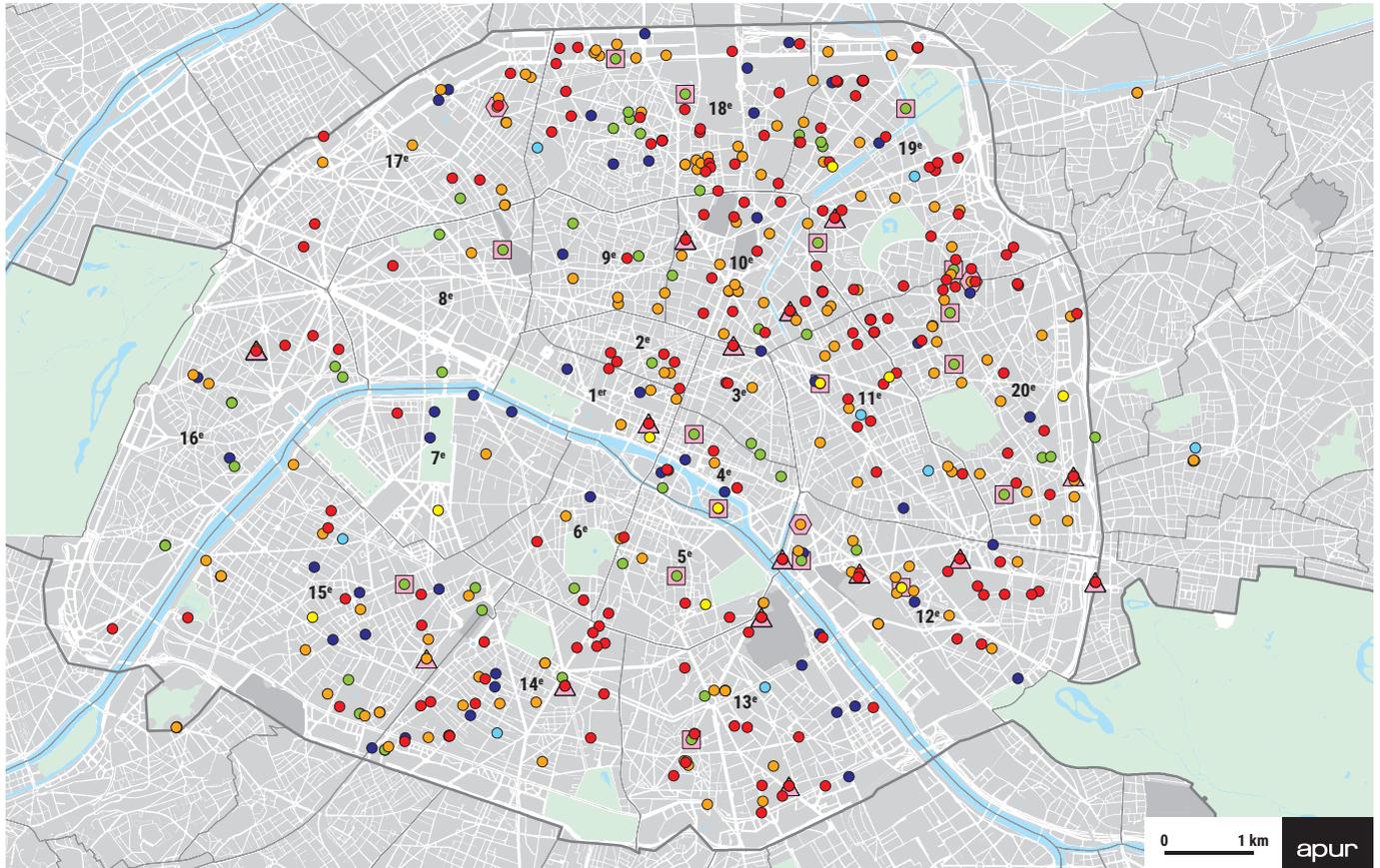
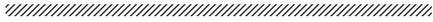
**Trois Permanences sociales d'accueil (PSA)** ont pour objectif d'accueillir et d'accompagner les personnes sans domicile fixe vers l'insertion, selon les profils (famille, couple, femme seule, homme seul, jeune 18-25 ans). Services sociaux et administratifs à destination des plus démunis, elles remplissent quatre missions essentielles : l'accueil, l'écoute, l'information et l'orientation ; l'accès aux droits ; l'accompagnement social ; la protection de l'enfance notamment pour la PSA Gauthey, dans le 17<sup>e</sup> arrondissement qui est dédiée aux femmes, couples et familles.

**Dix-sept Espaces solidarité insertion (ESI)** accueillent de manière inconditionnelle tous celles et ceux que les difficultés de l'existence ont conduit à un état de très grande précarité et d'exclusion. Ils offrent une mise à l'abri en journée et des prestations sociales et sanitaires. Selon les structures, les personnes suivies par les ESI peuvent y rencontrer une assistante sociale, une



© Bertrand Bajet - DASES - Ville de Paris

## STRUCTURES D'ACCUEIL DE JOUR À DISPOSITION DES PARISIENS EN GRANDE DIFFICULTÉ



### Structure d'accueil

- Bain-douche
- ▲ Espace Solidarité Insertion (ESI)
- ◻ Permanence Social d'Accueil (PSA)

### Dispositif spécialisé

- Se soigner
- S'occuper de soi
- S'orienter
- Se nourrir
- Se réinsérer
- Bagagerie solidaire

Source : Apur, Guide Solidarité - 2019

conseillère de la CPAM, obtenir une domiciliation administrative voire bénéficier d'un conseil juridique. Une aide administrative est proposée dans les Points d'information et de médiations multiservices (PIMMS) et les Points d'accès aux droits (PAD), les Maisons de la justice et du droit (MJD), par le médiateur de la Ville de Paris ou encore les permanences d'écrivains publics. À l'heure du numérique, des dispositifs connectés sont également disponibles. Les Espaces Publics Numériques (EPN) proposent des heures d'accès à Internet mais aussi des séances de formation, tandis que des services comme Reconnect ou Emmaüs Connect facilitent l'appropriation du numérique par les publics en situation de précarité.

**Dix-sept bains douches** municipaux sont mis à la disposition de toutes et tous gratuitement, ainsi que **onze baga-**

**geries solidaires**, dont deux nouvelles bagageries qui ont vu le jour dans les 7<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements, depuis la première édition de la Nuit de la Solidarité.

Des associations nombreuses et diverses offrent aide et soutien aux personnes majeures en grande précarité<sup>12</sup>, d'Emmaüs Solidarité à la Croix-Rouge, des Restos du Cœur au Secours populaire, des enfants du Canal aux équipes paroissiales... 120 lieux d'aide alimentaires ont notamment été recensés, dont onze restaurants solidaires de la Ville de Paris qui distribuent chaque année un total d'environ 4,6 millions de repas. La répartition géographique des structures d'accueil de jour montre une forte présence dans les arrondissements du nord-est parisien et du sud de Paris, et une plus faible présence et une offre moins diversifiée dans les arrondissements de l'ouest.

<sup>12</sup> - Ils s'intègrent au réseau parisien de la veille sociale, ce qui représente environ 900 000 passages.

---

## CONCLUSION

---

En 2020, pour sa troisième édition, la Nuit de la Solidarité a de nouveau réussi à mobiliser près de 1 900 professionnels et bénévoles pour améliorer la connaissance sur les personnes sans abri. Dans la nuit du 30 au 31 janvier 2020, ils ont sillonné les espaces publics parisiens de la façon la plus exhaustive possible et ont rencontré **3 601 personnes dénuées de solutions d'hébergement**. Un chiffre qui rappelle l'ampleur de ce phénomène de grande exclusion, tandis que 24 900 places d'hébergement étaient dans le même temps occupées par des personnes sans domicile.

En comparant ce résultat à ceux des années précédentes (3 035 personnes décomptées dans la nuit du 15 au 16 février 2018, 3 641 personnes dans celle du 7 au 8 février 2019), **une grande constance du nombre de personnes sans abri apparaît**, bien que leur répartition à l'intérieur du territoire parisien et ses différents arrondissements ait évolué. Au-delà de leur nombre, les données montrent également une forte stabilité dans les éléments qualitatifs recueillis sur leurs profils (caractéristiques socio-démographiques, détails de leur situation de rue, accès aux droits, ressources...).

Nouveautés de l'édition 2020, une question sur le fait de disposer d'une adresse pour recevoir son courrier et une autre question sur le caractère nouveau ou répété de la situation de rue ont apporté des éclairages sur l'accès aux droits et les trajectoires de vie des personnes sans abri à Paris. Ainsi, **la moitié des personnes interrogées a indiqué avoir une adresse pour recevoir son courrier**. De même, **la moitié était en situation de rue pour la première fois tandis que l'autre moitié avait déjà connu plusieurs épisodes sans**

**solution d'hébergement**, posant ici les questions relatives à la santé, au vieillissement, au non-recours, etc.

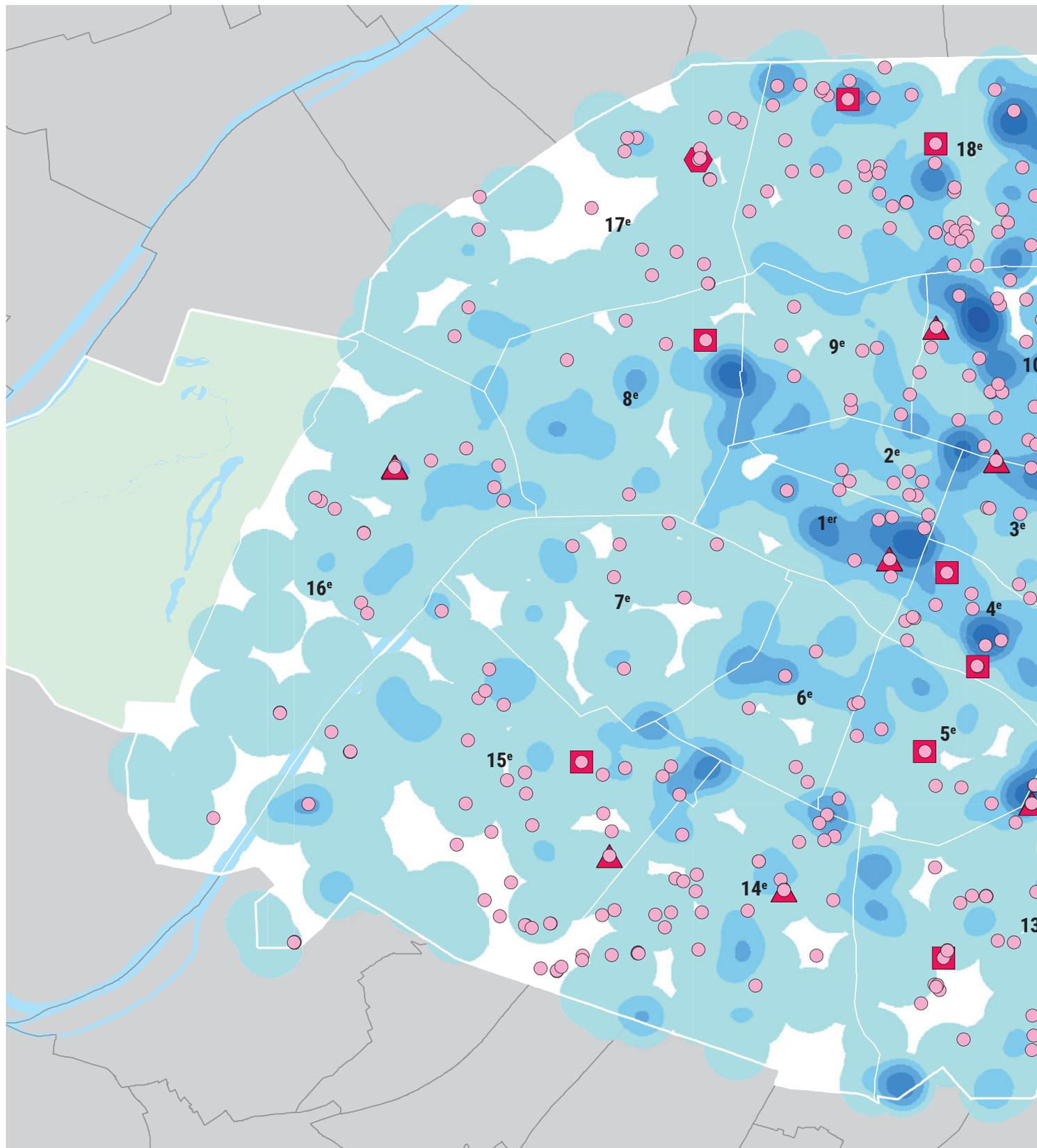
L'édition 2020 de la Nuit de la Solidarité visait également à explorer plus qualitativement certains espaces et leurs publics. Grâce aux partenaires institutionnels de l'opération, de nouvelles données ont pu être recueillies pour mieux cerner les profils et problématiques rencontrés par les personnes vivant dans les campements, les bois ou encore les talus du périurbain.

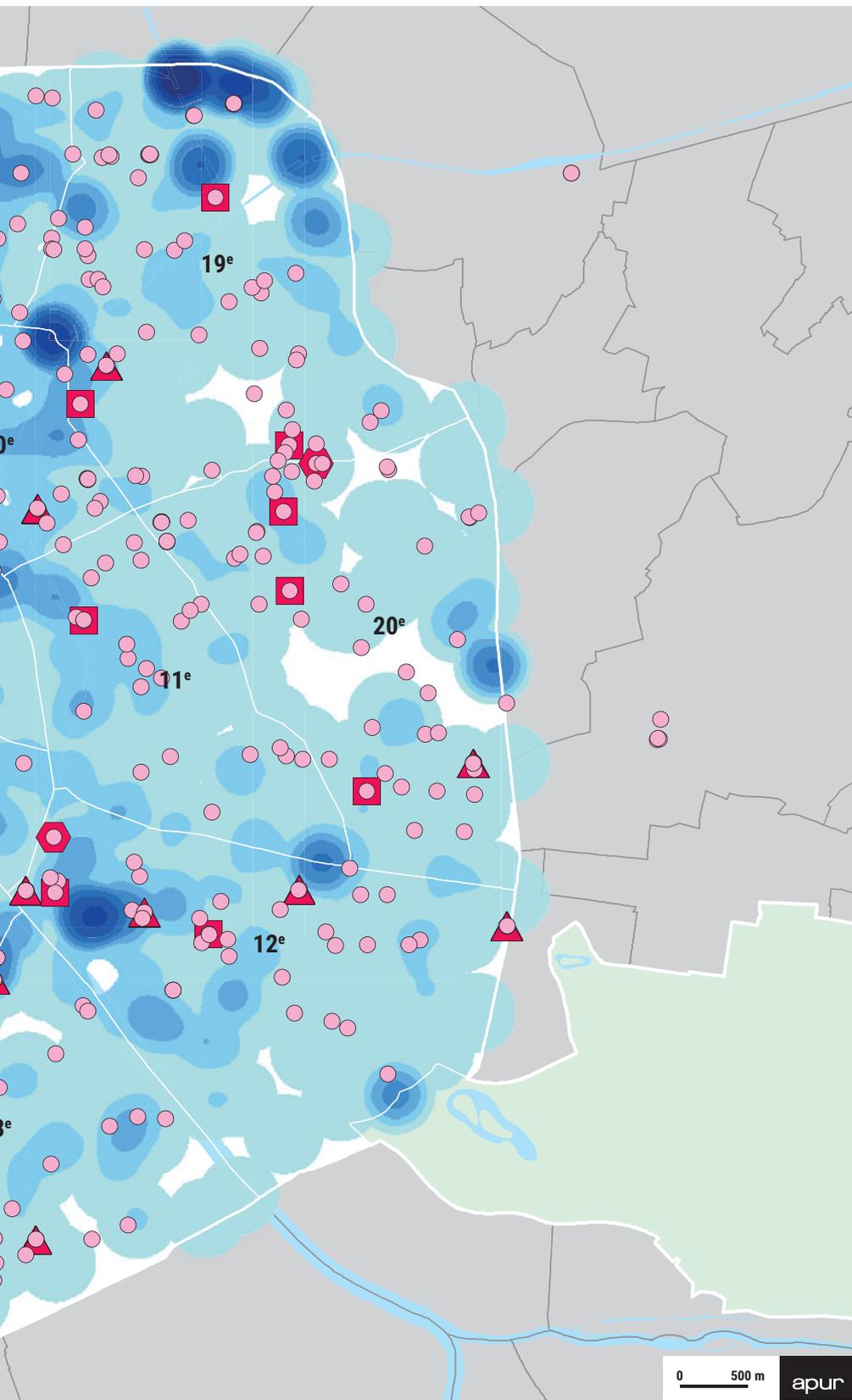
Plus globalement, ce premier cycle de trois Nuits de la Solidarité a permis de fiabiliser une démarche de décompte de rue qui était encore inédite en France en 2018. Il a apporté de nombreuses réponses aux questionnements qui se posaient jusqu'alors : combien de personnes vivent dans les rues et les autres espaces publics parisiens ? Quelles sont leurs trajectoires de vie (motifs de leur situation de rue, ancienneté à la rue...) ? Quelles sont leurs ressources et de quelles façons recourent-ils à leurs droits ?

**De nouvelles perspectives peuvent dès lors être imaginées pour la Nuit de la Solidarité**. Le comité scientifique encadrant la démarche a notamment fait part de son intérêt pour qu'elle soit déployée à une autre saison que l'hiver. La réalisation d'une opération au printemps ou à l'été paraît particulièrement intéressante dans l'optique de rendre visible le sans abrisme en dehors de la période hivernale et de concourir à transformer les représentations communes sur les personnes contraintes de dormir à la rue. Elle permettrait d'améliorer la connaissance des personnes sans abri et ainsi identifier de nouvelles pistes de démarches à mener pour lutter contre

le sans abrisme : quels écarts quantitatifs et qualitatifs pourrait-on observer dans la population sans abri parisienne entre les différentes saisons ? D'autres profils de personnes à l'abri l'hiver se retrouvent-elles sans solution d'hébergement l'été, comme par exemple des jeunes hébergées chez des tiers uniquement en période de grand froid ou des plus âgés qui oscillent entre CHU, CHRS ou EHPAD l'hiver et rue l'été ? Outre ces questionnements, les prochaines Nuits de la Solidarité pourront également directement concourir à évaluer les répercussions de la crise sanitaire sur les situations face à l'hébergement et au logement des Parisiens.

# ACCUEIL DE JOUR ET HÉBERGEMENT D'URGENCE EN 2020





**Structure d'accueil de jour**

- Bain-douche
- ▲ Espace Solidarité Insertion (ESI)
- ⬡ Permanence Social d'Accueil (PSA)
- Autres structures :
  - se soigner
  - s'occuper de soi
  - s'orienter
  - se nourrir
  - se réinsérer
  - bagagerie solidaire

**Densité**



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (janvier 2020)



---

# Contributions de partenaires et membres du comité scientifique de la Nuit de la Solidarité

---

## Interviews de professionnels

Afin de compléter les données directement issues du dispositif d'enquête déployé lors de la Nuit de la Solidarité, des interviews ont été réalisées avec plusieurs professionnels accompagnant quotidiennement les personnes sans abri. Ils ont ainsi partagé des éléments descriptifs sur les profils de ces publics et leurs besoins spécifiques, au-delà de celui relatif à l'accès à un hébergement ou un logement qu'ils partagent tous.

- Herbert Ndoumou, Chef de service Maraude Bois de Vincennes à Emmaüs Solidarité, caractérise les profils des personnes installées dans ce bois et revient sur leur conception de cet espace.
- Sara Daneshvar et Giulia Galvanone, coordinatrices Maraude-Migrants 75 / Premier-Accueil 75 à la Direction de l'urgence de France terre d'asile, insistent sur l'importance de l'accompagnement juridique et administratif des personnes vivant dans les campements et sur leur travail de repérage des plus vulnérables.
- Ramona Strachinaru, Coordinatrice « Familles en campements » à l'Unité d'Assistance aux Sans abri, Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection (DPSP / DAPPV) de la Ville de Paris, souligne la priorité à comprendre les dynamiques sociales au sein de chaque campement avant de pouvoir tisser un lien de confiance avec les personnes qui y vivent et pouvoir les accompagner dans leurs projets de vie.
- Sa collègue Gaëlle Melo, Coordinatrice « Médiation Usagers de Drogues » au sein de la même Unité d'Assistance aux Sans abri, décrit la multiplicité des acteurs et des dynamiques à comprendre pour son travail de médiation avec les usagers de drogues.

# Le bois de Vincennes comme lieu d'ancrage

*Interview avec Herbert Ndoumou, Chef de service Maraude Bois de Vincennes, Emmaüs Solidarité*

## Quelles sont les missions d'Emmaüs Solidarité dans le bois de Vincennes ?

La mission principale de la maraude d'intervention sociale du bois de Vincennes d'Emmaüs solidarité est **d'aller à la rencontre des personnes installées dans le bois de Vincennes**. L'action de maraude permet la création d'un lien, la mise en place d'une veille sociale auprès des personnes les plus vulnérables et/ou sans accompagnement social ainsi que la co-construction d'un projet d'accompagnement individualisé pour les personnes qui le souhaitent. L'accompagnement social proposé s'inscrit dans une démarche globale qui touche à tous les volets de l'intervention sociale : administratif, emploi, santé, hébergement, logement.

Parmi les missions qui ont été confiées à notre service de maraude, il y a également celle de **la coordination des actions des acteurs institutionnels et associatifs** intervenant dans le bois.

Depuis 2009, notre action ne cesse de se développer avec la mise en place d'activités diverses au sein du service. Bien que notre principale activité reste celle de « l'aller vers », nous avons pris le parti d'initier des activités complémentaires pour à la fois favoriser l'émergence de demandes, mais également être en mesure de répondre aux demandes et besoins d'un public hétérogène en proposant un accompagnement social global. L'objectif étant de créer et de préserver la relation avec le public tissée dans un premier temps sur leur lieu de vie, de les amener à se mobiliser et à se rendre vers les dispositifs existants mais aussi d'initier et de maintenir une dynamique d'insertion.

À savoir, qu'outre l'activité de maraude pure, l'équipe assure :

- **l'accueil du public** du bois de Vincennes au sein de notre local où les personnes ont la possibilité de rencontrer un travailleur social de l'équipe pour initier et/ou poursuivre un accompagnement social ;
- **le dispositif des « Premières heures »** d'Emmaüs Défi, qui permet aux personnes sans abri de reprendre petit à petit une activité professionnelle et ainsi construire un projet sur la durée ;
- **un atelier de jardinage et de bricolage**.

Enfin, en raison des fragilités psychologiques voire psychiatriques observées chez de nombreux usagers du bois, la maraude Emmaüs bois de Vincennes a amélioré ses prestations avec le recrutement d'une psychoclinicienne. Ses missions consistent en un soutien psychologique auprès des publics à travers des maraudes spécialisées et des permanences au local d'accueil et auprès des travailleurs sociaux dans leurs missions d'évaluation et d'accompagnement social des personnes, ainsi qu'une orientation des publics vers les établissements de soins, dans la mesure du possible.

## Quels profils ont les personnes qui s'installent dans le bois ?

Nos actions s'adressent à toutes les personnes installées dans le bois de Vincennes, qu'elles soient sédentarisées ou itinérantes.

Le public rencontré est très hétérogène, avec des parcours de vie marqués par des ruptures et des problématiques va-

riées. Il y a principalement des hommes isolés et de nombreux couples. Il arrive plus rarement que des femmes isolées et des familles s'installent dans le bois de Vincennes.

De manière générale, les personnes sont sédentarisées et installées pour la plupart avec des tentes en groupe communautaire, soit par affinité ou par mesures de sécurité. On observe une présence moins importante d'itinérants depuis deux ans.

Nos constats au niveau des personnes vivant dans le bois de Vincennes sont les suivants : un public changeant en fonction des saisons et en augmentation en période estivale, marquée par une présence plus importante de jeunes âgés entre 18 et 25 (accompagnés d'animaux) en été qu'en hiver, un public avec des problématiques d'addiction et notamment de toxicomanie de plus en plus présent, ainsi qu'une arrivée plus importante de personnes de l'Union Européenne (principalement de la Bulgarie et de la Roumanie).

### **De quelles façons conçoivent-elles l'espace du bois ?**

Il convient au préalable de préciser que la majorité des publics qui a élu refuge dans le Bois de Vincennes s'y est installée faute d'une solution d'hébergement adaptée à leur problématique. De ce fait, les personnes rencontrées en maraude viennent dans le bois principalement pour se reposer. En journée, les personnes vont en ville vaquer à leurs occupations, soit travailler, effectuer des démarches administratives, se soigner, se procurer de la nourriture ou bien faire la

manche. Le Bois de Vincennes est donc perçu comme un habitat avec toutes ses fonctionnalités. Un lieu ressource : on peut s'y reposer. Un lieu de socialisation et de convivialité : on peut y faire des rencontres, partager des expériences. Un espace de liberté et de tranquillité : on peut y installer sa tente (dans des zones tolérées) sans autorisation, aller et venir sans contrainte horaire, ou s'isoler du monde. Les habitants du bois considèrent cet espace comme un lieu naturel dont chacun peut disposer à sa convenance.

### **Quelle mobilité ont les personnes vivant dans le bois, se déplacent-elles souvent en dehors de ce lieu refuge ?**

Le Bois de Vincennes est assez bien desservi en transport en commun. La station de métro Château de Vincennes et la gare routière des bus franciliens se trouvent à proximité des principales entrées du bois. Pour autant, pour rejoindre les campements situés dans des zones éloignées des pôles de transport, les habitants du bois se déplacent à vélo pour la plupart d'entre eux. Ce mode de transport paraît assez commode notamment pour transporter ses courses ou des bouteilles d'eau. Les transports en commun n'étant pas disponibles après une certaine heure la nuit, le vélo reste de ce fait le seul moyen de rentrer au bois depuis la ville.

# Nos principaux enjeux sont celui de l'accompagnement juridique et administratif des personnes rencontrées et celui du repérage des plus vulnérables

*Interview avec Sara Daneshvar et Giulia Galvanone, coordinatrices Maraude-Migrants 75 / Premier-Accueil 75 à la Direction de l'urgence de France terre d'asile*

## Comment France terre d'asile construit-elle ses liens avec les personnes vivant en campements ?

France terre d'asile réalise des maraudes auprès des sans abri primo-arrivants, demandeurs d'asile, réfugiés statutaires ou déboutés vivant sur les campements et intervient pour cela dans tout Paris, mais particulièrement dans le Nord-Est parisien. Les personnes peuvent être amenées à venir sur ces campements pour se rapprocher de leurs connaissances, de personnes de leur communauté qui y sont déjà installées, mais aussi pour accéder aux services qui y sont proposés par des associations. Elles s'installent également aux endroits où leur présence est tolérée et les lieux des campements évoluent ainsi au fil de l'eau, en fonction des opérations de mise à l'abri et des contrôles policiers. France terre d'asile effectue un décompte dans ces zones de campements deux fois par semaine, selon une méthodologie différente de celle de la Nuit de la Solidarité (comptabilisation des cabanes et des tentes ainsi que des personnes dormant hors abri selon deux estimations : une haute pour laquelle une tente est égale à 2 personnes et une basse pour laquelle une tente est égale à 1 personne).

Nos principaux enjeux sont celui de l'accompagnement juridique et administratif des personnes rencontrées et celui du repérage des plus vulnérables pour leur trouver des solutions d'hébergement dans les meilleurs délais. France terre d'asile a mis en place une maraude pédestre et un véhicule aménagé en bureau pour faciliter le suivi des situations les plus complexes, prendre le temps de faire le point afin de bien comprendre les

situations pour les orienter vers les démarches appropriées, mais aussi remonter des signalements en cas de besoin.

## Comment répondez-vous aux besoins des personnes ?

Les personnes en campements ont des besoins spécifiques par rapport à la population générale des personnes sans abri. Pour elles, la priorité est l'obtention de papier et une stabilisation de leur statut. Notre mission est donc de les aider dans leurs démarches auprès de l'OFPPA (Office français de protection des réfugiés et apatrides), de répondre à leurs interrogations sur l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration). Pour leur accès aux droits, la domiciliation est un enjeu-clé. Elle est automatique dans le cadre des conditions matérielles mises en œuvre pour l'accueil des demandeurs d'asile.

Au-delà du besoin d'être accompagnés sur les plans administratif et juridique pour avancer sur la stabilisation de leur situation, nous retrouvons des demandes similaires à celles de la population générale des personnes sans abri : orientation vers des accueils de jour, bains douches, accès à la santé, aide alimentaire... Des distributions alimentaires sont ainsi organisées matin et soir par des associations dans les campements.

## Quelles solutions d'hébergement se dessinent pour les personnes accompagnées ?

Des conditions d'accueil et d'hébergement dignes sont demandées. Néanmoins ces personnes appellent généralement peu le 115 pour trouver une

place. Elles ne maîtrisent pas toutes le dispositif et celles qui le connaissent peuvent ne pas être intéressées par une solution d'hébergement pour une nuit, notamment par peur de perdre leur place sur le campement. Nous observons que la durée des parcours de rue ont tendance à s'allonger, avec des personnes restant plusieurs mois voire plusieurs années sans solution. C'est notamment le cas des demandeurs d'asile en « procédure Dublin » (Règlement UE n° 604/2013 du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013), qui restent souvent en attente sur le campement sans pouvoir bénéficier des conditions matérielles d'accueil.

Le travail sur les solutions d'hébergement pour les personnes vivant sur les campements peut prendre plusieurs formes. Pour les réfugiés statutaires et les déboutés du droit d'asile, il est possible de les orienter vers des dispositifs de droit commun (appel au 115 / lien avec le SIAO<sup>1</sup>). Pour les familles et mineurs, des places spécifiques sont réservées (en hôtel ou LIMA<sup>2</sup>). Un travail de collaboration important est mené avec la Ville de Paris, la Préfecture de Région et la Coordination de l'Accueil des Familles Demandeuses d'Asile (CAFDA) afin de prioriser les personnes selon des critères de vulnérabilité (femmes enceintes, enfants de moins de 3 ans...). Des prises en charge en hôtel ont eu lieu pendant le confinement et la pérennité de ce dispositif est en question.

1 - SIAO : service intégré d'accueil et d'orientation.

2 - LIMA : lieu de mise à l'abri.

# Dans les campements de familles, comprendre les dynamiques sociales et tisser un lien de confiance

*Interview avec Ramona Strachinaru, Coordinatrice « Familles en campements », Unité d'Assistance aux Sans Abri, Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection (DPSP/DAPPV) de la Ville de Paris*

---

## **Comment décririez-vous les espaces dénommés « campements de familles » ?**

Ce que nous dénommons « campements familles » sont facilement identifiables : la plupart des personnes qui y vivent sont roumanophones et il s'agit de campements familiaux où le lien social est très développé. Ces espaces se situent en peu en marge de la Ville. Au moment de la Nuit de la Solidarité, il y en avait cinq dont deux près de Porte de la Villette, un à la Porte de Vincennes, un sur des friches près du Boulevard Masséna et du boulevard périphérique et un sur le talus entre le Cimetière de Gentilly et le périphérique. Ils sont majoritairement constitués d'agglomération de baraques, de tentes, voire de façon plus marginale de squats de quelques bureaux désaffectés pour l'un des campements. Les familles qui y vivent peuvent être constituées aussi bien de couples avec enfants que de femmes ou hommes seul.e.s avec un ou plusieurs enfant(s).

Pour les cinq campements qui existaient au moment de la Nuit de la Solidarité, aucun ne ressemblait à l'autre en termes de profils des personnes ou de dynamiques à l'œuvre. Par exemple, un campement était constitué autour d'un noyau dur de deux familles, avec trois générations représentées (un grand-père vit par exemple avec ses enfants et petits-enfants), auxquelles se sont ajoutés des couples isolés. D'autres campements sont plus hétérogènes et des organisations à l'équilibre fragile se sont construites dans certains.

## **Quelles sont les spécificités des personnes vivant dans ces campements ?**

Pour les personnes installées dans ces campements, le lien social est très important et comporte un aspect holistique. Une famille peut par exemple englober un couple, des enfants et une tante qui ne dort pas forcément dans le même habitat mais vit à proximité. Une solution d'hébergement pour la seule famille nucléaire pourra donc être perçue comme insatisfaisante car la tante en serait exclue.

Les familles peuvent également préférer rester dans ces lieux d'installation précaires plutôt que de rejoindre des hôtels qui disposent pourtant de meilleures conditions matérielles (douches, eau chaude, etc.), par peur de l'isolement et par souhait de garder les réseaux d'entraide dont elles bénéficient.

## **En quoi consiste votre travail auprès des familles ?**

De façon générale, notre objectif à l'UASA (Unité d'Assistance aux Sans abri) est d'adapter nos missions en fonction des publics que nous rencontrons et de leurs besoins. Dans le cadre du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion, des moyens ont été dédiés à des missions spécifiques pour les familles avec enfants en situation de rue.

La maîtrise de la langue et des codes sociaux est ici impérative afin de rendre possible toute médiation. Lors des entretiens avec ces familles, il est tout d'abord essentiel de bien comprendre les récits de vie, les souhaits et priorités des personnes, avant d'entamer un suivi social plus classique.

Les campements peuvent être imbriqués à des circuits d'économie parallèle, où s'exerce une certaine violence ou pression. Tout notre travail consiste à construire une dynamique, une relation dans le temps, pour avancer ensemble. La spécificité de ces familles est qu'elles nécessitent une présence constante, sinon nous risquons de perdre leur attache. Grâce au lien tissé, certaines d'entre elles peuvent, au bout d'une certaine période de suivi social, évoquer les problématiques qu'elles rencontrent. Cette discussion amène un tournant : à partir de là, il devient possible de commencer à imaginer « l'après-campement ». Il faut alors être très présent pour elles, fournir un travail de fond et de transparence pour co-construire des solutions afin qu'elles puissent concrétiser les projets de vie digne qu'elles souhaitent. Au final, des personnes qui indiquaient au départ « être bien dans les campements » ou qui ne souhaitaient pas recourir au 115 ont tissé des liens de confiance avec nous et nous avons pu avancer ensemble vers un recours aux dispositifs car elles y ont trouvé de l'intérêt. Notamment, la domiciliation des personnes représente alors un enjeu fort pour démarrer un accompagnement global et une orientation vers des dispositifs de droit commun. Il s'agit de la première maille de la chaîne.

Néanmoins des accompagnements s'avèrent difficiles et la confiance de certaines personnes peut être difficile à gagner. C'est par exemple le cas d'hommes qui vivaient jusqu'à présent de mendicité et qui au-delà de 45 ans font face à des problèmes de santé majeures et se disent alors « vieux » et « abîmés », avec de faibles perspectives de travail. Les déplacements et allers-retours des per-

sonnes vers leurs pays d'origine compliquent aussi parfois le suivi. Des campements se forment et se déconstruisent au fil du temps.

À l'inverse des familles ancrées en France peuvent valoriser leurs possibilités d'insertion, dans l'optique de bénéficier d'un logement. Il s'agit de les orienter vers des aides (de la CAF, de la Sécurité sociale) et de solliciter des dispositifs d'insertion afin qu'ils puissent obtenir le travail stable qu'elles souhaitent. Les dispositifs de formation de l'État ou les emplois-tremplin de la Ville sont mis à profit. Un des enjeux est l'accès au travail des femmes et leur maîtrise de la langue française.

### **Développez-vous des axes d'accompagnement spécifiques ?**

L'aide des personnes isolées et des familles très précaires, en détresse, ou avec des enfants déscolarisés, est recherchée avant tout. Des évaluations conjointes avec les services de protection de l'enfance peuvent être réalisées pour amener à la scolarisation des enfants. Mais les allers-retours des familles vers leurs pays d'origine ne facilitent pas toujours leur scolarisation. Nous suivons aussi particulièrement les femmes enceintes. Les professionnels peuvent les orienter vers les services de PMI (protection maternelle et infantile) ou les maternités les plus proches pour travailler à leur intégration dans le quartier... Une PMI hors les murs a aussi été créée, avec la présence de sages-femmes et puéricultrices de la DFPE (Direction des Familles et de la Petite Enfance de Paris) et des plages horaires réservées pour ces familles.

# De multiples acteurs en jeu dans la médiation avec les usagers de drogues

*Interview avec Gaëlle Melo, Coordinatrice « Médiation Usagers de Drogues », Unité d'Assistance aux Sans Abri, Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Ville de Paris*

---

## En quoi consiste votre travail de « médiation usagers de drogues » ?

La médiation vise deux publics : les usagers de drogues en situation de rue et les riverains. Elle se déploie essentiellement dans le nord-est de Paris, dans les 10<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements, soit vers les Portes de la Chapelle et d'Aubervilliers, les quartiers de Stalingrad et Rosa Parks, ainsi que les abords de la Gare du Nord et de la Gare de l'Est.

Notre premier objectif est d'aller vers les usagers de drogues pour qu'ils nous reconnaissent et que nous puissions les informer et les orienter vers des dispositifs spécifiques, en lien avec les associations de réduction des risques. Le fait qu'ils nous connaissent est essentiel, et la médiation sera facilitée par le fait qu'on ait avant tout parlé de tout et de rien avec eux. Depuis 2019 et le plan « crack »<sup>3</sup>, des maraudes sont réalisées auprès d'eux, à des horaires différents selon les secteurs et leurs problématiques particulières. Ce plan vise, entre de nombreux autres sujets, à ce qu'il y ait un grand nombre d'acteurs sur le terrain pour couvrir les différents lieux sept jours sur sept. La Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risques (MMPCR) aide également à réunir différents acteurs pour mieux travailler ensemble, par exemple avec des gestionnaires/professionnels de CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues). Elle a rendu plus facile l'accompagnement des usagers de drogues vers les structures et dispositifs qui sont déployés pour les aider/accompagner. La collaboration est par exemple essentielle avec les équipes mobiles des CAARUD qui vont directe-

ment vers les usagers et établissent avec eux un lien de confiance, tout comme avec la RATP qui organise des maraudes dans des souterrains du métro, en partenariat avec certaines associations de réduction des risques. La première salle de consommation à moindre risque (SCMR) de Paris, est aussi un lieu important : elle a été ouverte pour les « injecteurs » ou bien les poly-consommateurs qui s'injectent et inhalent des substances, pour éviter la consommation de rue et accompagner au mieux les usagers. Ceux qui utilisent exclusivement du crack ne peuvent par exemple pas y aller. L'arrêté qui a permis l'ouverture de cette salle a été modifié à l'été 2019<sup>4</sup> à la demande des professionnels et des consommateurs : le précédent évoquait des « salles d'injection » et le terme de « salles de consommation » est aujourd'hui préféré, ce qui constitue une avancée pour l'ouverture de nouvelles salles destinées à un public plus large que les usagers de drogues par voie intraveineuse.

D'autre part, le travail avec les riverains, qu'ils soient habitants, commerçants, ou représentants de structures municipales, s'effectue à partir des signalements émis directement via notre mail générique, ou par le biais des Mairies d'arrondissement. Nous sommes présents pour eux, disponibles par téléphone, mail ou sur place pour répondre à leurs interrogations, à leurs doléances. Pour donner un exemple, dans une rue du 10<sup>e</sup> arrondissement, des travaux ont entraîné la fermeture d'une station de métro où beaucoup d'usagers de drogues étaient postés, les amenant à se déplacer dans la rue même. Des riverains ont alors signalé leur présence et la maraude est venue les rencontrer pour leur expliquer sa mis-

**3** - Plan d'action 2019-2021 sur la problématique du crack à Paris dans le nord-est parisien, porté par la Préfecture de Paris et d'Île-de-France, la Préfecture de police, la Ville de Paris, l'Agence régionale de santé Île-de-France (ARS), les associations et les maires des arrondissements concernés. Ce plan comporte 4 objectifs : « accompagner les usagers pour réduire les risques et favoriser les parcours de soin ; renforcer les capacités d'hébergement et d'espaces de repos ; intervenir dans l'espace public à destination tant des usagers que des habitants ; améliorer la connaissance des publics concernés » (<https://www.paris.fr/pages/lutte-contre-le-crack-un-plan-d-actions-2019-2021-6843>).

**4** - Arrêté du 15 juillet 2019 modifiant l'arrêté du 22 mars 2016 portant approbation du cahier des charges national relatif à l'expérimentation d'espaces de réduction des risques par usage supervisé, autrement appelés « salles de consommation à moindre risque ».

sion, laisser ses coordonnées et fonder les bases du dialogue pour co-construire des solutions convenant aux usagers de drogues et aux riverains. La situation a vraiment été améliorée grâce à ce travail.

Pendant le confinement, le nombre de signalements a bondi : habituellement, lorsque les riverains sortent de chez eux le matin ils ne rencontrent pas les usagers de drogues, mais ces derniers sont devenus plus visibles la journée du fait du confinement. Des riverains se sont regroupés en associations pour faire porter leurs voix et montrer leur désarroi face aux nuisances que les regroupements de personnes peuvent créer.

### **De quelles façons les usagers de drogues investissent-ils les espaces de rue ?**

Les usagers de drogues se déplacent beaucoup, par rapport à la population générale des sans abri qui sont souvent davantage attachés à leur lieu de vie. En fonction de la fermeture de squares, notamment la nuit, ils vont circuler vers d'autres espaces. Les évacuations de certains lieux (par exemple celui dit de « la Colline » en novembre 2019) en ont poussé certains à se déplacer de la périphérie de Paris à des quartiers plus centraux (Stalingrad, Marcadet, Jardin des halles...).

Des déplacements sont aussi nécessaires aux usagers de drogues vivant à la rue pour leur recherche de produits et de l'argent nécessaire à leur acquisition. Ils sympathisent avec des « Modou » (dealers de crack), cherchent une solution financière (prêt de la part d'amis, manche...) et peuvent rejoindre leurs amis pour consommer, les partages de drogues

étant courants. Ils ont leurs habitudes de quartier et leur cercle de connaissances, qui peut se rapprocher d'un fonctionnement en communauté. Une des craintes liées à l'arrêt de la drogue auxquelles font face certains usagers est alors celle de perdre son cercle social.

Nos orientations des usagers de drogues vivant à la rue vers des structures d'accueil demandent aussi logiquement une certaine mobilité, avec des embûches sur certains parcours. Les médiations réalisées avec les usagers de drogues à Stalingrad peuvent en effet déboucher sur une proposition de rejoindre le centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie du « Sleep in » géré par le groupe SOS, qui offre un espace de repos de jour et de nuit situé à une quinzaine de minutes de marche. Néanmoins le trajet le plus court n'est pas le plus commode car il entraîne un passage devant certains lieux de deals qui risquent de tenter les usagers... À noter qu'il est impossible de consommer dans les structures quelles qu'elles soient, à l'exception de la salle de consommation gérée par Gaïa. D'où le sentiment de certains usagers de drogues d'être « rejetés », selon leurs dires, de structures non spécialisées dans la réduction des risques, dont l'accueil est pourtant dit inconditionnel.

### **Les groupes qui se construisent sont-ils homogènes ou à l'inverse constitués de profils différents ?**

Nous pouvons rencontrer de grands groupes d'usagers de drogues, comme celui de 90 personnes que nous avons décompté à Stalingrad lors de la Nuit de la Solidarité. Il est alors difficile de

différencier les « Modou » et les usagers de drogues, ainsi que les personnes qui disposent d'un toit et celles qui n'en ont pas. En effet les vendeurs de drogues peuvent être dénués de solution d'hébergement, à l'inverse de consommateurs qui peuvent en fait être hébergés, à l'hôtel ou ailleurs. Certains usagers de drogues alternent ainsi entre de l'hébergement ponctuel et la rue. Certains peuvent dormir dans un hôtel hors de Paris la journée (ou bien de temps en temps), puis sur une grille d'aération la nuit où ils consomment. Des usagers réguliers de Stalingrad ont aussi un travail, une maison en périphérie, mais viennent seulement y chercher leurs produits de consommation.

Certains campements aux installations précaires rassemblent également différents profils de publics. Une seule tente peut servir d'installation à plusieurs personnes et pour plusieurs fonctions, entre lieux de passe, de consommation ou de sommeil.

À certains moments, les publics migrants et usagers de drogues se côtoient dans un même espace, comme cela a pu être le cas à la sortie du périphérique Porte d'Aubervilliers, avant l'évacuation d'un campement.

# Introduction aux contributions

Les articles qui suivent ont été rédigés par des membres du comité scientifique de la Nuit de la Solidarité. Ils consistent en des réactions aux résultats de la Nuit, des analyses et interprétations de données. Leur objectif est d'apporter des compléments aux résultats statistiques présentés précédemment et d'offrir aux lecteurs des précisions sur différents aspects du sans abrisisme parisien.

Certains de ces textes mettent en perspective les résultats de la Nuit de la Solidarité par rapport à d'autres données existantes. Ainsi, dans une visée comparative, la DRIHL (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement) analyse les points communs et écarts entre les profils des personnes vivant à la rue rencontrées lors de la Nuit de la Solidarité et celles qui avaient été hébergées dans les structures de renfort hivernal le même soir. La Fédération nationale des acteurs de la Solidarité Île-de-France et le Centre

d'action sociale de la Ville de Paris apportent quant à eux leurs regards croisés sur le dispositif de la domiciliation administrative, un dispositif primordial pour l'accès aux droits des personnes sans abri.

Les chercheurs Mauricio Aranda et Vianney Schlegel partent quant à eux d'une situation paradoxale : celle de la forte fréquence du non-recours au 115 parmi les personnes pourtant dénuées de solutions d'hébergement rencontrées lors de la Nuit de la Solidarité. Leurs analyses amènent des conclusions d'ordre plus général sur le système d'accueil et d'accompagnement des personnes sans abri.

Des éclairages sont par la suite fournis sur trois types de publics en particulier : les personnes vivant dans les campements du Nord-Est parisien (par l'Observatoire social de la DASES), celles s'abritant dans le métro (par l'Observatoire du Samu Social de Paris et la RATP)

et les familles sans solution d'hébergement (par l'Observatoire du Samusocial de Paris).

Si la plupart des textes proposés par les membres du comité scientifique s'appuient ainsi sur des résultats déjà établis, deux d'entre eux réagissent aux résultats de la Nuit de la Solidarité en proposant des hypothèses d'interprétation des données et des pistes de travail à conduire par la suite. Ainsi, Sophie Rouay-Lambert s'interroge sur la définition des « vieux sans abri » et l'allongement de la vie en situation de rue tandis qu'Olivier Peyroux questionne les mobilités géographiques intra-parisiennes des personnes sans abri d'une année sur l'autre.

Enfin, le CASVP a souhaité s'appuyer sur des retours d'expériences de responsables d'équipes de la Nuit de la Solidarité pour mettre en lumière certaines observations partagées sur les personnes sans abri rencontrées lors de l'enquête.

DRIHL	1 - Profil des personnes accueillies dans le dispositif hivernal parisien – enquête Une Nuit Donnée
FAS IdF / CASVP	2 - Une adresse pour exister : La difficulté d'accès à une domiciliation, premier frein à l'insertion des personnes sans abri
	2bis - La mise en œuvre du dispositif de domiciliation : une nouvelle réponse du CASVP pour renforcer l'offre parisienne
Mauricio Aranda et Vianney Schlegel	3 - Dispositifs d'aide aux sans abri : entre saturation, multiplication et requêtes (non-) pourvues
Observatoire social de la DASES	4 - Les campements du nord-est parisien : des personnes sans abri vulnérables aux marges de la capitale
Observatoire du Samusocial de Paris / RATP	5 - Les sans abri présents dans le métro : des personnes aux profils variés, naviguant entre l'intérieur et l'extérieur du réseau
Observatoire du Samusocial de Paris	6 - L'invisibilité des familles sans domicile à Paris : où vont-elles ? Que font-elles ?
Sophie Rouay-Lambert	7 - Les sans abri ont-ils le temps de vieillir ?
Olivier Peyroux	8 - Vers une recomposition de la géographie des sans abri à Paris ?
CASVP	9 - Participer à la Nuit de la Solidarité, « être au cœur du problème et savoir ce que vivent les personnes dans la rue »
CASVP	10 - Une première conférence des Villes sur les opérations de décompte de rue

# Enquête : les personnes accueillies dans le dispositif hivernal la nuit du 30 au 31 janvier 2020

**Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL)**

Au 1<sup>er</sup> novembre 2019, 4332 places de renfort hivernal potentiellement mobilisables ont été identifiées en Île-de-France, ainsi que 1863 places supplémentaires en cas de déclenchement du plan grand froid. La Nuit du 30 au 31 janvier 2020, 4551 places étaient ouvertes en Ile-de-France, dont 2040 à Paris (le plan grand froid n'était pas déclenché mais de nouvelles places ont été identifiées au fur et à mesure de l'hiver pour compléter les 4332 places préalablement repérées). Parmi elles, 2335 places étaient dédiées à l'hébergement des familles.

## Profil des personnes rencontrées dans les structures hivernales franciliennes : de nombreuses familles, une forte proportion de femmes

Durant la nuit du 30 au 31 janvier 2020, soit au même moment que la Nuit de la Solidarité parisienne, 2221 personnes

correspondant à 1491 ménages (dont 255 à Paris) ont répondu à l'enquête Nuit donnée. Les femmes représentent près de la moitié des personnes enquêtées en structures hivernales (48 %), un chiffre relativement stable sur les trois dernières éditions de l'enquête (48 % en 2018 et 52 % en 2019), et bien supérieur aux 14 % de femmes décomptées en rue à Paris la même nuit.

Un peu moins d'une moitié des personnes enquêtées sont seules (49 %), contre 75 % des personnes rencontrées en situation de rue le même soir à Paris. Les familles monoparentales et les couples avec enfants représentent respectivement 23 % et 24 % des personnes enquêtées, alors que l'ensemble des familles ne constituent que 2 % des personnes observées lors de la NDLS. Cette forte proportion de femmes et de familles s'explique par la spécialisation d'une grande partie des places d'hébergement hivernales, destinées à ac-

cueillir majoritairement des familles, et dans une moindre mesure, des femmes isolées.

Près de 80 % des adultes interrogés sont des étrangers non ressortissants de l'Union Européenne, une proportion en augmentation constante mais légère depuis 2017 dans toute la région (75 % en 2018 et 78 % en 2019).

## Une errance souvent relativement récente, et des épisodes de rue courts, entre deux solutions d'hébergement

45 % des ménages franciliens interrogés dans les structures de renfort hivernal déclarent être dans une situation de précarité vis-à-vis du logement depuis plus d'un an, alors que c'est le cas pour 61 % des personnes rencontrées à la rue dans la NDLS. À l'inverse, près d'un tiers (32 %) déclarent être dans cette situation depuis moins de 6 mois, une proportion supérieure à celle des personnes en situation de rue (25 %).

Par ailleurs, les ménages enquêtés dans le cadre de l'enquête Nuit Donnée semblent être en situation de rue de façon beaucoup plus intermittente que les publics rencontrés à la rue à Paris la même nuit. Plusieurs éléments viennent corroborer cette hypothèse. En effet, même si 44 % d'entre eux déclarent avoir été admis dans la structure de renfort hivernal dans laquelle ils sont pour une « sortie de rue, d'un hébergement ou d'un squat », 70 % déclarent n'avoir pas été en contact avec les maraudes au cours de l'année précédente, ce qui laisse supposer que l'épisode de rue n'a

### MÉTHODOLOGIE

Qui bénéficie du dispositif hivernal ? Pour contribuer à clarifier cette interrogation, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement d'Île-de-France et la Fédération des Acteurs de la Solidarité d'Île-de-France ont organisé pour la huitième année consécutive l'enquête « une nuit donnée », durant la nuit du 30 au 31 janvier 2020. Elle portait sur les personnes présentes dans les centres d'hébergement, les abris de nuit et les gymnases franciliens ouverts uniquement pendant la période du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars, hors accueil en hôtel\*. Les personnes enquêtées ont été préalablement orientées par des services de compétence départementale (115, services intégrés d'accueil et d'orientation, maraudes, accueils de jour et espaces solidarité insertion).

Avertissement : Cette contribution vise à rendre compte du profil des personnes hébergées exceptionnellement dans le cadre du plan hivernal, et de le mettre en perspective avec celui des personnes rencontrées à la rue en hiver. Les remontées de structures parisiennes n'étant pas complètes pour cette édition de l'enquête, cette contribution s'appuie sur les données régionales qui elles, sont comparables en volume et en qualité à celles des éditions précédentes de l'enquête. Malgré les différences de périmètre géographique, la comparaison des publics en situation de rue et hébergés à une même date reste pertinente.

\* En raison de la crise sanitaire, le dispositif a été étendu cette année jusqu'au 10 juillet 2020.

pas duré dans le temps. De plus, près d'un tiers des répondants cite comme motif d'admission dans la structure la perte de logement, la sortie d'hôtel ou d'un centre d'hébergement. C'est donc que les ménages hébergés dans le cadre du plan hivernal sont pour certains également bénéficiaires d'autres dispositifs d'hébergement à d'autres moments de l'année (CADA, hôtel, CHU, etc.).

Plus de la moitié des ménages interrogés cite le lieu d'hébergement du jour de l'enquête comme lieu de résidence le plus fréquent le mois précédent. 16 % des ménages étaient dans un autre centre d'hébergement, et 7 % déclarent avoir passé une majorité des 30 dernières nuits à l'hôtel. Le dispositif de renfort hivernal semble donc profiter à une grande partie des ménages pour l'ensemble de la durée du dispositif, avec une relative stabilité dans les lieux d'accueil.

### **Un recours aux services de la veille sociale qui diffère de celui des publics rencontrés à la rue**

Un peu moins de neuf ménages franciliens sur dix interrogés dans les structures de renfort hivernal ont déclaré avoir été orientés sur cette place en structure hivernale par le 115/SIAO (89 %). De plus, près de la moitié des ménages déclare avoir fait une demande pour une place d'hébergement au SIAO entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 octobre 2019 (avant la mise en place du plan hivernal). Ce chiffre est en augmentation sur les trois dernières vagues d'enquête Nuit Donnée (38 % en 2018 et 40 % en 2019). Plus de la moitié des ménages

déclare également avoir appelé le 115 pour une place d'hébergement au cours de cette même période, alors que 62 % des répondants à la question pour la NDLS déclarent ne jamais appeler le 115. L'usage du 115 et des demandes via le SI insertion est donc bien plus fréquent chez les ménages hébergés dans les places de renfort hivernal que parmi les personnes en situation de rue à cette même date. Ce résultat peut s'expliquer en partie par le fait que les familles avec enfants, et dans une moindre mesure les femmes isolées, ont une plus grande probabilité d'être effectivement orientées par le 115/SIAO vers une structure d'hébergement, même temporaire, que les hommes isolés, qui constituent la majorité du public rencontré en situation de rue l'hiver.

Les ménages rencontrés dans les structures de renfort hivernal franciliennes semblent hébergés de façon relativement stable en période hivernale, et généralement plus utilisateurs des services de la veille sociale que les publics rencontrés à la rue. L'enquête 2021 devra confirmer ces spécificités pour un même périmètre géographique avec l'analyse des questionnaires remontés de structures parisiennes. C'est avec l'objectif d'obtenir le panorama le plus complet des publics en situation de rue ou d'hébergement temporaire, pour répondre au mieux à leurs besoins, que l'enquête Nuit Donnée sera renouvelée en 2021, en partenariat avec la FAS Île-de-France.

# Une adresse pour exister : la difficulté d'accès à une domiciliation, premier frein à l'insertion des personnes sans abri

Fédération des acteurs de la solidarité (FAS IdF)

*Pour la première fois en 2020 les bénévoles de la Nuit de la Solidarité ont interrogé les personnes rencontrées sur leur accès à une adresse pour recevoir leur courrier. Ce premier éclairage à l'échelle du territoire parisien nous permet d'affiner notre connaissance des besoins sur une problématique d'ampleur régionale.*

*Alors que le dispositif parisien de la domiciliation est porté par le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP) et le réseau associatif, la FAS IdF et le CASVP ont souhaité partager l'analyse de ces données qui rendent compte de l'action des associations et du CCAS parisien, leurs difficultés et des perspectives envisagées pour améliorer l'accès à ce droit.*

## Une domiciliation, pourquoi faire ?

Pour les personnes sans domicile stable qui ne peuvent recevoir leur courrier à domicile, la domiciliation consiste en l'utilisation de l'adresse postale d'un organisme. En permettant de déclarer une adresse, la domiciliation est un préalable nécessaire pour engager des démarches administratives, ses imputations sont importantes pour les administrations et collectivités qui devront ouvrir des droits et prestations aux personnes domiciliées sur leur territoire : inscription à l'école, couverture maladie, versement d'un RSA...

## Malgré une obligation légale un territoire francilien inégalement couvert

La domiciliation est un droit énoncé dans le Code d'Action Sociale et des Familles (articles L. 264-1 à 10). Les CCAS

ont l'obligation légale de domicilier les personnes qui en font la demande dès lors que celles-ci présentent un lien avec la commune.

Nombre d'élus locaux freinent cependant l'ouverture de domiciliations par leur CCAS afin de limiter la stabilisation des publics précaires ainsi que l'ouverture de droits et le versement des prestations afférentes par leur territoire.

Seuls 23 % des CCAS franciliens déclaraient en 2017 une activité de domiciliation alors qu'ils en sont les acteurs de plein droit [1]. Ce refus entraîne des reports importants de publics sur d'autres territoires, mettant en difficulté les collectivités qui respectent la loi.

De nombreuses personnes hébergées par le Samusocial de Paris en banlieue parisienne sont ainsi renvoyées vers Paris pour accéder à une domiciliation et ouvrir leurs droits, saturant les guichets des administrations parisiennes. Paris représente ainsi 47 % des domiciliations réalisées en Ile-de-France (pour 18 % de la population francilienne).

En l'absence d'un pilotage préfectoral assurant le respect du droit et la coordination des acteurs, les égoïsmes territoriaux prévalent au détriment des publics et de certaines collectivités.

## Face à des besoins en croissance, les associations engagées auprès des publics

Afin de répondre aux difficultés d'accès de leurs publics, des associations agréées par la Préfecture ont développé une offre de domiciliation.

Cette action nécessite de mobiliser des personnels formés, des locaux adaptés et des outils de gestion dédiés. En 2013, le coût moyen annuel d'une domiciliation en CCAS était estimé à 93 euros [2]. Comme les CCAS, les associations ne bénéficient d'aucun financement pour cette action qu'elles portent sur fonds propres avec des moyens humains et logistiques limités.

## À Paris, malgré la mobilisation du secteur associatif et de la Ville, de nombreuses personnes restent sans solution

À Paris, 42 associations et le CASVP comptabilisaient fin 2017 plus de 43 350 domiciliations (hors domiciliation asilaire), avec une croissance de 18 % des nouvelles domiciliations par rapport à 2016.

Malgré cet effort important et l'extension, depuis janvier 2020, des capacités de domiciliation du CASVP, 41 % des personnes ayant répondu au questionnaire de la Nuit de la Solidarité ont indiqué ne pas avoir de lieu où recevoir leur courrier, confirmant le constat partagé par les acteurs de terrain d'une saturation endémique du dispositif parisien de domiciliation.

## Pourquoi les publics peinent-ils à accéder à une domiciliation ?

En 2017, interrogés par la DRIHL sur leur activité, 21 organismes domiciliaires et 2 des 3 permanences sociales d'accueil du CASVP déclaraient avoir notifié 14 858 refus de domiciliation, un chiffre en augmentation de 33 % par rapport à 2016.

La première cause est la saturation des organismes (45 % des refus déclarés). Face à des guichets fermés, les personnes doivent multiplier les démarches auprès de nombreux organismes avant de trouver une place disponible.

### **Qui sont les exclus de la domiciliation ? Analyse des profils des 392 répondants non-domiciliés de la Nuit de la Solidarité**

Une surreprésentation des nouveaux sans abri parisiens

- 58 % des personnes à la rue depuis moins d'un an n'ont pas de domiciliation ;
- 21 % des non domiciliés sont arrivés en rue depuis 3 mois à un an (pour 15 % des domiciliés) ;
- 17 % des non domiciliés sont arrivés à Paris depuis 3 mois à un an (pour 10 % des domiciliés).

La difficulté d'accès à un suivi social et l'arrivée récente en rue et à Paris se conjuguent et déterminent l'accès à une domiciliation donc aux droits qui en dépendent :

- 19 % des non domiciliés déclarent un suivi social (57 % des domiciliés) ;
- 54 % des non domiciliés déclarent n'avoir aucune ressource financière (36 % des domiciliés) ;
- 7 % des non domiciliés déclarent des prestations ou minimas sociaux (31 % des domiciliés) ;
- 15 % des non domiciliés déclarent une couverture maladie (52 % des domiciliés) ;
- 41 % des non domiciliés n'ont pas vu de médecin depuis plus d'un an (27 % des domiciliés).

### **Quelles perspectives pour améliorer l'accès des publics ?**

Face aux conséquences de cette saturation sur la réinsertion des publics sans abri la FAS Ile-de-France appelle à l'ouverture de nouvelles capacités de domiciliation à travers :

- Le financement aux associations et CCAS de leur action de domiciliation et une compensation financière des prestations ouvertes.
- Un pilotage resserré à l'échelle régionale, par les services de l'État, de l'offre de la domiciliation permettant une mobilisation des territoires déficients et une répartition territoriale améliorée.
- L'agrément préfectoral de nouvelles associations qui proposent déjà des mesures d'accompagnement à des publics spécifiques.
- Le développement de l'offre généraliste du CASVP dont la mobilisation a permis de réelles avancées en 2020.
- Un renforcement de l'articulation entre domiciliation asilaire et généraliste.

### **RÉFÉRENCES**

[1] Situation de l'habitat et de l'hébergement, Suivi du Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (SRHH) au 31 décembre 2019, DRIHL, juillet 2020.

[2] Enquête et observation sociale numéro 8, L'élection de domicile pratiquée par les CCAS, Marie Mallet, Maeva Castel et Juliette Boureau, UNCCAS, avril 2015.

<https://www.unccas.org/l-election-de-domicile-pratiquée-par-les-ccas-avril-2015>

# La mise en œuvre du dispositif de domiciliation : une nouvelle réponse du CASVP pour renforcer l'offre parisienne

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP)

## La domiciliation, une étape indispensable dans le parcours de toutes les personnes mal-logées

Les personnes sans abri représentent une minorité du public domicilié : l'UNCCAS, dans son enquête de 2016 [1], pointait un glissement du dispositif par rapport à son ambition initiale, puisque le profil le plus fréquent était celui des personnes hébergées chez un tiers. De fait le dispositif de domiciliation, qui est un droit pour toute personne sans domicile stable, recouvre un public aux parcours et aux situations divers de mal logement, mais rassemblé par une problématique de « toit » : personnes à la rue, hébergées chez des tiers, voyageurs, personnes résidant en habitat précaire ou inadapté (voiture, squat, bidonville...), personnes victimes de violence et ne pouvant réceptionner leur courrier de façon sécurisée chez elles...

## Mieux connaître les trajectoires du public domicilié pour mieux adapter les dispositifs

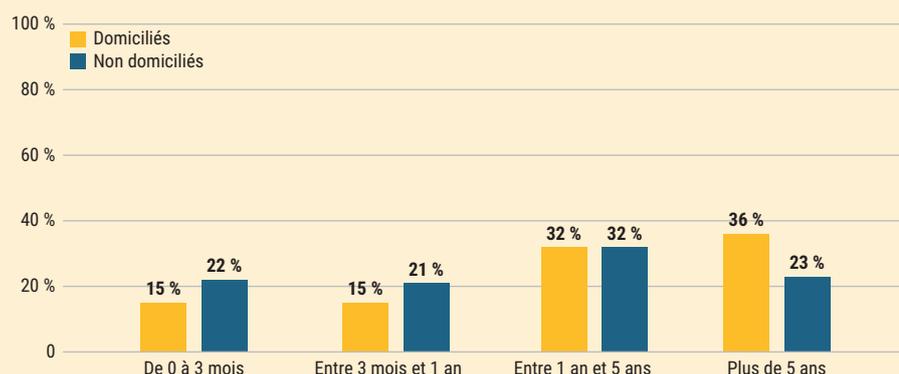
Toutefois, trop peu de chiffres consolidés existent sur ce dispositif, ses publics et leur parcours, tant au niveau local qu'au niveau national. Grâce à la NDLS, dont l'un des objectifs est d'améliorer la connaissance des publics en situation de rue et de leurs besoins, les pouvoirs publics parisiens disposent pour la première fois d'un chiffre estimant le taux de couverture du dispositif de domiciliation. Ainsi plus de 2 personnes sur 5 interrogées cette nuit-là déclaraient avoir une adresse pour recevoir du courrier dans une association ou institution (43 %). D'autre part 80 % des ménages accueillis dans le dispositif hivernal 2019-2020 en Île-de-France disposaient d'une domiciliation.

## Analyse des profils des répondants domiciliés de la Nuit de la Solidarité

Une surreprésentation de personnes aux prises avec des problématiques de logement et ancrées à la rue depuis longtemps

- Il n'est pas possible d'établir un portrait type des personnes domiciliées rencontrées lors de la NDLS, il est intéressant toutefois de noter que les personnes déclarant avoir une domiciliation administrative sont plus que les autres des personnes isolées (82 % vs 76 %) et que les jeunes sont moins représentés (seulement 8 % des personnes domiciliées ont moins de 25 ans contre 16 % des non domiciliées).
- Si le principal motif de sans abris déclaré est l'arrivée à Paris sans logement (41 % pour les personnes domiciliées vs 51 % pour les non domiciliées),

## DURÉE DE PRÉSENCE DANS LA RUE SELON LA DOMICILIATION



Source : Nuit de la Solidarité 2020 – Traitement Apur

un quart des personnes domiciliées évoquent les accidents de vie comme étant à l'origine de leur situation actuelle, souvent révélateurs de trajectoires individuelles jalonnées de ruptures et teintées d'insécurité face à l'avenir.

- Les personnes domiciliées dorment moins souvent dans la rue que les non domiciliées (30 % vs 39 %). Par ailleurs, les personnes domiciliées déclarent plus souvent avoir fréquenté un centre d'hébergement (pour 44 % d'entre elles vs 35 % pour les non domiciliées).
- Enfin le taux de domiciliation varie en fonction de la durée de présence à la rue : plus le temps passé à la rue est long et plus le taux augmente. Ainsi, si les personnes domiciliées sont marquées par un recours aux droits plus important, ce qui témoigne de la capacité de ce dispositif à atteindre de ce point de vue son objectif, il ne semble pas être pour autant corrélé à une sortie de rue.

**La création en 2020 du site de domiciliation « Paris Adresse » par le CASVP (cf. encadré), si elle est une réponse ambitieuse, ne peut être une solution suffisante à l'ensemble des besoins de domiciliation à Paris.** Face à l'ampleur de la demande, les organismes domiciliataires parisiens et franciliens dans leur ensemble doivent être financés, outillés et accompagnés dans leurs missions afin que se conjuguent au mieux solidarité locale et nationale.

**Les chiffres de la NDLS montrent également la nécessité de la consolidation d'un maillage territorial pour informer les personnes de ce droit et les accompagner dans son accès.**

Ce dispositif essentiel doit donc être (re)pensé et piloté globalement à l'échelle régionale, en cohérence avec les autres dispositifs d'accès aux droits et dans un contexte de saturation de l'offre d'hébergement parisienne.

## RÉFÉRENCES

[1] Enquête et observation sociale numéro 12, Face au mal-logement, les CCAS/CIAS impliqués. D'une réponse à l'urgence à l'accompagnement vers un logement pérenne, Fanny Koch-Ortega, Marie Gloor et Juliette Boureau, UNCCAS, février 2018.

## PRÉSENTATION DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL PARIS ADRESSE

### LA RÉPONSE DU CASVP AUX BESOINS DE DOMICILIATION IDENTIFIÉS DES PERSONNES SANS DOMICILE STABLE

**Le CASVP a ouvert le 7 janvier 2020, en remplacement des services « courrier » de ses trois PSA (permanences sociales d'accueil pour les personnes sans domicile stable) un site unique de domiciliation administrative : Paris Adresse.** La création de ce site répond à plusieurs objectifs du CASVP :

- **assumer une augmentation conséquente du nombre de personnes domiciliées** en dégageant une capacité nouvelle à Paris ;
- **mettre en œuvre le principe d'inconditionnalité de l'accueil** et délivrer des élections de domicile aux personnes quelle que soit leur situation administrative ;
- **améliorer les conditions d'accueil des personnes domiciliées** : le CASVP s'est repositionné sur son cœur de mission, l'ouverture et l'accès aux droits, et a garanti l'efficacité de la gestion du courrier en la confiant à un partenaire spécialisé, La Poste.

Le profil et le besoin des personnes domiciliées étant pluriel, **le CASVP, avec une attention particulière pour le public le plus vulnérable, a souhaité privilégier des modalités inclusives d'accueil** via une organisation multicanale :

- possibilité, sans la médiation d'un professionnel, de prendre un rendez-vous en ligne sur internet, ou en cas d'urgence de se présenter sur les créneaux dédiés ;
- possibilité pour un professionnel d'instruire une demande de domiciliation au bénéfice d'une personne qu'il accompagne. Près de 300 partenaires se sont emparés de ce canal, dont les acteurs de l'urgence sociale au plus près des personnes en situation de rue ;
- développement d'opérations « hors les murs » afin d'aller vers les personnes les plus éloignées des institutions.

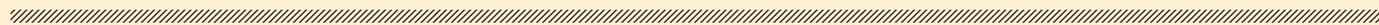
Enfin, **encadrée par une réforme nationale et la publication par arrêté d'un nouveau CERFA, l'instruction des demandes par le CASVP conduit désormais à identifier, pour chaque demandeur, un arrondissement d'attache** (son lieu d'accroche ou de vie) sur lequel il aura vocation à faire valoir ses droits. Ces nouvelles modalités sont cohérentes avec les enseignements des « Nuits de la Solidarité » successives, qui démontrent qu'il n'existe aucune zone blanche en matière de sans abris à Paris et donnent un sens nouveau en permettant aux personnes domiciliées d'accéder à leurs droits au plus près de leur lieu réel de vie.

### LES 8 PREMIERS MOIS D'ACTIVITÉ DE PARIS ADRESSE EN QUELQUES CHIFFRES

- 4 500 nouvelles personnes domiciliées ;
- 10 800 personnes se sont présentées au service domiciliation et 51 000 personnes au service courrier ;
- 2 800 demandes de domiciliation reçues par des partenaires de domiciliation ;
- 11 500 courriers reçus pour les personnes domiciliées ;
- En moyenne plus de 10 000 domiciliations gérées par mois avec jusqu'à 500 passages quotidiens.

## Dispositifs d'aide aux sans abri : entre saturation, multiplication et requêtes (non-)pourvues

**Mauricio Aranda, Chercheur postdoctoral, Centre de Sociologie des Organisations/Chaire Santé à Sciences Po Paris et Vianney Schlegel, chercheur postdoctoral, Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET/CNAM)**



D'après l'étude de la Nuit de la Solidarité (NDLS) 2020, la demande d'hébergement ou de logement constitue une part considérable des besoins déclarés par les sans abri interrogés (56 %). Si ce constat relève de l'évidence, il se complexifie dès lors qu'on prend en considération le fait que 2/3 des personnes recensées déclarent ne jamais appeler le 115, principal dispositif susceptible de donner accès à un hébergement<sup>5</sup>. Ce non-recours interroge d'autant plus que cette plateforme téléphonique n'en est pas moins saturée dans la plupart des métropoles françaises et que ses opérateurs passent l'essentiel de leur temps à répondre négativement aux demandes d'hébergement du fait de la pénurie de places disponibles. Afin d'éclairer ce paradoxe, cette contribution met en perspective divers dispositifs d'aide aux sans abri créés depuis les années 1990, ainsi que leurs évolutions et leurs enjeux. Tout en se focalisant sur les dispositifs d'urgence et de veille sociale – en premier lieu, le 115 – elle les envisage en lien avec d'autres dispositifs du système de prise en charge et propose un pas de côté en s'intéressant à ceux consacrés spécifiquement à l'accès aux soins des sans abri.

### Éléments de genèse de la politique d'urgence sociale

Après les « Trente Glorieuses », la société française subit une période de crise économique. Ses effets se traduisent par une forte augmentation du chômage et par une attention médiatique accrue vis-à-vis des « nouveaux pauvres ». Pendant les décennies 1980 et 1990, le problème public des personnes sans

abri est reformulé : son cadrage ne relève plus de la répression mais de l'assistance, avec l'abrogation des délits de vagabondage et de mendicité en 1992<sup>6</sup>.

Créés au cours de cette période sur le modèle de l'urgence médicale et portés par des associations caritatives recevant des subventions publiques, les dispositifs d'urgence sociale (centres d'hébergement d'urgence – CHU, plateforme téléphonique du 115, équipes mobiles ou maraudes, accueils de jour, etc.) visent à apporter une réponse immédiate à la hausse du nombre de personnes privées de logement. Il s'agit alors de secourir, d'héberger en urgence, de porter assistance dans une visée humanitaire incarnée par Xavier Emmanuelli, principal fondateur du Samu social de Paris. Toutefois, les dispositifs d'urgence sociale ont depuis évolué, s'affirmant comme les portes d'entrée quasi-incontournables d'un système de plus en plus segmenté<sup>7</sup>.

### La segmentation d'un système saturé ou le renoncement à appeler le 115

Tout en répondant à la nécessité d'adapter les accompagnements à la diversité des situations de sans abris, la segmentation du système de prise en charge a eu pour effet de multiplier les files d'attente dans un contexte où le nombre de places disponibles demeure structurellement inférieur au nombre de demandes, et où les passerelles de l'hébergement vers le logement sont rares et sélectives. Différents observateurs conviennent d'un phénomène d'embolisation du système : le prix prohibitif du parc privé empêche les

5 - D'autres dispositifs tels que le Droit à l'hébergement opposable (DAHO) et le Droit au logement opposable (DALO) ont été créés en 2007 suite à la mobilisation des Enfants du Canal. Pierre-Edouard Weill a montré que la distance entretenue par les plus précaires au droit et aux procédures administratives les tient à l'écart de ces dispositifs. Voir P.-E. Weill, *Sans toit ni loi ? : genèse et conditions de mise en œuvre de la loi DALO*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017.

6 - Au sujet des transformations du problème public du sans abris au long cours : A. Brodriez-Dolino et B. Ravon, « *Le sans abris au XX<sup>e</sup> siècle : reconfigurations d'un problème public* », in P. Pichon, C. Girola et É. Jouve (dir.), *Au temps du sans abris : enquêtes de terrain et problème public*, Saint-Étienne, Presses universitaires de Saint-Étienne, 2016, p. 35-56.

7 - Sur la genèse et l'institutionnalisation de la segmentation de l'hébergement entre « réinsertion » et « urgence », M. Aranda, *Une assistance à deux vitesses : socio-histoire de l'hébergement social des sans abri depuis les années 1950*, Thèse de doctorat en science politique, Paris 10, 2019.

locataires des HLM de quitter leurs appartements ; la saturation du parc social empêche les hébergés des Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et d'autres structures sélectives d'y accéder<sup>8</sup> ; les personnes accueillies en CHU ont du mal à intégrer les centres de réinsertion<sup>9</sup>. À chacun de ces paliers s'observent des effets de seuil, de plus en plus discriminants à mesure que l'on s'approche du logement autonome.

À cet égard, la promotion de la politique du « Logement d'abord » au début des années 2010, de même que la création des Services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) au niveau départemental, ont visé une meilleure allocation des places disponibles et la suppression du traditionnel parcours « en escalier »<sup>10</sup>. Des travaux ont toutefois montré que leur fonctionnement repose également sur des critères de distinction, de hiérarchisation et de sélection des demandeurs, et ont souligné l'inadéquation relative des structures de prise en charge aux situations de sans abris<sup>11</sup>. Face à ces évolutions et alors que l'hébergement en urgence (courte durée) a progressivement été appelé sinon à disparaître, du moins à être remplacé par des solutions de stabilisation ou de réinsertion (moyen et long termes), le 115 s'est affirmé comme un dispositif de veille sociale. Celui-ci doit assurer la mise à jour des informations relatives au profil des demandeurs, en vue de leur orientation ultérieure vers les structures théoriquement les plus adaptées<sup>12</sup>.

En somme, tout en demeurant une étape quasi-obligatoire de l'accès à un « chez-soi » pour les sans abri, le re-

cours au 115 est loin d'en être une garantie. Dans ces conditions, le non-recours, la non-connaissance de son rôle réel, ou encore le refus de se voir héberger en urgence<sup>13</sup>, ne peuvent pas être compris comme des comportements irrationnels d'individus formulant par ailleurs le souhait d'avoir un hébergement ou un logement. Ils doivent plutôt être envisagés comme les différentes expressions d'une distance croissante des sans abri envers certains services d'action sociale : en l'occurrence, ceux qui ont connu les évolutions les plus marquées au cours des deux dernières décennies, tant en ce qui concerne leurs missions (de l'urgence à la veille sociale, de la mise à l'abri à l'enregistrement des situations de sans abris), que les modalités de leur réalisation (avec une bureaucratisation croissante de la gestion des situations de pauvreté).

### **Les ambivalences de la spécialisation : le cas de la santé**

Également abordées dans la NDLS 2020, les questions relatives à la santé fournissent un éclairage complémentaire : d'après l'enquête, 21 % des répondants disent avoir besoin de « se soigner » et 31 % déclarent être en mauvaise ou très mauvaise santé. Eu égard à la dureté des conditions de vie dans la rue, ces chiffres peuvent sembler relativement faibles, et suggèrent une forme d'habituation à des états qui pourraient par ailleurs être perçus comme pathologiques dans d'autres conditions. Ce constat doit en outre être envisagé en lien avec le recours aux soins et au système de santé. Ainsi, parmi les 31 % de répondants s'identifiant en mauvaise ou

**8** - M. Lanzaro, « Favoriser les sorties de l'hébergement vers le logement. De l'injonction politique aux pratiques de relogement en Île-de-France », Politiques sociales et familiales, 2013, p. 39-49.

**9** - C. Soulie, « Le classement des sans abri », Actes de la recherche en sciences sociales, 1997, p. 69-80 ; C. Brousse, « Le réseau d'aide aux sans-domicile : un univers segmenté », Économie et Statistique, 2006, p. 15-34.

**10** - I. Sahlin, « The staircase of transition », Innovation : The European Journal of Social Sciences, 2005, p. 115-136.

**11** - D. Cefai et É. Gardella, L'urgence sociale en action : ethnographie du Samusocial de Paris, Paris, La Découverte, 2011 ; V. Schlegel, « Pauvres, déviants, malades. Travail d'inférence et catégorisations professionnelles dans la régulation de l'accès à l'hébergement des personnes sans-domicile », Terrains & travaux, 2017, p. 185-207.

**12** - E. Le Mener, « Évaluer des demandes, ou la justesse comme travail invisible. Le cas du 115 de Paris », Ethnographiques.org, décembre 2011.

**13** - É. Gardella, « Comprendre le refus de l'hébergement d'urgence par les sans abri », Métropolitiques.eu, avril 2019.

très mauvaise santé, une petite majorité (56 %) a eu recours à un médecin dans les 6 mois précédant le décompte. Une autre lecture consiste à considérer que les 44 % restants n'ont pas eu accès ou recours aux soins, témoignant de l'écart important qui existe, pour les sans abri, entre un état de santé perçu comme mauvais ou pathologique et le recours effectif aux soins. Comment expliquer ces chiffres relatifs au non-recours et à l'état de santé des répondants ?

Il faut d'abord rappeler que ce qui serait perçu et identifié comme un symptôme par des professionnels de santé ne l'est pas nécessairement par les malades eux-mêmes<sup>14</sup>. Cela d'autant moins par les sans abri qui entretiennent un rapport souvent distant à leur propre corps et aux affections qui le touchent – loin de les invalider, ce constat amène à manier les réponses relatives à l'état de santé perçu avec une prudence particulière. Ce rapport au corps, mais aussi la nécessité de se nourrir, de trouver où dormir, de se protéger, expliquent les recours tardifs, voire les non-recours aux soins, y compris parfois dans des situations d'urgence vitale<sup>15</sup>. L'étude souligne en outre que seuls 42 % des répondants sont titulaires d'une couverture maladie. Or des travaux ont montré que de nombreuses discriminations existent dans l'exercice libéral mais aussi hospitalier, selon la détention effective d'une protection sociale et même selon le type de couverture détenue (notamment si elle relève des minima sociaux<sup>16</sup>).

De fait, depuis les années 1980, plusieurs dispositifs dédiés aux sans abri ont été créés afin de rendre effectif leur accès aux soins, mêlant dimensions so-

ciales et sanitaires (ainsi des lits-halte soins santé – LHSS, des lits d'accueil médicalisés – LAM, des permanences d'accès aux soins et à la santé – PASS, des équipes mobiles psychiatrie-précarité – EMPP). Ici encore, la spécialisation et la multiplication de ces dispositifs interrogent, ces processus étant parfois présentés par les professionnels qui y travaillent comme une forme de dévaluation de leur pratique. Ils tendraient en outre à reproduire, comme dans le cas de l'hébergement, des catégories d'usagers et de patients hiérarchisées entre elles.

Pour être mieux saisis, les chiffres issus de la NDLS 2020 correspondant aux demandes des personnes enquêtées gagnent à être replacés dans les évolutions du système de prise en charge des personnes sans abri depuis les années 1980. En se spécialisant de plus en plus, les dispositifs d'hébergement ou de soins produisent une segmentation de l'offre d'assistance. S'ils permettent à des publics les plus éloignés de l'action sociale d'y avoir accès, ils ont pour contrepartie d'instaurer une prise en charge à plusieurs vitesses. La nécessité de refondre le « droit commun » plutôt que de multiplier les dispositifs est ainsi fréquemment débattue par les acteurs de terrain eux-mêmes et suscitent des réactions ambivalentes. Ces débats traduisent des visions différentes, parfois concurrentes, de la justice sociale et de l'égalité, qu'il convient de prendre au sérieux pour comprendre les réponses aujourd'hui apportées à la « question SDF ».

**14** - L. Boltanski, « Les usages sociaux du corps », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1971, p. 205-233.

**15** - L. Coulomb, *Le soin des personnes sans-domicile : entre malentendus et négociations*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018 ; V. Wolff, *La précarité en urgence : mobilisation des hospitaliers autour des sans abri*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018.

**16** - J. Rivenbark et M. Ichou, « *Discrimination in healthcare as a barrier to care: experiences of socially disadvantaged populations in France from a nationally representative survey* », *BMC Public Health*, 2020, p. 1-10. Voir également les travaux du Défenseur des droits sur cette question, ainsi que les mises en garde adressées aux professionnels de santé et aux plateformes médicales indiquant leurs refus de soigner les personnes titulaires de la Couverture maladie universelle ou de l'Aide médicale d'État.

# Les campements du nord-est parisien : des sans abri vulnérables aux marges de la capitale

## Observatoire social de la DASES

Depuis 2015, la « crise migratoire » a positionné Paris comme l'une des principales villes d'accueil des exilé-e-s<sup>17</sup>. La politique volontariste de la Ville de Paris, qui a notamment ouvert plusieurs structures dédiées, n'a pas suffi à assurer un accueil digne à tous et toutes, et la capitale a vu le nombre de campements insalubres se multiplier depuis 2015. Fortement médiatisée, l'installation de ces personnes dans la rue faute de place d'hébergement a conduit les acteurs de l'urgence sociale à organiser une prise en charge de leurs besoins élémentaires.

C'est dans ce contexte, en mars 2016, que France Terre D'Asile (FTDA) crée une maraude pour aller à la rencontre des personnes vivant au sein de ces campements, qu'elles soient primo-arrivantes, demandeuses d'asile, réfugiées ou déboutées. La « maraude migrants » propose un accompagnement juridique et administratif, repère les plus vulnérables pour leur trouver des solutions d'hébergement et réalise un décompte régulier des tentes et personnes installées à partir de 2017.

Lors de la Nuit de la Solidarité 2020, 324 personnes ont été décomptées au sein des campements dits « migrants » des abords du périphérique. Le calendrier des opérations d'évacuation et de mise à l'abri impacte fortement l'exercice de décompte « a minima » de l'opération : 1 436 personnes avaient été mises à l'abri le 28 janvier 2020, et 1 628 lors de l'opération du 7 novembre 2019. Dès lors, il paraît utile de remettre en perspective les résultats de la Nuit de la Solidarité en observant de plus près les décomptes réalisés régulièrement au sein des campements par FTDA. Si la méthodologie

employée diffère sensiblement de celle de la NDLS<sup>18</sup>, ces données permettent de mieux prendre la mesure du phénomène et d'éviter une trop grande invisibilisation de ces personnes en situation de rue.

En outre, les « bus de la solidarité » qui complètent la maraude pédestre depuis 2018 et la création d'un outil pour assurer un suivi personnalisé des situations permettent à FTDA de renforcer l'accompagnement des migrant-e-s. Ces données de suivi explorées en seconde partie apportent un éclairage sur la situation des réfugiés et demandeurs d'asile les plus vulnérables qui vivent aux portes de la capitale.

### L'évolution des campements au gré des opérations d'évacuation<sup>19</sup>

En juillet 2020, avant l'évacuation du canal Saint-Denis à Aubervilliers et alors que le contexte sanitaire avait déjà encouragé quelques opérations de mise à l'abri depuis mars, le nombre de personnes vivant sur les campements parisiens est estimé en moyenne à 1 000. **Un pic avait été atteint début novembre 2019, avec une estimation moyenne de 2 674 personnes<sup>20</sup>** sur les différents campements visités par FTDA, principalement localisés à la Porte d'Aubervilliers, Porte de la Chapelle et Saint-Denis à ce moment-là.

L'évolution du décompte réalisé par la maraude de FTDA entre janvier 2017 et juillet 2020 révèle les déplacements entre les différents sites au gré des opérations d'évacuation et de mise à l'abri. Hormis le canal Saint-Martin qui continue d'accueillir des campements jusqu'à

**17** - Paris est le premier département d'enregistrement des premières demandes d'asile : en 2019, 14 % des demandes d'asile de France étaient enregistrées à Paris, tandis qu'elles représentaient 19 % de l'ensemble en 2018 (rapport d'activité 2019 de l'OFPPA).

**18** - La maraude effectue un décompte deux fois par semaine en moyenne, et comptabilise les personnes dormant hors abri, les tentes et les cabanes. Il donne lieu à une estimation basse (considérant une tente par personne, et une cabane pour deux) et une estimation haute (une tente pour deux personnes, et une cabane pour quatre).

**19** - Exploitation des données de décompte de la maraude migrants de FTDA.

**20** - L'estimation « basse » étant de 1 820 personnes, et l'estimation « haute » s'élevant à 3 528.

la fin 2017, les autres sites centraux qui ont connu une forte présence de migrants sans solution d'hébergement depuis 2015 (République, canal de l'Ourcq, boulevard de la Villette, halle Pajol...) ne sont plus que marginalement investis au moment où FTDA commence ses opérations de décompte régulier : les multiples opérations d'évacuation ont été suivies d'une présence dissuasive des forces de l'ordre visant à éviter la reconstitution de campements, à la fois pour des raisons sanitaires et pour répondre aux demandes parfois pressantes des riverains. Dès lors, ce sont les espaces périphériques de la capitale qui voient s'installer les campements, plus à l'abri des regards mais non sans fortes tensions avec les riverains : la **porte de la Chapelle** de façon assez constante, surtout depuis la fermeture de la Bulle en mai 2018 et jusqu'à novembre 2019, la **porte de la Villette** de façon plus fluctuante depuis l'importante installation du premier semestre 2018, et la **porte d'Aubervilliers** qui a connu la plus grande densité de migrants jusqu'à l'évacuation du 28 janvier 2020. Au-delà des abords du périphé-

rique sur lesquels il est de plus en plus difficile de se réinstaller, des groupes de migrants s'établissent également dans les communes limitrophes de Saint-Denis, et plus récemment d'Aubervilliers. La maraude migrants de FTDA s'efforce à retrouver les nouveaux lieux d'installation après chaque évacuation, mais la dispersion qu'elles provoquent à chaque fois rend ces personnes vulnérables de moins en moins visibles.

**Au moment de la troisième Nuit de la Solidarité, du 30 au 31 janvier 2020, les campements du nord-est parisien étaient principalement regroupés à la Porte de la Villette. Le décompte réalisé par FTDA le 29 janvier fait état d'environ 480 personnes abrités au sein de ces campements** (estimation basse : 339, estimation haute : 621). Toutefois, deux jours avant, alors que l'évacuation de la Porte d'Aubervilliers n'avait pas encore eu lieu, la maraude estimait la présence de 1 800 personnes en moyenne sur ces deux sites (estimation basse : 1 216, estimation haute : 2 402). **Sur la période entre les deux éditions de la NDLS, on peut es-**

**ESTIMATION DU NOMBRE DE PERSONNES VIVANT SUR LES CAMPEMENTS MIGRANTS ENTRE LA 2<sup>e</sup> ET LA 3<sup>e</sup> NDLS**



Source : Données décomptes FTDA

**timer qu'en moyenne 1 500 personnes vivaient aux portes de la Chapelle, d'Aubervilliers, et de la Villette.**

### **Qui sont les migrant-e-s « vulnérables » des campements parisiens ? <sup>21</sup>**

Entre mars 2016 et février 2020, près de 8 000 personnes en demande d'aide ou vulnérables ont été rencontrées et accompagnées par FTDA. Sont considérées comme « vulnérables » les jeunes se déclarant mineurs isolés, les personnes avec enfants, les femmes isolées, les couples, les personnes malades ou en situation de handicap. Si la plupart d'entre elles vivent sur les campements sur lesquels la maraude réalise son décompte bi-hebdomadaire, certaines sont abritées ailleurs ou hébergées mais viennent à la rencontre des professionnels-le-s pour bénéficier du suivi de FTDA. L'analyse des caractéristiques des **4 391 personnes rencontrées en 2019** nous permet tout de même d'avoir **un aperçu du profil des migrant-e-s les plus vulnérables rencontré-e-s par l'association dans le nord-est parisien.**

Sur l'année, la maraude a ainsi suivi **un tiers d'adultes isolés** (à 80 % des hommes), **48 % de personnes en familles** (21 % d'adultes et 27 % d'enfants), **9 % de jeunes se déclarant mineurs isolés** et **8 % de personnes en couples**. Les familles sont le plus souvent biparentales (328 sur les 587 familles) et, lorsqu'elles sont monoparentales, il s'agit pour la plupart de mères isolées avec enfant(s) (88 %). Par ailleurs, 147 femmes enceintes ont été accompagnées sur l'année 2019. Il convient toutefois de noter que cette ré-

partition des situations familiales ne reflète pas les profils des personnes vivant sur les campements : les familles y sont surreprésentées puisqu'elles sont systématiquement rencontrées en tant que personnes « vulnérables », alors même qu'il y a une grande majorité d'hommes isolés et jeunes d'après les observations des acteurs de terrain. La **moyenne d'âge au moment de la rencontre est d'environ 23 ans**. Environ un tiers des personnes sont mineures, un tiers a entre 18 et 29 ans, et un tiers a plus de 30 ans. Les **enfants de moins de 3 ans représentent 9 %** de l'échantillon<sup>22</sup>.

Tandis qu'un peu plus de la moitié des personnes sont originaires d'un pays d'Afrique, 38 % proviennent d'un pays asiatique (le reste venant d'Europe hors UE pour 6 %, et très marginalement d'Union européenne, d'Amérique ou considérés comme apatrides). Les principaux pays d'origine sont l'Afghanistan, la Somalie, et dans une moindre mesure l'Érythrée, le Soudan, ainsi que la Côte d'Ivoire<sup>23</sup>. Parmi les adultes rencontrés en 2019, la moitié a une demande d'asile en cours, 9 % ont un titre de séjour (réfugiés statutaires ou autre titre) et 2 % ont été déboutés du droit d'asile. Les autres (38 % des personnes rencontrées) sont pour la quasi-totalité arrivés dans l'année et souhaitent déposer une demande d'asile.

Enfin, parmi les **situations de vulnérabilité** relevées par les maraudes, on note une part de maladies chroniques et maladies aiguës qui concernent respectivement 10 % et 7 % des personnes accompagnées, tandis que 3 % des personnes sont déclarées par les professionnels-le-s comme souffrant de troubles de santé mentale, et 2 % d'un handicap.

**21** - Exploitation des données de suivi individualisées de la maraude migrants de FTDA : si les publics qualifiés comme « vulnérables » sont systématiquement accompagnés, la maraude suit également des hommes isolés se présentant aux équipes. Les données présentées ici ne sont pas représentatives des caractéristiques générales des migrant-e-s vivant dans ces campements : une étude réalisée par FTDA en 2019 sur un échantillon aléatoire de 1 625 personnes relève une composition de 97 % d'hommes et une moyenne d'âge de 27 ans.

**22** - À titre de comparaison, la moyenne d'âge des demandeurs d'asile en 2019 en France est de 31 ans selon l'OFPPA. La surreprésentation des familles et des enfants parmi les personnes vulnérables accompagnées par FTDA expliquerait cet écart.

**23** - La nationalité afghane est toujours la plus représentée parmi les demandeurs d'asile en 2019 d'après les statistiques nationales de l'OFPPA.

# Les sans abri présents dans le métro : des personnes aux profils variés, naviguant entre l'intérieur et l'extérieur du réseau

Observatoire du Samusocial de Paris / RATP

Lors de la Nuit de la Solidarité 2020, 234 personnes ont été enquêtées dans le métro parisien, effectif inférieur à celui de l'an passé où 291 personnes avaient été comptabilisées. Ces personnes semblent constituer un public à part, différent de celui rencontré en surface. Elles ont une présence à Paris plus ancienne que celles rencontrées en surface, ont une durée d'errance plus longue et sont très ancrées dans leur lieu de vie<sup>24</sup>.

Afin de mieux connaître les profils des sans abri présents dans le métro, leurs parcours, leurs espaces de vie et leurs recours aux différents services, l'Observatoire du Samusocial de Paris a réalisé une recherche qui a bénéficié du financement de la RATP et de la région Île-de-France. Décomposée en deux volets (l'un qualitatif<sup>25</sup> et l'autre quantitatif<sup>26</sup>), cette recherche a eu lieu de décembre 2018 à août 2019 (voir encadré).

## Des profils variés mais stables dans le temps

Majoritairement masculins (plus de 80 % dans les éditions 2019 et 2020 de la Nuit De La Solidarité – NDLS – et dans l'enquête sur les sans abri du réseau de la RATP - SARR), seuls et plutôt âgés (avec un âge moyen d'environ 45 ans dans les deux éditions de la NDLS et l'enquête SARR), les sans abri présents dans le métro ont des caractéristiques relativement stables dans le temps. Pour autant, cette population est très diversifiée et connaît des parcours biographiques contrastés. Elle se compose à la fois de jeunes en rupture familiale, de femmes fuyant des violences, de jeunes retraités, de travailleurs précaires, etc.

## La présence des sans abri dans le réseau du métro répond à des logiques d'installation diverses

La présence des sans abri est diffuse sur l'ensemble du réseau de la RATP. Lors de l'enquête SARR, les sans abri ont été observés dans la moitié des stations de métro visitées. Le nombre de sans abri dans les stations est variable, oscillant d'une personne (situation la plus fréquente) à plus de 40. L'occupation de l'espace du métro est plus importante le matin tôt et le soir qu'en milieu de journée. Par ailleurs, la présence des sans abri est plus importante au nord de la Seine qu'au sud avec une ligne de démarcation qui correspond à peu près à celle du RER A. Cette distribution au sein du métro répond à des logiques d'occupation différentes. Quelques stations sont des portes d'entrée dans le réseau, comme par exemple Nation, et des espaces de rassemblements usuels, comme République, Charles de Gaulle Étoile ou encore Nation. Le choix d'occupation d'une station dépend de plusieurs facteurs. Entrent en compte les politiques locales de régulation de l'espace, la réputation des stations, les expériences heureuses ou malencontreuses, les activités menées en surface et/ou l'ancrage biographique des personnes.

## Le quotidien des sans abri présents dans le métro

Les sans abri enquêtés naviguent entre l'intérieur et l'extérieur du métro. Pour manger, boire, se laver, aller aux toilettes ou encore faire leur lessive, plus de la moitié des sans abri vont à l'extérieur (voir figure). L'alternance entre l'intérieur et l'extérieur est la plus forte pour

la nourriture et la boisson : un tiers déclarent s'en procurer à la fois à l'extérieur et l'intérieur du métro. Lorsqu'ils restent en station, la nourriture et les boissons sont alors principalement issues de dons de voyageurs. Ainsi, peu de sans abri sont ancrés dans le métro au point de ne jamais aller à l'extérieur pour se procurer ces biens de première nécessité. Seuls 6 % déclarent ne jamais sortir du métro pour se procurer à manger.

Le métro est principalement un lieu de halte. Les sans abri s'y rendent pour dormir (72 %), se reposer (54 %), s'abriter (46 %) ou même attendre le passage du Recueil Social (25 %). Mais l'usage du métro ne se limite pas à ces fonctions. En effet, il paraît avoir aussi une fonction économique, les sans abri y venant pour pratiquer la mendicité (30 %). Enfin, le métro a également une fonction de sociabilité, les sans abri y allant pour rencontrer des personnes (14 %).

La fréquentation du réseau s'inscrit dans une certaine routine : près des trois-quarts des sans abri sont présents à au moins un moment de la journée tous les jours au presque. Peu de sans abri (7 %) déclarent être dans le métro à tous les moments de la journée, tous les jours ou presque, infirmant l'idée selon laquelle une fois entrés dans le réseau de la RATP ils n'en ressortiraient plus.

<sup>24</sup> - Voir le rapport de la NDLS 2019, p. 48-49.

<sup>25</sup> - Odile Macchi, 2019, Les sans abri présents dans le métro parisien – Parcours, usages, interactions, Paris : Observatoire du Samusocial de Paris, 143 pages.

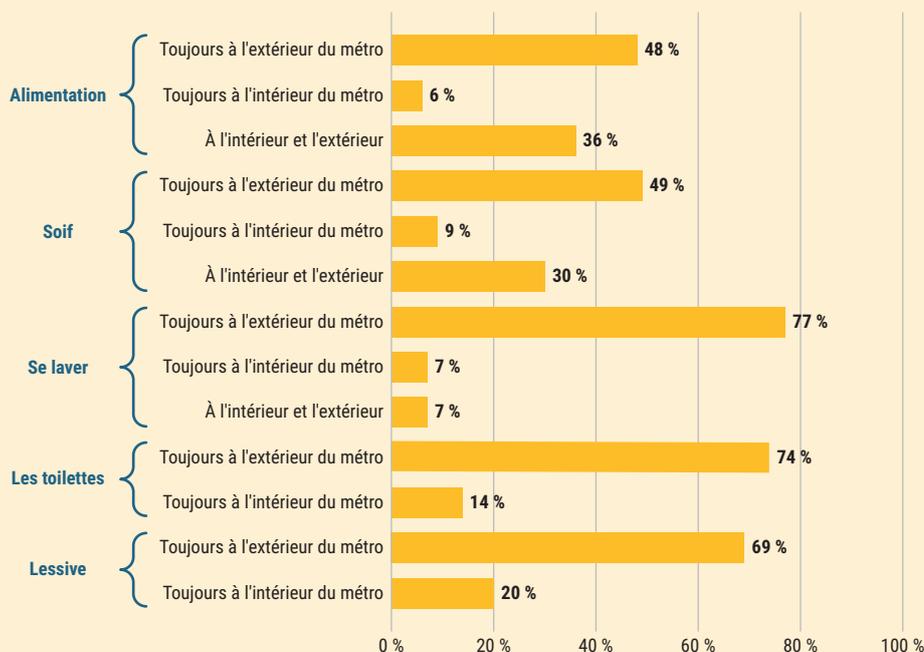
<sup>26</sup> - Amandine Lebugle, et al., 2020, Enquête auprès des sans abri présents sur le réseau de la RATP, Rapport de l'enquête, Paris : Observatoire du Samusocial de Paris.

## LES VOILETS QUALITATIF ET QUANTITATIF DE LA RECHERCHE

L'étude qualitative repose sur une enquête de terrain combinant des observations directes dans le métro et le RER, répétées dans le temps, et des entretiens ethnographiques ; cette enquête s'est déroulée du 27 décembre 2018 au 29 août 2019, combinant la participation à 51 maraudes du Recueil Social de la RATP et la conduite de 53 entretiens avec des sans-abri.

L'enquête quantitative sur les sans-abri du réseau de la RATP (enquête SARR) a été réalisée du 15 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2019 dans 289 stations gérées par la RATP, chacune d'elles ayant été visitée le même jour le matin (à partir de 6h) et le soir (à partir de 18h). Pour limiter les doubles comptes, chaque jour, un seul secteur du réseau était parcouru et un enquêteur dédié au repérage des personnes déjà vues dans la journée parcourait les stations le matin et le soir. Dans chaque station, un recensement (recueil d'informations de visu) des personnes sans-abri était réalisé et le questionnaire de l'enquête était proposé à chacune des personnes éligibles (personnes majeures, francophones, sans enfant au moment de l'observation, en état de répondre et en présence d'agents du Recueil social). Au total, 714 personnes ont été vues dans les stations, 187 se sont vues proposer de répondre au questionnaire et 119 ont répondu en entier au questionnaire (109 hommes et 10 femmes).

## PART DES HOMMES SELON LE FAIT QU'ILS RESTENT OU SORTENT DU MÉTRO POUR...



Source : Enquête SARR, RATP, Observatoire du Samusocial de Paris - 2019

Note de lecture : Les totaux différents de 100 % pour chaque item présenté ci-dessus s'expliquent par la part de réponses indéterminées, regroupant les non-réponses et les personnes ne s'étant pas prononcées sur ces questions

# L'invisibilité des familles sans domicile à Paris : où vont-elles ? Que font-elles ?

## Observatoire du Samusocial de Paris

L'invisibilité des familles sans domicile à Paris : où vont-elles ? Que font-elles ? Depuis une dizaine d'années, les acteurs de l'urgence sociale peinent à remplir l'objectif fixé par le ministère du Logement (la DDASS plus exactement) fin 1999, selon lequel « aucune famille ne doit rester à la rue » à Paris<sup>26</sup>. Le nombre de demandes n'aboutissant pas à un hébergement faute de places progresse à grande vitesse. Afin de mieux décrire le phénomène, l'Observatoire du Samusocial de Paris a réalisé une étude sur les familles en situation de rue au cours de l'hiver 2019-2020 en deux volets, l'un portant sur l'analyse des fiches remplies par les écoutants sociaux du 115<sup>27</sup>, l'autre consistant en une enquête ethnographique auprès de familles usagères ou non du 115 reposant sur des observations et des entretiens<sup>28</sup>.

Au cours de l'hiver 2018-2019 et plus fortement encore au cours de l'hiver 2019-2020, le nombre de demandes d'hébergement a atteint des niveaux jamais égalés (+ 37 % par rapport à l'hiver précédent). En janvier 2020, le 115 de Paris enregistre en moyenne chaque semaine plus de 123 000 nuitées d'hébergement effectives et 4 400 demandes d'hébergement n'aboutissant pas à des nuitées. L'augmentation de l'offre d'hébergement ne suffit pas à répondre à la progression de la demande. La situation est telle qu'il n'y a plus aucun moment de l'année où toutes les personnes en familles en demande d'hébergement sont effectivement hébergées. Les écoutants sociaux répondent négativement aux demandes d'hébergement à près de 200 familles par jour, soit plus de 500 personnes. Pourtant, par rapport à l'hiver précédent, le nombre de familles diffé-

rentes ayant contacté le 115 a diminué : 6 % de familles en moins, et même 30 % de nouvelles familles en moins. Ces familles ont appelé beaucoup plus souvent qu'auparavant. L'instauration d'un principe de continuité de l'hébergement – qui améliore les conditions de vie des personnes en amenant une certaine stabilité – explique cette situation : une fois attribuées, peu de places sont remises le lendemain dans le « pool » de places disponibles. La mise en application du principe de continuité met à mal le principe d'inconditionnalité, mettant les familles, les acteurs et le dispositif de veille sociale dans son ensemble en tension.

Le léger repli du nombre de familles ayant demandé une place d'hébergement explique que la présence des familles dans l'espace public n'ait pas été l'hiver dernier plus marqué que les précédents. Pourtant, étant donné l'importance du nombre de familles sans solution d'hébergement (entre novembre 2019 et février 2020, 67 % des demandes d'hébergement ont été formulées par des personnes en famille), la faible visibilité des familles dans l'espace public par rapport à celle des personnes isolées, à nouveau soulignée par le dénombrement effectué lors de la Nuit de la Solidarité 2020 (2 % des personnes décomptées étaient en famille) est surprenante. Parmi les familles rencontrées, une partie se trouve effectivement dans la rue au sens propre du terme, il s'agit principalement de ménages fraîchement arrivés dans la capitale, n'ayant pas encore connaissance des réseaux d'aide, formels ou informels, ni d'espaces moins exposés où s'installer sur le territoire parisien.

**26** - Erwan Le Méner, 2013, L'hôtellerie sociale : un nouveau marché de la misère ? Le cas de l'Île-de-France, Politiques sociales et familiales, n° 114. Logement : enjeux d'actualité, p. 7-18.

**27** - Amandine Lebugle, Elsa Garcin, Émilie Segol et Charlotte Dion, 2020, Les familles ayant appelé le 115 de Paris au cours de la période hivernale de 2019-2020, Observatoire du Samusocial de Paris, 63 pages.

**28** - Odile Macchi, À la recherche des familles sans-abri. L'extension du domaine de la survie (Paris, hiver 2019-2020), Observatoire du Samusocial de Paris, 75 pages.

La plupart des familles trouvent refuge à l'écart des zones les plus visibles de l'espace public. Le plus souvent elles alternent entre plusieurs lieux en fonction des opportunités et des ressources sociales qu'elles acquièrent soir après soir. Ces lieux peuvent s'inscrire dans le quartier de leurs anciens hébergeurs, par exemple dans l'entrée de l'immeuble où elles résidaient, parfois à l'extérieur, sous un pont, etc. Ils peuvent aussi être sans lien direct avec ces espaces familiaux : c'est le cas du secteur de Rosa Parks, dans lequel l'association Utopia 56 installe des tentes pour les familles en complément des hébergements chez des tiers. C'est le cas également des hôpitaux pour enfants, qui constituent le refuge privilégié des familles. Malgré le doublement en deux ans des places d'hébergement mises à disposition par l'APHP pour les familles, les salles d'attente des hôpitaux sont toujours occupées par des personnes en demande d'hébergement, obligeant le personnel à trouver des solutions au jour le jour pour faire face à cette situation.

Le recours aux hôpitaux est particulièrement prisé : on y trouve non seulement un abri mais une multiplicité de ressources, combinant des modes d'assistance plus ou moins formalisés présents à l'hôpital : dispositifs en lien avec les partenaires de l'aide sociale (Halte Familles de l'hôpital Trousseau), services gérés en interne avec les moyens du bord (La Loge, qui accueille à la nuit dans une salle de l'hôpital Necker femmes et enfants sur des lits de camp), et initiatives individuelles d'assistance par des membres du personnel (dons de nourriture, de produits d'hygiène, accès à des chambres, soutien psychologique).

Parce qu'elles sont hébergées en intermittence, et/ou dans des lieux qui ferment durant la journée, ou simplement parce qu'elles doivent récupérer des ressources vitales dans des lieux et horaires précis, les familles doivent sans relâche trouver des espaces où faire halte, où se réchauffer, s'asseoir, poser ses affaires, faire les soins quotidiens, assurer l'hygiène de tous.

Le maintien dans les hôpitaux étant aléatoire, les gares peuvent devenir des lieux de repli les nuits où l'on ne peut compter sur l'aide d'autrui : elles constituent un repère facilement accessible et préférable à la voie publique, et présentent l'avantage d'offrir une relative discrétion aux familles, qui peuvent aisément passer pour des voyageurs en transit.

La visibilité des familles dans la rue est donc intermittente, et dépend du succès des stratégies d'installation dans chacun des lieux repérés au fil de l'errance. Les ruptures d'hébergement des haltes nuits ouvertes durant l'hiver 2019-2020, assorties de durées d'accueil entre une nuitée et une semaine renouvelable, contribuent à cette présence à répétition à la rue, à la recherche de solutions alternatives. Du campement à la halte ouverte à la hâte, ces dortoirs improvisés s'imposent comme des filières de substitution aux dispositifs usuels d'hébergement des familles, en particulier l'hôtellerie d'urgence, qui depuis la fin des années 1990 a absorbé une part de plus en plus grande des demandes d'hébergement, notamment celles des familles étrangères<sup>29/30</sup>.

Ouverts dans l'urgence dans des espaces recyclés pour l'occasion, ces établisse-

ments dans lesquels elles sont parfois prises en charge, qui n'offrent aucun espace privatif, rappellent les dispositifs mis en place dans le cadre des plans « pauvreté précarité » des années 1980 pour éviter la mort des SDF dans la rue en hiver<sup>31</sup>.

<sup>29</sup> - Erwan Le Méner (2013), *op. cit.*

<sup>30</sup> - On constate toutefois une modification de l'offre d'hébergement ces dernières années, les centres d'hébergement d'urgence devenant la première source de places disponibles chaque jour depuis 2018-2019, avant l'hôtel.

<sup>31</sup> - Pascal Bruneteaux, 2006, L'hébergement d'urgence à Paris ou l'accueil en souffrance, Sociétés contemporaines, 3/63, p. 105-125.

## Les sans-abri ont-ils le temps de vieillir ?

**Sophie Rouay-Lambert, Docteure en Urbanisme et aménagement Professeure extra-ordinaire de Sociologie, Faculté de sciences sociales et économiques, Institut catholique de Paris**

Qu'est-ce qu'un « vieux sans-abri » ? 20 % des personnes enquêtées lors de la nuit de la solidarité 2020 ont plus de 55 ans. Sachant que les conditions de vie à la rue participent du vieillissement prématuré des corps et abîment les âmes<sup>32</sup>, le découpage par tranches d'âge n'a guère de pertinence. Mais puisque les besoins statistiques nécessitent un découpage strict et qu'ils servent à rendre compte d'une réalité, ne faut-il pas y intégrer de fait les « plus de 50 ans », âge qui marque un tournant psychologique et symbolique majeur dans l'existence ? Ne faut-il pas remonter aux « plus de 45 ans », tant pour les raisons physiologiques (andropause, ménopause) que sociétales (entrée dans la catégorie des séniors dans les milieux professionnels) ?

Répondre à cette première question a priori simple – qu'est-ce qu'un « vieux sans abri » –, complique la donne car nous touchons là les modes de vie, la santé, l'image de soi et le ressenti, peu réductibles à une catégorie stricte d'âge<sup>33</sup>.

Peut-être, alors, faut-il entendre par « vieux » non pas l'âge, mais l'ancienneté passée en situation sans abri et plus encore l'ancienneté passée en situation SDF ? 61 % des personnes enquêtées lors de la nuit de la solidarité 2020 vivent à la rue depuis plus d'1 an (dont 31 % depuis plus de 5 ans !) mais depuis combien de temps sont-elles sans domicile fixe, en errance ? Un « vieux sans-abri » serait alors une personne qui connaît les ficelles, les bons et les mauvais plans, une personne qui a pris des habitudes de (sur) vie en marge totale ou partielle des structures publiques ou privées d'aide ponctuelle ou pérenne, quel que soit son âge.

Très adaptés au milieu de la rue, certains s'organisent en quasi-autarcie. Dans la population enquêtée, la majeure partie ne fait pas ou plus appel au 115 (62 %), ni à l'aide sociale (63 %). On ne peut, à ce stade, qu'émettre l'hypothèse qu'ils ont essayé et ont abandonné faute d'amélioration notable de leur situation au regard des efforts engagés, donc que cela concerne des « anciens sans-abri », ou alors que, nouveaux venus en situations sans abri, ils ne connaissent pas encore les offres à leur disposition et que, tous, illustrent à leur manière le phénomène de « non-recours ».

Pour affiner et décrypter l'expression « vieux sans-abri », il convient non seulement d'élargir la catégorie d'âge mais aussi de la croiser avec l'ancienneté, le recours aux dispositifs, et d'autres items constitutifs d'une meilleure connaissance de cette population et compréhension de ses modes de vie. Mais pourquoi cette question doit-elle particulièrement retenir notre attention ?<sup>34</sup>

La population sans-abri vieillit-elle ? Et si oui, comment et quoi faire ? Si l'ancienneté de certains ne fait pas de doute, on doit en revanche en savoir plus sur la proportion et les modes de (sur) vie de ceux qui avancent en âge et qui commencent ou continuent de vivre dans les rues de la Capitale.

D'un point de vue institutionnel, depuis trois décennies, la multiplication des dispositifs d'insertion et de prise en charge des personnes en situation sans domicile et sans abri, via le développement des formes d'accueil et d'aide émanant des institutions publiques et du milieu associatif confessionnel et

**32** - Sophie Rouay-Lambert, « La Retraite des anciens SDF : trop vieux pour la rue, trop jeunes pour la maison de retraite », Les Annales de la recherche urbaine, N° 100, 2006, L'avancée en âge dans la ville, p. 136-143.  
<https://doi.org/10.3406/aru.2006.2657>

**33** - Bernard Ennuyer, « À quel âge est-on vieux ? La catégorisation des âges : ségrégation sociale et réification des individus », Gérontologie et société, vol. 34/138, n° 3, 2011, p. 127-142.

**34** - Sophie Rouay-Lambert, « Les "SDF retraités", ou comment un impensé social devient un enjeu de société », revue Gérontologie, dossier « Précarité des personnes âgées », juin 2020, 45(6), p. 349-358.

laïc contribue, semble-t-il, à l'allongement de la vie en situation sans abri et SDF – c'est-à-dire à l'installation possible et plus durable dans la vie sans domicile –, ce qui diffère de l'augmentation de leur espérance de vie.

Parallèlement, d'un point de vue sociétal, la montée du précarité<sup>35</sup> a des conséquences directes sur l'arrivée de nouvelles personnes vieillissantes, plus ou moins avancées en âge, mais en errance institutionnelle et/ou économiquement fragiles. Combiné à la pyramide des âges<sup>36</sup>, le vieillissement précaire, bien que connu de longue date (en partie combattu grâce à l'augmentation des prestations sociales à l'attention des personnes âgées, mais insuffisamment au regard de l'augmentation du coût de la vie) est un nouveau phénomène, cette fois de masse, qui commence tout juste à poindre. Plus actuel, le contexte lié à la Covid 19 aura des répercussions socio-économiques certaines, bien que difficiles encore à évaluer. On sait juste, à l'expérience d'autres crises, que la montée en précarité de classes moyennes fragiles et la bascule en pauvreté des personnes déjà précaires, toutes impactées par la situation socio-économique corrélée à la Covid 19, déboucheront sur l'errance sans domicile d'une part, non mesurable aujourd'hui, d'entre elles<sup>37</sup>. Mais une errance inexpérimentée, puisque nouvelle, quel que soit leur âge.

La comparaison des données quantitatives et qualitatives avec les autres villes engagées dans la démarche de décompte, aussi bien en France qu'à l'international, permettra d'éclairer les décideurs sur ces phénomènes d'errances

« habituées » et « nouvelles » afin d'envisager des scénarii de sortie de situation tenant compte de leurs spécificités, tant au regard de l'emploi (vieux travailleurs) et de l'activité (volonté d'engagement et d'utilité sociale), de la santé (autonomie et dépendance relative à l'âge et aux addictions) et des modes de (sur) vie à la rue (débrouille et comportements déviants), que des histoires de vie (ruptures, retrouvailles, deuils, relations sexuelles et amoureuses), etc.

Les villes, en lien avec les autres collectivités territoriales du fait de la provenance et de la mobilité choisie/subie des personnes, ont ici un défi de taille dans la manière d'envisager l'habiter de ceux qui auront encore le temps de vieillir<sup>38</sup> dans et/ou après la rue, sans forcément se retrouver en établissement spécialisé ou en EHPAD. Les données recueillies ici sont un outil précieux pouvant stimuler plus largement la réflexion sur l'habitat et le lien social des vieux sans-abri.

**35** - Voir entre autres, Robert Castel, « Les ambiguïtés de l'intervention sociale face à la montée des incertitudes », Informations sociales, vol. 152, n° 2, 2009, p. 24-29.

<https://doi.org/10.3917/inso.152.0024>

**36** - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381472>

**37** - [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/06/un-million-de-nouveaux-pauvres-fin-2020-en-raison-de-la-crise-due-au-covid-19\\_6054872\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/06/un-million-de-nouveaux-pauvres-fin-2020-en-raison-de-la-crise-due-au-covid-19_6054872_3224.html)

**38** - « La moyenne d'âge au décès des personnes sans domicile est de 49 ans... », in La mortalité des personnes sans domiciles en France entre 208 et 2010, ONPES, La Lettre, n° 3, septembre 2013.

# Vers une recomposition de la géographie des sans abri à Paris ?

Olivier Peyroux, Sociologue, Association Trajectoires

Cette contribution s'inscrit dans un cadre prospectif. L'objectif est d'interpréter des dynamiques observées lors des trois éditions de la NDLS pour lesquelles aucune étude scientifique récente n'apporte un étayage suffisant. Pour cette raison les pistes d'analyse esquissées nécessiteront des recherches de terrain afin d'être confirmées (ou non) et affinées.

## Une recomposition masquée par des déplacements subis

Les trois éditions de la Nuit de la Solidarité à Paris (2018, 2019 et 2020) révèlent, à périmètre égal, un nombre de personnes à la rue relativement stable, s'encadrant dans une fourchette de plus ou moins 5 % d'une année à l'autre. Par arrondissement, en revanche, les fluctuations sont importantes. Pour les arrondissements du Nord 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> d'une année à l'autre, le nombre de personnes comptabilisées varie parfois du simple au double. En 2019, 507 personnes à la rue étaient comptabilisées dans le 18<sup>e</sup> auxquelles s'ajoutaient 105 personnes installées sur la colline dite du crack. En 2020, leur nombre était de 322. Dans le 19<sup>e</sup> arrondissement le constat est inversé. En 2019, 466 personnes étaient dénombrées, tandis qu'en 2020 elles étaient 664. Ces différences s'expliquent par l'évacuation de la colline du crack, le déplacement des bidonvilles de migrants de la porte de la Chapelle à la porte d'Aubervilliers ainsi que des opérations de mises à l'abri déclenchées avec les Nuits de la solidarité. Ces fluctuations sont donc essentiellement dues à des opérations engagées par la force publique qui engendrent des déplacements des personnes à la rue. Ces importants mouvements de population dont les causes

sont principalement externes, masquent une recomposition plus discrète de la géographie des sans-abri à Paris. Les résultats des trois éditions de la Nuit de la Solidarité montrent une augmentation continue du nombre de personnes à la rue au profit de certains arrondissements. Cela concerne principalement quatre arrondissements : ceux du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> ainsi que le 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup>. À la différence des fluctuations observées dans les arrondissements du nord de la capitale, ces mouvements ne sont pas dus à des opérations d'évacuation. Dès lors la question d'une mobilité relevant davantage de stratégies des personnes à la rue se pose. Les données recueillies lors de la Nuit de la Solidarité étant insuffisantes pour permettre des hypothèses précises, l'objectif consiste à pointer ces dynamiques, non étudiées, afin d'inciter à la mise en place d'un travail de terrain.

## Principales données attestant d'une mobilité

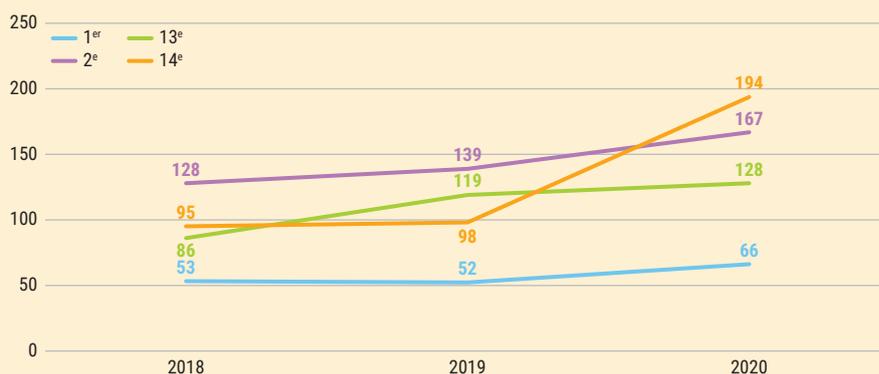
Les données des trois années font ressortir quatre arrondissements où le nombre de personnes à la rue est en

augmentation constante (25 % et plus) entre l'édition 2018 et l'édition 2020 :

- le 1<sup>er</sup> arrondissement avec une augmentation de 25 % ;
- le 2<sup>e</sup> arrondissement avec une augmentation de 30 % ;
- le 13<sup>e</sup> arrondissement avec une augmentation de 49 % ;
- le 14<sup>e</sup> arrondissement avec une augmentation de 104 %.

Il faut toutefois préciser que pour le 1<sup>er</sup> arrondissement les effectifs sont limités, l'augmentation de ce chiffre en valeur absolue étant de 13 personnes entre 2018 et 2020. Si le 8<sup>e</sup> arrondissement enregistre lui aussi une augmentation de 30 % entre 2018 et 2020, les variations importantes d'une année sur l'autre (-35 % entre 2018 et 2019) indiquent que les fluctuations du nombre de personnes à la rue sont davantage dues aux interventions extérieures. Les mouvements de populations procèdent donc des mêmes logiques que ceux du Nord de la capitale<sup>39</sup>. Cela s'explique, en partie, par le secteur des Champs-Élysées où les opérations visant les personnes et les familles à la rue sont régulières.

## AUGMENTATION DES PERSONNES À LA RUE



## Des facteurs externes peu éclairants

Parmi les différences significatives entre l'édition 2019 et celle de 2020, 30 personnes sont comptabilisées en moins dans le bois de Vincennes. Comme mentionné dans le rapport 2020, il est probable que les rixes de l'année 2019 entre sans-abri du bois de Vincennes soient la cause de cette diminution. Cela a pu entraîner un déplacement vers les arrondissements limitrophes. Le nombre reste cependant limité et n'explique en rien l'augmentation de 107 personnes en 1 an dans le 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup>. Pour ces arrondissements, le degré d'équipement est souvent mis en avant. Or, s'il est exact qu'ils totalisent un grand nombre de places d'hébergement à Paris, cette situation n'a pas particulièrement évolué depuis 3 ans. Elle ne peut donc pas constituer un facteur nouveau d'attractivité.

## Des profils sociologiques distincts selon les zones

D'après les données récoltées, qui demeurent partielles car une partie des personnes comptabilisées n'ont pas pu être interrogées, le profil sociologique des personnes installées dans les arrondissements centraux (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>) se distingue de la moyenne générale (M.G.).

Le nombre de personnes seules y est plus important : 87 % contre 75 % (M.G.). L'âge moyen y est plus élevé : 65 % ont entre 40 et 69 ans contre 54 % (M.G) et 29 % pour le 18<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> arrondissement. Ces personnes ont un solide ancrage à Paris, 55 % sont depuis plus de 5 ans à Paris contre 46 % (M.G) et 32 % (18<sup>e</sup> + 19<sup>e</sup>), avec une plus grande ancienneté à la rue : 41 % vivent à la rue depuis plus de 5 ans contre 31 % (M.G). Ces personnes sont davantage suivies : 45 % ont un travailleur social contre 37 % (M.G) et 27 % (18<sup>e</sup> + 19<sup>e</sup>), 41 % ont une couverture médicale contre 35 % (M.G) et 23 % (18<sup>e</sup> + 19<sup>e</sup>).

Dans les arrondissements centraux, les données récoltées font apparaître une plus grande concentration de personnes vivant à la rue depuis de nombreuses an-

nées et relativement âgées. Plus des deux tiers expliquent avoir perdu leur logement (moins de moitié M.G). Un quart est domicilié en province contre 12 % (M.G).

Pour le 13<sup>e</sup> et le 14<sup>e</sup> arrondissement, si les données sont trop limitées pour esquisser des profils précis, quelques spécificités ressortent. L'ancienneté dans la rue et l'âge moyen de la population sont proches de celles des arrondissements centraux : 51 % y sont depuis plus de 5 ans contre 32 % dans les 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> par exemple. En revanche, à la différence des arrondissements centraux, dans le 13<sup>e</sup> et le 14<sup>e</sup> arrondissement un tiers des sans-abri domiciliés le sont dans la petite couronne.

## Des effets de spécialisation géographique ?

L'hypothèse envisagée est une recomposition de la géographie des sans-abri parisiens en fonction des parcours ayant mené les personnes à la rue. À partir de 2015, date de l'ouverture de la route des Balkans, le rôle de Paris comme ville étape pour des personnes cherchant à rejoindre d'autres pays d'Europe dont le Royaume-Uni s'amplifie. Les migrants s'installent alors temporairement dans le quartier de Stalingrad. La fermeture des *jungles*<sup>40</sup> du nord de la France Calais et Grande-Synthe respectivement en octobre 2016 et en avril 2017 transforme progressivement le nord de Paris en *jungle*. Si d'après l'agence Frontex entre 2015 et 2018, le nombre de migrants arrivés en Europe a été divisé par 10, à partir de 2018 la France reçoit une migration dite secondaire<sup>41</sup>. Il s'agit de personnes arrivées dans un autre pays d'Europe entre 2015 et 2017 qui n'ayant pas réussi à régulariser leur situation dans leur premier pays de destination, décident de tenter leur chance en France. Les bidonvilles du nord de Paris deviennent alors davantage des lieux de résidence en attendant de régulariser une situation administrative ou pour se maintenir dans la clandestinité une fois les principaux recours épuisés (personnes déboutées, dublinées). Pour expliquer cette reconfiguration l'hy-

pothèse serait que les bidonvilles, tout comme la présence d'usagers de crack, répartis sur plusieurs arrondissements du nord depuis l'évacuation de « la colline » semblent rendre de moins en moins possible la cohabitation avec les personnes installées à la rue depuis de nombreuses années. Si pour l'instant aucune étude, à notre connaissance, n'a approfondi cet aspect, les maraudes effectuées dans le cadre de l'association Trajectoires dans les 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements montrent que les sans-abri relativement âgés et alcoolisés sont perçus comme « une opportunité » pour des usagers de crack, des jeunes majeurs et quelques mineurs non accompagnés en recherche d'argent pour leur consommation. Si cette hypothèse se confirme, ces déplacements de personnes sans abri relèveraient, pour une part, de stratégies d'autoprotection.

Ces pistes plaident pour une meilleure observation de l'évolution de la géographie des personnes sans-abri afin d'en cerner les causes : personnes seules relativement âgées au centre, migrants au nord, etc. En fonction des zones et des profils des personnes, les facteurs « d'attractivité » ou de « dangers ressentis » tout comme les possibilités d'accès ou d'éviction à certains quartiers aideront à saisir en profondeur les raisons de ces dynamiques. Si cette recomposition se confirme, elle appellera une adaptation géographique des dispositifs de mise à l'abri et de sortie de rue en fonction des arrondissements et des publics.

**39** - Les recherches menées en 2018 et 2020 sur des familles roumaines présentes dans ce secteur par l'association Trajectoires mettent en avant ces mobilités contraintes en fonction de la politique d'intervention des commissariats et l'activité des maraudes. Étude « Que sont-ils devenus ? » Trajectoires 2020.

**40** - Terme provenant de l'hindi désignant littéralement une forêt. Les migrants notamment Afghans l'utiliseront pour désigner les bidonvilles qui leur servent d'abri en attendant de passer de l'autre côté de la Manche.

**41** - Les migrations secondaires ou mouvements secondaires, terme utilisé par l'UE, proviennent d'après la Commission du manque d'harmonisation des politiques d'asile ou d'accès à la nationalité au sein des États membres.

## Participer à la Nuit de la Solidarité, « être au cœur du problème et savoir ce que vivent les personnes dans la rue »

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP)

La Nuit de la Solidarité, au-delà de son objectif d'amélioration de la connaissance sur les personnes sans-abri, vise aussi à sensibiliser les citoyens aux problématiques vécues par ces personnes. Le temps d'une nuit, 1900 bénévoles (400 professionnels du social et 1500 Parisien.ne.s) sillonnent les rues de Paris et dialoguent avec des personnes en situation de rue. Comment ont-ils vécu cette expérience? Qu'en retirent-ils? Quelques mois après la Nuit de la Solidarité, le Centre d'action sociale de la Ville de Paris a interrogé les responsables d'équipes. 58 questionnaires complétés permettent de dresser des constats communs et de partager des éléments rapportés sur leurs rencontres et les observations qui les ont marqués.

### Le partage de récits de vie et l'observation d'un dénuement extrême

Les rencontres auxquelles la Nuit de la Solidarité a donné lieu ont pu éclairer les responsables d'équipes sur la diversité des profils et trajectoires de vie des personnes sans-abri, ou encore sur leur quotidien. Les responsables d'équipe ont ainsi apprécié de « prendre le temps de discuter avec eux pour comprendre comment ils en sont arrivés là » (Karim, responsable d'équipe dans le 17<sup>e</sup> arrondissement). Ils retirent principalement de leur expérience le constat de vies aux conditions indignes. La précarité de leur situation et l'insalubrité de leurs lieux de vie ou de sommeil les ont fortement touchés, à l'exemple de Cécile (15<sup>e</sup> arrondissement) qui relate : « Nous sommes allés à la rencontre de femmes avec leurs enfants hébergés [...] sur le site de l'hôpital Necker. C'est dans un grand

dénuement que nous [les] avons trouvés. Des matelas à même le sol, des conditions indignes mais une mise à l'abri. Malgré ces conditions de vie, des sourires, des enfants qui traduisent [pour] des familles qui manquent de tout ».

De nombreuses personnes sans-abri ont souhaité saisir le dialogue initié par les enquêteurs pour partager des récits de vie. Anthony, responsable d'équipe dans le 20<sup>e</sup> arrondissement, retrace par exemple cette rencontre marquante : « Approchant 70 ans pour l'un comme pour l'autre, un couple de personnes âgées se sont fait expulser de leur domicile quelques mois auparavant. Depuis s'enchaînent les journées de survie pour trouver un toit où dormir au chaud et en sécurité. Les problèmes de santé sont évidemment très présents et plus graves de jour en jour. J'ai été profondément marqué par leur soutien l'un envers l'autre. Malgré le manque de nourriture, de vêtement, d'hygiène et de sécurité, l'un comme l'autre gardaient le sourire de partager un moment de discussion et l'espoir de s'en sortir ».

La pluralité des situations pouvant mener à la perte de solution de logement ressort fortement des expériences rapportées par les responsables. Ainsi par exemple une femme (rencontrée par Cécile dans le 15<sup>e</sup> arrondissement) qui « s'est retrouvée en situation précaire à la suite du décès de son mari », ou bien une personne « qui avait un bon niveau d'étude mais a eu un coup dur, et s'est retrouvée à dormir dans une station de bus sous des cartons » (Fabrice, 14<sup>e</sup> arrondissement), ou encore « un monsieur [qui] nous a expliqué qu'il avait été fonctionnaire territorial, était tombé malade

et suite à cette maladie n'a pu reprendre son travail, sa fille est restée un temps pour l'aider, mais ils ont fini par devoir quitter leur logement faute de moyens et il s'est retrouvé seul et à la rue. Il dort depuis deux ans dans les abribus » (Pierre-Alain, 16<sup>e</sup> arrondissement)... Ces événements de basculement vers la grande exclusion ont marqué les responsables d'équipes en les renvoyant « à la fragilité de la vie, en général » (Astou, 19<sup>e</sup> arrondissement).

### Des témoignages éclairants sur le non-recours aux dispositifs

Dans leurs rencontres avec les personnes sans-abri, les responsables d'équipe ont relevé la difficile atteinte de leur cible par les actions publiques ou associatives qui leur sont dédiées. Ils sont nombreux à souligner la non-connaissance des dispositifs ou des structures par les personnes dont la situation de rue est récente et qui ne savent pas vers qui se tourner pour trouver de l'aide : « Nous avons rencontré un homme [sans abri] depuis peu suite à une séparation. Il connaissait mal les associations et services d'aide pour se nourrir, se laver, etc. Il était très heureux de discuter avec nous et de recevoir le Guide de la solidarité avec toutes ses adresses. Il nous a parlé de son travail, de ses difficultés pour retrouver un logement et nous a longuement remerciés quand nous l'avons quitté, j'ai senti qu'il était très ému et content de pouvoir partager tout cela avec quelqu'un » (Alice, 13<sup>e</sup> arrondissement). Ce besoin d'accompagnement peut paraître encore plus criant pour les personnes récemment arrivées à Paris : « Je me rappelle l'une d'entre elles : un jeune migrant assis sur une bouche de chauffage, l'air complètement perdu. Nous avons cru comprendre

qu'il était arrivé depuis 3 jours. Il ne parlait ni français ni anglais, ne connaissait personne, ne connaissait apparemment pas le 115 et n'avait manifestement entamé aucune démarche de demande d'asile. Son désarroi était terrible » (Perrine, 19<sup>e</sup> arrondissement). D'autres causes du non-recours ont également pu être approchées par les responsables d'équipe, comme en témoignent Pierre-Alain (« Nous avons rencontré un couple Rom qui depuis 10 ans dort dans la rue. Outre les difficultés de langage [...], ils m'ont vite fait comprendre la peur qu'ils avaient de tout contact avec ce qu'ils percevaient comme l'autorité. C'est cette peur qui les a empêchés de demander un hébergement »; 16<sup>e</sup> arrondissement) ou Marie-Pierre (« D'autres n'appellent plus le 115 du fait qu'il est injoignable ou que la nuitée en foyer a été plus inquiétante que la rue »; 10<sup>e</sup> arrondissement) ».

auxquels elles sont attachées, elles y partagent des instants de vie avec leurs cercles de connaissances : « [ce qui m'a marqué est] l'accueil chaleureux de ces trois hommes, qui se retrouvent chaque soir pour partager les denrées qu'ils ont réussi à trouver. Une fois l'échange engagé, l'envie de raconter leurs parcours respectifs et l'importance de ce partage quotidien a pris le dessus. Tout cela autour de la petite cabane du « vieux » (le plus âgé des trois a priori), sorte d'abri de fortune en bois dans laquelle il vit depuis une dizaine d'années » (19<sup>e</sup> arrondissement).

Ainsi, les témoignages livrés par les responsables d'équipes illustrent la façon dont ils se sont saisis de la Nuit de la Solidarité pour accroître leur connaissance et leur compréhension des personnes sans-abri, de leurs trajectoires, conditions de vie et modes d'organisation.

## **L'espace public comme lieu d'ancrage**

La méthodologie de la Nuit de la Solidarité visant une exploration exhaustive des espaces publics parisiens, des responsables d'équipes ont été surpris par « l'ingéniosité de certain.es à trouver des lieux d'installation de fortune dans des interstices de la ville et d'arriver à recréer des intérieurs surprenants » (Emmanuelle, 12<sup>e</sup> arrondissement). Ils ont observé la façon dont les personnes sans-abri peuvent s'approprier un espace et l'habiter, comme le relève Amandine (11<sup>e</sup> arrondissement) : « [pour] un Monsieur qui vit depuis plusieurs années à la rue, la rue est devenue son chez soi. Il a installé des fauteuils, table... sous un porche d'immeuble ». Des personnes sans-abri organisent leur sociabilité dans ces lieux

# Une première conférence des Villes sur les opérations de décompte de rue

## Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP)

Le 8 octobre 2019, était organisée à Paris une journée de travail sur les opérations de décompte de rue, rassemblant collectivités, associations et institutions françaises et européennes. L'ensemble de ces acteurs s'est réuni à la Fabrique de la Solidarité, à l'invitation du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP), le temps d'une journée de réflexions et d'ateliers thématiques. L'objectif? Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les villes intéressées ou ayant déjà réalisé une opération de décompte de rue, susciter l'organisation d'opérations similaires et réfléchir aux liens à construire entre ces démarches et les politiques locales de lutte contre l'exclusion.

La journée s'est déroulée en deux temps complémentaires. La première partie, sous forme d'une table ronde, a été l'occasion d'échanges riches sur l'intérêt des décomptes de rue en termes de politiques publiques. Donnant la parole à des intervenants de la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri (FEANTSA), de la Fédération des Acteurs de la Solidarité Île-de-France (FAS) et à la sociologue Maryse Bresson, cette table ronde a rappelé la nécessaire complémentarité des études quantitatives et qualitatives, pour apporter de puissants arguments utiles à l'élaboration de politiques adaptées aux besoins des publics cibles.

Des ateliers de travail participatifs ont ensuite permis d'échanger, en format plus réduit, sur les enjeux inhérents à l'organisation d'opérations de décompte de rue. L'atelier « Comment réaliser son premier décompte? » a ainsi

réuni des agents des villes intéressées par la démarche afin de trouver des clés pour concevoir un décompte adapté à leur territoire. En parallèle, l'atelier « Comment approfondir et enrichir sa méthodologie après une première édition? » proposait d'apporter aux autres acteurs des éclairages opérationnels sur la façon d'ancrer une opération sur le long terme.

Après avoir évoqué les aspects organisationnels, les participants étaient invités à réfléchir aux enjeux méthodologiques. L'atelier « Élargir le périmètre pour une appréhension plus large du sans-abrisme: comment intégrer de nouveaux espaces d'enquête (squats, hôpitaux, haltes de nuit, centres d'hébergement, etc.)? » a dressé une comparaison entre l'opération menée à Grenoble ciblant les personnes privées de domicile personnel, et la Nuit de la Solidarité parisienne ciblant uniquement les personnes en situation de rue.

Enfin, le dernier atelier de la journée, intitulé « Une meilleure compréhension du sans-abrisme par tous: comment présenter les résultats, sous quelle forme, et quels canaux mobiliser? » proposait de revenir sur l'enjeu central de la valorisation des résultats pour permettre leur appropriation par les partenaires du champ social et par le grand public.

Ces ateliers, co-animés par l'équipe du CASVP et des représentants de différentes villes françaises et européennes ayant initié la démarche (Rennes, Metz, Grenoble, Montpellier, Bruxelles...), ont présenté aux participants un panorama varié d'enjeux opérationnels,

de choix méthodologiques, ou encore de contextes institutionnels pour permettre à chacun.e de projeter l'organisation d'un décompte adapté aux contraintes territoriales.

Ces échanges ont été conclus par l'intervention de Manuel Domergue, directeur des études à la Fondation Abbé Pierre, en qualité de grand témoin.

Fondés sur le partage d'expériences, cette journée de rencontres et d'ateliers a ainsi permis de conclure que, si une méthodologie uniformisée de l'ensemble des opérations de décompte n'était ni le but ni la solution, des échanges renforcés de bonnes pratiques et le partage des résultats favoriseraient la prise en compte des enjeux liés à la lutte contre l'exclusion et permettraient in fine de mieux répondre aux besoins des publics en situation de rue.

---

# GLOSSAIRE

---

- AAH**: Allocation aux Adultes Handicapés  
**ACT**: Appartement de Coordination Thérapeutique  
**AME**: Aide Médicale de l'État  
**AP-HP**: Assistance Publique – Hôpitaux de Paris  
**ARS**: Agence Régionale de Santé  
**ASE**: Aide Sociale à l'Enfance  
**Bapsa**: Brigade d'assistance aux personnes sans abri  
**CAARUD**: Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues  
**CADA**: Centre d'accueil pour demandeurs d'asile  
**CASVP**: Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris  
**CCAS**: Centre Communal d'Action Sociale  
**Chapsa**: Centre d'hébergement et d'accueil des personnes sans abri  
**CHU**: Centre d'Hébergement d'Urgence  
**CHRS**: Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale  
**CMU-C**: Couverture Maladie Universelle - Complémentaire  
**CPAM**: Caisse Primaire d'Assurance Maladie  
**CPH**: Centre Provisoires d'Hébergement  
**CQ**: Conseil de Quartier  
**CSAPA**: Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie  
**Dases**: Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé  
**DIHAL**: Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement  
**DPSP**: Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection  
**DRIHL**: Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement  
**EPM**: Espace Public Numérique  
**ESI**: Espace Solidarité Insertion  
**FAS**: Fédération des Acteurs de la Solidarité (ex Fnars)  
**FEANTSA**: Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans Abri  
**FTDA**: France Terre D'Asile  
**GCSMS**: Groupement de Coopération Sociale ou Médico-Sociale  
**HUDA**: Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile  
**Ined**: Institut national d'études démographiques  
**Insee**: Institut national de la statistique et des études économiques  
**LIMA**: Lieu de mise à l'abri  
**MGP**: Métropole du Grand Paris  
**NDLS**: Nuit De La Solidarité  
**OFPRUH**: Observatoire Francilien des Personnes à la Rue ou Hébergées  
**PAD**: Point d'Accès aux Droits  
**PHRH**: Pôle Hébergement Réservation Hôtelière  
**PIMMS**: Point information médiation multiservices  
**PSA**: Permanence Sociale d'Accueil  
**PUH**: Plan d'Urgence Hivernale  
**RDR**: Réduction Des Risques des usagers de drogues  
**RSA**: Revenu de Solidarité Active  
**SIAO**: Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation  
**Uasa**: Unité d'assistance aux sans abri

# ANNEXE 1 : Questionnaire personne seule

## Questionnaire personne seule

Arrondissement / Secteur / N° de questionnaire

**PS**

Si personne en groupe saisir le n° FG     correspondant




Bonsoir, je m'appelle [prénom], nous sommes bénévoles et nous réalisons une étude pour la Ville de Paris. Nous interrogeons toutes les personnes que nous croisons pour savoir où elles vont dormir ce soir. Le but est de compter et de mieux connaître la situation des personnes qui vivent dans la rue, pour améliorer l'aide que nous pourrions apporter. C'est une enquête totalement **anonyme et confidentielle** et si vous ne souhaitez pas répondre, il suffit de nous l'indiquer.

→ **TOUT D'ABORD, AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉTÉ INTERROGÉ CE SOIR ?** → Si oui, ne pas remplir de questionnaire

À remplir obligatoirement [PARTIE 1/2]	Observations																								
<p><b>Q1 La personne a répondu au questionnaire et a donné son consentement au recueil de données personnelles la concernant</b></p> <p><input type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non</p> <p style="margin-left: 20px;">→ <b>Q2 Vous n'avez pas rempli le questionnaire avec la personne car</b></p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 48%;"> <p><input type="checkbox"/> Elle n'a pas voulu répondre</p> <p><input type="checkbox"/> Elle dormait</p> <p><input type="checkbox"/> Son état ne lui permettait pas</p> <p><input type="checkbox"/> Elle était inaccessible physiquement</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, à préciser .....</p> </div> <div style="width: 48%;"> <p><input type="checkbox"/> Elle a évité le contact</p> <p><input type="checkbox"/> Elle ne maîtrisait pas la langue</p> <p><input type="checkbox"/> Vous n'avez pas osé aller à sa rencontre</p> <p><input type="checkbox"/> Tente occupée mais fermée</p> </div> </div>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>																								
<p><b>Q3 Où pensez-vous passer la nuit ?</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 40%; padding: 2px;">Chez moi / Dans mon logement</td> <td style="padding: 2px;">Type de logement à préciser .....</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">→ Fin de questionnaire</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;"><b>Dans un lieu public</b></td> <td style="padding: 2px;"> <input type="checkbox"/> Rue    <input type="checkbox"/> Station de métro / de RER    <input type="checkbox"/> Gare    <input type="checkbox"/> Campement  <input type="checkbox"/> Talus périphérique    <input type="checkbox"/> Hôpital    <input type="checkbox"/> Bois    <input type="checkbox"/> Parc / Jardin                 </td> <td></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;"><b>Dans un autre lieu</b></td> <td style="padding: 2px;"> <input type="checkbox"/> Tente isolée    <input type="checkbox"/> Immeuble (cage d'escalier, hall d'entrée)    <input type="checkbox"/> Squat  <input type="checkbox"/> Bus    <input type="checkbox"/> Centre commercial    <input type="checkbox"/> Voiture  <input type="checkbox"/> Cave    <input type="checkbox"/> Parking    <input type="checkbox"/> Abri bus / Abri autolib'                 </td> <td></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;"><b>Dans un hôtel</b></td> <td style="padding: 2px;"> <input type="checkbox"/> Hôtel 115 (Samusocial)    <input type="checkbox"/> Hôtel payé par vos propres moyens                 </td> <td></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;"><b>Dans un centre d'hébergement</b></td> <td style="padding: 2px;"> <input type="checkbox"/> Centre d'hébergement d'urgence    <input type="checkbox"/> Centre d'hébergement et de réinsertion sociale  <input type="checkbox"/> CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile)    <input type="checkbox"/> Gymnase  <input type="checkbox"/> Halte de nuit    <input type="checkbox"/> Ne sait pas  <input type="checkbox"/> Autre, à préciser .....                 </td> <td></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;"><b>Chez un tiers (famille, ami)</b></td> <td style="padding: 2px;"><input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;"><b>Autre</b></td> <td style="padding: 2px;"><input type="checkbox"/> à préciser .....</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;"><b>Ne sait pas où passer la nuit ce soir</b></td> <td style="padding: 2px;"><input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> </table>		Chez moi / Dans mon logement	Type de logement à préciser .....	→ Fin de questionnaire	<b>Dans un lieu public</b>	<input type="checkbox"/> Rue <input type="checkbox"/> Station de métro / de RER <input type="checkbox"/> Gare <input type="checkbox"/> Campement <input type="checkbox"/> Talus périphérique <input type="checkbox"/> Hôpital <input type="checkbox"/> Bois <input type="checkbox"/> Parc / Jardin		<b>Dans un autre lieu</b>	<input type="checkbox"/> Tente isolée <input type="checkbox"/> Immeuble (cage d'escalier, hall d'entrée) <input type="checkbox"/> Squat <input type="checkbox"/> Bus <input type="checkbox"/> Centre commercial <input type="checkbox"/> Voiture <input type="checkbox"/> Cave <input type="checkbox"/> Parking <input type="checkbox"/> Abri bus / Abri autolib'		<b>Dans un hôtel</b>	<input type="checkbox"/> Hôtel 115 (Samusocial) <input type="checkbox"/> Hôtel payé par vos propres moyens		<b>Dans un centre d'hébergement</b>	<input type="checkbox"/> Centre d'hébergement d'urgence <input type="checkbox"/> Centre d'hébergement et de réinsertion sociale <input type="checkbox"/> CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile) <input type="checkbox"/> Gymnase <input type="checkbox"/> Halte de nuit <input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Autre, à préciser .....		<b>Chez un tiers (famille, ami)</b>	<input type="checkbox"/>		<b>Autre</b>	<input type="checkbox"/> à préciser .....		<b>Ne sait pas où passer la nuit ce soir</b>	<input type="checkbox"/>	
Chez moi / Dans mon logement	Type de logement à préciser .....	→ Fin de questionnaire																							
<b>Dans un lieu public</b>	<input type="checkbox"/> Rue <input type="checkbox"/> Station de métro / de RER <input type="checkbox"/> Gare <input type="checkbox"/> Campement <input type="checkbox"/> Talus périphérique <input type="checkbox"/> Hôpital <input type="checkbox"/> Bois <input type="checkbox"/> Parc / Jardin																								
<b>Dans un autre lieu</b>	<input type="checkbox"/> Tente isolée <input type="checkbox"/> Immeuble (cage d'escalier, hall d'entrée) <input type="checkbox"/> Squat <input type="checkbox"/> Bus <input type="checkbox"/> Centre commercial <input type="checkbox"/> Voiture <input type="checkbox"/> Cave <input type="checkbox"/> Parking <input type="checkbox"/> Abri bus / Abri autolib'																								
<b>Dans un hôtel</b>	<input type="checkbox"/> Hôtel 115 (Samusocial) <input type="checkbox"/> Hôtel payé par vos propres moyens																								
<b>Dans un centre d'hébergement</b>	<input type="checkbox"/> Centre d'hébergement d'urgence <input type="checkbox"/> Centre d'hébergement et de réinsertion sociale <input type="checkbox"/> CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile) <input type="checkbox"/> Gymnase <input type="checkbox"/> Halte de nuit <input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Autre, à préciser .....																								
<b>Chez un tiers (famille, ami)</b>	<input type="checkbox"/>																								
<b>Autre</b>	<input type="checkbox"/> à préciser .....																								
<b>Ne sait pas où passer la nuit ce soir</b>	<input type="checkbox"/>																								
<p><b>Q4 Est-ce à cet endroit que vous dormez le plus souvent ?</b></p> <p><input type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non</p>																									
<p><b>Q5 Cette nuit, allez-vous dormir seul ou en groupe ?</b></p> <p><input type="checkbox"/> Seul    <input type="checkbox"/> En groupe    <input type="checkbox"/> Ne sait pas</p>																									
<p><b>Q6 Depuis quand êtes-vous sans logement personnel ?</b></p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 48%;"> <p><input type="checkbox"/> Moins d'1 semaine</p> <p><input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 3 mois</p> <p><input type="checkbox"/> Entre 6 mois et moins d'1 an</p> <p><input type="checkbox"/> Plus de 5 ans</p> </div> <div style="width: 48%;"> <p><input type="checkbox"/> Entre 1 semaine et moins d'1 mois</p> <p><input type="checkbox"/> Entre 3 mois et moins de 6 mois</p> <p><input type="checkbox"/> Entre 1 an et 5 ans</p> <p><input type="checkbox"/> Ne sait pas</p> </div> </div>																									
<p><b>Q7 Est-ce la première fois que vous êtes sans logement personnel ?</b></p> <p><input type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non</p>																									
<p><b>Q8 (Plusieurs réponses possibles) Pour quel(s) motif(s) vous êtes-vous retrouvé la première fois sans logement personnel ?</b></p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 48%;"> <p><input type="checkbox"/> Expulsion (du domicile, de chez un tiers, etc.)</p> <p><input type="checkbox"/> Accidents de vie (chômage, maladie, incarcération, etc.)</p> <p><input type="checkbox"/> Arrivée à Paris sans logement</p> </div> <div style="width: 48%;"> <p><input type="checkbox"/> Séparation familiale (rupture, divorce, etc.)</p> <p><input type="checkbox"/> Fin de prise en charge aide sociale à l'enfance (ASE)</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, à préciser .....</p> </div> </div>																									
<p><b>Q9 Quand avez-vous été hébergé pour la dernière fois ?</b></p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 48%;"> <p><input type="checkbox"/> Jamais</p> <p><input type="checkbox"/> Hier</p> <p><input type="checkbox"/> Entre 1 semaine et moins d'1 mois</p> <p><input type="checkbox"/> Entre 6 mois et 1 an</p> </div> <div style="width: 48%;"> <p><input type="checkbox"/> Moins d'1 semaine</p> <p><input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 6 mois</p> <p><input type="checkbox"/> Plus d'1 an</p> </div> </div>																									
<p>→ <b>Q10 Cet hébergement était :</b></p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 48%;"> <p><input type="checkbox"/> Chez un tiers (famille, ami)</p> <p><input type="checkbox"/> Hôtel</p> <p><input type="checkbox"/> Aide sociale à l'enfance (Ase)</p> <p><input type="checkbox"/> Hôpital</p> </div> <div style="width: 48%;"> <p><input type="checkbox"/> Centre d'hébergement</p> <p><input type="checkbox"/> Gymnase</p> <p><input type="checkbox"/> Prison</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, à préciser: .....</p> </div> </div>																									

**Q11 Appelez-vous le 115 ?**

- Jamais  De temps en temps  Tous les jours

↳ **Q12 Précisez pourquoi ?** .....

**Q13 Avez-vous essayé d'appeler le 115 aujourd'hui ?**

- Oui  Non

↳ **Q14 Le 115 vous a-t-il proposé un hébergement pour ce soir ?**

- Oui  Non  Je n'ai pas réussi à joindre le 115

**Q15 Êtes-vous suivi par un travailleur social ?**

- Oui  Non  Ne sait pas

↳ **Q16 Précisez où** .....  Ne sait pas

**Q17 Depuis combien de temps vivez-vous à Paris ?**

- Moins de 3 mois  Entre 3 mois et moins de 6 mois  
 Entre 6 mois et moins d'1 an  Entre 1 an et 5 ans  
 Plus de 5 ans

**Q18 (Plusieurs réponses possibles. Ne pas citer les modalités. Bien relancer.) De quoi avez-vous besoin ?**

- |  |  |   |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Accès à internet                  | <input type="checkbox"/> Aide dans les démarches | <input type="checkbox"/> Domiciliation administrative |
| <input type="checkbox"/> Écoute                            | <input type="checkbox"/> Laver ses vêtements     | <input type="checkbox"/> Logement / hébergement       |
| <input type="checkbox"/> Prendre une douche                | <input type="checkbox"/> Prendre un repas chaud  | <input type="checkbox"/> Produits d'hygiène           |
| <input type="checkbox"/> Recharger son téléphone           | <input type="checkbox"/> Ressources financières  | <input type="checkbox"/> Se soigner                   |
| <input type="checkbox"/> Stocker ses affaires personnelles | <input type="checkbox"/> Téléphone portable      | <input type="checkbox"/> Travail / Emploi             |
| <input type="checkbox"/> Vêtements                         | <input type="checkbox"/> Autre, précisez: .....  |   |
| <input type="checkbox"/> Pas de besoin exprimé             |  |   |

**Q19 Avez-vous une adresse pour recevoir votre courrier ?**

- Non  Ne sait pas  Oui dans une association ou une institution  Oui ailleurs

Si oui, dans quel département? [ ] [ ]

**Q20 Comment est votre état de santé en général ?**

- Très bon  Bon  Assez bon  Mauvais  Très mauvais

**Q21 Quand avez-vous vu un médecin pour la dernière fois ?**

- Moins d'1 mois  Entre 1 mois et moins de 6 mois  
 Entre 6 mois et 1 an  Plus d'1 an  
 Ne sait pas

**Q22 Avez-vous une couverture maladie ?**

- Oui  Non  Démarches en cours  Ne sait pas

**Q23 (Plusieurs réponses possibles) Quelles sont vos ressources financières ?**

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Aucune ressource                      | <input type="checkbox"/> Travail non déclaré         |
| <input type="checkbox"/> Travail déclaré                       | <input type="checkbox"/> Mendicité                   |
| <input type="checkbox"/> Prestations sociales / minima sociaux | <input type="checkbox"/> L'aide de proches ou d'amis |
| <input type="checkbox"/> Pension de retraite                   |  |
| <input type="checkbox"/> Autre, à préciser .....               |  |

**À remplir obligatoirement [PARTIE 2/2]**

**S1 Quel âge avez-vous ?** Si réponse précise [ ] [ ] ans

**Âge estimé**

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Impossible à déterminer | <input type="checkbox"/> de 18 à 24 ans | <input type="checkbox"/> de 25 à 39 ans |
| <input type="checkbox"/> Moins de 18 ans         | <input type="checkbox"/> de 55 à 70 ans | <input type="checkbox"/> Plus de 70 ans |
| <input type="checkbox"/> de 40 à 54 ans          |   |   |

**S2 La personne rencontrée / vue est**

- Homme  Femme  Impossible à déterminer

**S3 Animal / animaux observés avec la personne**

- Si oui, combien [ ] [ ] et lesquels: .....  Non

**Heure de la rencontre** [ ] [ ] h [ ] [ ]

**Adresse de la rencontre: numéro** [ ] [ ] [ ] **rue** .....

**Au retour en QG d'arrondissement: contrôle effectué par l'équipe qualité avec le responsable d'équipe**

**Selon vous, la personne décomptée et/ou interrogée est effectivement en situation de rue ?**

- Oui  Non

**Si le remplissage du questionnaire est parcellaire, pour quelles raisons ?**

.....  
.....

## ANNEXE 2 : Questionnaire couple ou famille




### Questionnaire couple ou famille

Arrondissement / Secteur / N° de questionnaire

**CF**

Si personnes en groupe saisir le n° FG    correspondant

Bonsoir, je m'appelle [prénom], nous sommes bénévoles et nous réalisons une étude pour la Ville de Paris. Nous interrogeons toutes les personnes que nous croisons pour savoir où elles vont dormir ce soir. Le but est de compter et de mieux connaître la situation des personnes qui vivent dans la rue, pour améliorer l'aide que nous pourrions apporter. C'est une enquête totalement **anonyme et confidentielle** et si vous ne souhaitez pas répondre, il suffit de nous l'indiquer.

→ **TOUT D'ABORD, AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉTÉ INTERROGÉ CE SOIR ?** → Si oui, ne pas remplir de questionnaire

#### À remplir obligatoirement [PARTIE 1/2]

**Q1 Quel est votre lien de parenté ?** → Si aucun lien de parenté, remplir des questionnaires personnes seules

Couple       Famille monoparentale       Famille biparentale       Famille élargie

Autre, à préciser .....

**Q2 Nombre d'adultes**

→ Si plus de 2 adultes préciser le lien de parenté (ex: couple + belle-mère): .....

→ Si plus de 2 adultes remplir un autre questionnaire famille avec le même numéro et préciser: adulte 3, adulte 4, etc.

**Q3 Nombre d'enfants présents:**  **Et âge des enfants présents:**  ans,  ans,  ans

**Q4 Le couple / la famille a répondu au questionnaire et a donné son consentement au recueil de données personnelles le-la concernant**

Oui       Non

→ **Q5 Vous n'avez pas rempli le questionnaire avec les personnes car**

Elles n'ont pas voulu répondre       Elles ont évité le contact

Elles dormaient       Elles ne maîtrisaient pas la langue

Leur état ne leur permettait pas       Vous n'avez pas osé aller à leur rencontre

Elles étaient inaccessibles physiquement       Autre, à préciser .....

**Q6 Animal / animaux observés avec les personnes**

Si oui, combien  et lesquels: .....       Non

**Q7 Où pensez-vous passer la nuit ?**

Chez moi / Dans mon logement	<input type="checkbox"/> Type de logement à préciser .....	→ Fin de questionnaire
Dans un lieu public	<input type="checkbox"/> Rue <input type="checkbox"/> Station de métro / de RER <input type="checkbox"/> Gare <input type="checkbox"/> Campement	<input type="checkbox"/> Talus périphérique <input type="checkbox"/> Hôpital <input type="checkbox"/> Bois <input type="checkbox"/> Parc / Jardin
	Dans un autre lieu	<input type="checkbox"/> Tente isolée <input type="checkbox"/> Immeuble (cage d'escalier, hall d'entrée) <input type="checkbox"/> Squat
<input type="checkbox"/> Bus <input type="checkbox"/> Centre commercial <input type="checkbox"/> Voiture		
<input type="checkbox"/> Cave <input type="checkbox"/> Parking <input type="checkbox"/> Abri bus / Abri autolib'		
Dans un hôtel	<input type="checkbox"/> Hôtel 115 (Samusocial) <input type="checkbox"/> Hôtel payé par vos propres moyens	
Dans un centre d'hébergement	<input type="checkbox"/> Centre d'hébergement d'urgence <input type="checkbox"/> Centre d'hébergement et de réinsertion sociale	
	<input type="checkbox"/> CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile) <input type="checkbox"/> Gymnase	
	<input type="checkbox"/> Halte de nuit <input type="checkbox"/> Ne sait pas	
	<input type="checkbox"/> Autre, à préciser .....	
Chez un tiers (famille, ami)	<input type="checkbox"/>	
Autre	<input type="checkbox"/> à préciser .....	
Ne sait pas où passer la nuit ce soir	<input type="checkbox"/>	

**Q8 Est-ce à cet endroit que vous dormez le plus souvent ?**       Oui       Non

**Q9 Cette nuit, vous allez dormir ensemble, séparément les uns des autres, avec d'autres personnes ?**

Ensemble       Séparément       Avec d'autres personnes       Ne sait pas

#### À remplir obligatoirement [PARTIE 2/2]

**ADULTE 1, à préciser** .....

**S1 Quel âge avez-vous ?** Si réponse précise  ans

**Âge estimé**       Impossible à déterminer

Moins de 18 ans       de 18 à 24 ans

de 25 à 39 ans       de 40 à 54 ans

de 55 à 70 ans       Plus de 70 ans

**S2 La personne rencontrée / vue est**

Homme       Femme

Impossible à déterminer

**ADULTE 2, à préciser** .....

**S1 Quel âge avez-vous ?** Si réponse précise  ans

**Âge estimé**       Impossible à déterminer

Moins de 18 ans       de 18 à 24 ans

de 25 à 39 ans       de 40 à 54 ans

de 55 à 70 ans       Plus de 70 ans

**S2 La personne rencontrée / vue est**

Homme       Femme

Impossible à déterminer

ADULTE 1	ADULTE 2
<b>Q10 Depuis quand êtes-vous sans logement personnel ?</b>	
<input type="checkbox"/> Moins d'1 semaine <input type="checkbox"/> Entre 1 semaine et moins d'1 mois <input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 3 mois <input type="checkbox"/> Entre 3 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et moins d'1 an <input type="checkbox"/> Entre 1 an et 5 ans <input type="checkbox"/> Plus de 5 ans <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Moins d'1 semaine <input type="checkbox"/> Entre 1 semaine et moins d'1 mois <input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 3 mois <input type="checkbox"/> Entre 3 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et moins d'1 an <input type="checkbox"/> Entre 1 an et 5 ans <input type="checkbox"/> Plus de 5 ans <input type="checkbox"/> Ne sait pas
<b>Q11 Est-ce la première fois que vous êtes sans logement personnel ?</b>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Q12 (Plusieurs réponses possibles) Pour quel(s) motif(s) vous êtes-vous retrouvé la première fois sans logement personnel ?</b>	
<input type="checkbox"/> Expulsion (du domicile, de chez un tiers, etc.) <input type="checkbox"/> Séparation familiale (rupture, divorce, etc.) <input type="checkbox"/> Accidents de vie (chômage, maladie, incarcération, etc.) <input type="checkbox"/> Fin de prise en charge aide sociale à l'enfance (Ase) <input type="checkbox"/> Arrivée à Paris sans logement <input type="checkbox"/> Autre, à préciser .....	<input type="checkbox"/> Expulsion (du domicile, de chez un tiers, etc.) <input type="checkbox"/> Séparation familiale (rupture, divorce, etc.) <input type="checkbox"/> Accidents de vie (chômage, maladie, incarcération, etc.) <input type="checkbox"/> Fin de prise en charge aide sociale à l'enfance (Ase) <input type="checkbox"/> Arrivée à Paris sans logement <input type="checkbox"/> Autre, à préciser .....
<b>Q13 Quand avez-vous été hébergé pour la dernière fois ?</b>	
<input type="checkbox"/> Jamais <input type="checkbox"/> Hier <input type="checkbox"/> Moins d'1 semaine <input type="checkbox"/> Entre 1 semaine et moins d'1 mois <input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et 1 an <input type="checkbox"/> Plus d'1 an	<input type="checkbox"/> Jamais <input type="checkbox"/> Hier <input type="checkbox"/> Moins d'1 semaine <input type="checkbox"/> Entre 1 semaine et moins d'1 mois <input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et 1 an <input type="checkbox"/> Plus d'1 an
<b>Q14 Cet hébergement était ←</b>	
<input type="checkbox"/> Chez un tiers (famille, ami) <input type="checkbox"/> Centre d'hébergement <input type="checkbox"/> Hôtel <input type="checkbox"/> Gymnase <input type="checkbox"/> Aide sociale à l'enfance (Ase) <input type="checkbox"/> Prison <input type="checkbox"/> Hôpital <input type="checkbox"/> Autre, à préciser .....	<input type="checkbox"/> Chez un tiers (famille, ami) <input type="checkbox"/> Centre d'hébergement <input type="checkbox"/> Hôtel <input type="checkbox"/> Gymnase <input type="checkbox"/> Aide sociale à l'enfance (Ase) <input type="checkbox"/> Prison <input type="checkbox"/> Hôpital <input type="checkbox"/> Autre, à préciser .....
<b>Q15 Appelez-vous le 115 ?</b>	
<input type="checkbox"/> Jamais <input type="checkbox"/> De temps en temps <input type="checkbox"/> Tous les jours <b>Q16 Préciser pourquoi ?</b> .....	<input type="checkbox"/> Jamais <input type="checkbox"/> De temps en temps <input type="checkbox"/> Tous les jours <b>Q16 Préciser pourquoi ?</b> .....
<b>Q17 Avez-vous essayé d'appeler le 115 aujourd'hui ?</b>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <b>Q18 Le 115 vous a-t-il proposé un hébergement pour ce soir ?</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Je n'ai pas réussi à joindre le 115	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <b>Q18 Le 115 vous a-t-il proposé un hébergement pour ce soir ?</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Je n'ai pas réussi à joindre le 115
<b>Q19 Êtes-vous suivi par un travailleur social ?</b>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas <b>Q20 Précisez où</b> ..... <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas <b>Q20 Précisez où</b> ..... <input type="checkbox"/> Ne sait pas
<b>Q21 Depuis combien de temps vivez-vous à Paris ?</b>	
<input type="checkbox"/> Moins de 3 mois <input type="checkbox"/> Entre 3 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et moins d'1 an <input type="checkbox"/> Entre 1 an et 5 ans <input type="checkbox"/> Plus de 5 ans	<input type="checkbox"/> Moins de 3 mois <input type="checkbox"/> Entre 3 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et moins d'1 an <input type="checkbox"/> Entre 1 an et 5 ans <input type="checkbox"/> Plus de 5 ans

<b>ADULTE 1</b>	<b>ADULTE 2</b>
(Plusieurs réponses possibles. Ne pas citer les modalités. Bien relancer.)	
<b>Q22 De quoi avez-vous besoin ?</b>	
<input type="checkbox"/> Accès à internet <input type="checkbox"/> Aide dans les démarches <input type="checkbox"/> Domiciliation administrative <input type="checkbox"/> Écoute <input type="checkbox"/> Laver ses vêtements <input type="checkbox"/> Logement / hébergement <input type="checkbox"/> Prendre une douche <input type="checkbox"/> Prendre un repas chaud <input type="checkbox"/> Produits d'hygiène <input type="checkbox"/> Recharger son téléphone <input type="checkbox"/> Ressources financières <input type="checkbox"/> Se soigner <input type="checkbox"/> Stocker ses affaires personnelles <input type="checkbox"/> Téléphone portable <input type="checkbox"/> Travail / Emploi <input type="checkbox"/> Vêtements <input type="checkbox"/> Autre, à préciser ..... <input type="checkbox"/> Pas de besoin exprimé	<input type="checkbox"/> Accès à internet <input type="checkbox"/> Aide dans les démarches <input type="checkbox"/> Domiciliation administrative <input type="checkbox"/> Écoute <input type="checkbox"/> Laver ses vêtements <input type="checkbox"/> Logement / hébergement <input type="checkbox"/> Prendre une douche <input type="checkbox"/> Prendre un repas chaud <input type="checkbox"/> Produits d'hygiène <input type="checkbox"/> Recharger son téléphone <input type="checkbox"/> Ressources financières <input type="checkbox"/> Se soigner <input type="checkbox"/> Stocker ses affaires personnelles <input type="checkbox"/> Téléphone portable <input type="checkbox"/> Travail / Emploi <input type="checkbox"/> Vêtements <input type="checkbox"/> Autre, à préciser ..... <input type="checkbox"/> Pas de besoin exprimé
<b>Q23 Avez-vous une adresse pour recevoir votre courrier ?</b>	
<input type="checkbox"/> Oui dans une association ou une institution <input type="checkbox"/> Oui ailleurs → Si oui, dans quel département? [ ] [ ] <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Oui dans une association ou une institution <input type="checkbox"/> Oui ailleurs → Si oui, dans quel département? [ ] [ ] <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas
<b>Q24 Comment est votre état de santé en général ?</b>	
<input type="checkbox"/> Très bon <input type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Assez bon <input type="checkbox"/> Mauvais <input type="checkbox"/> Très mauvais	<input type="checkbox"/> Très bon <input type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Assez bon <input type="checkbox"/> Mauvais <input type="checkbox"/> Très mauvais
<b>Q25 Quand avez-vous vu un médecin pour la dernière fois ?</b>	
<input type="checkbox"/> Moins d'1 mois <input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et 1 an <input type="checkbox"/> Plus d'1 an <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Moins d'1 mois <input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et 1 an <input type="checkbox"/> Plus d'1 an <input type="checkbox"/> Ne sait pas
<b>Q26 Avez-vous une couverture maladie ?</b>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Démarches en cours <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Démarches en cours <input type="checkbox"/> Ne sait pas
<b>Q27 (Plusieurs réponses possibles) Quelles sont vos ressources financières ?</b>	
<input type="checkbox"/> Aucune ressource <input type="checkbox"/> Travail déclaré <input type="checkbox"/> Travail non déclaré <input type="checkbox"/> Prestations sociales / minima sociaux <input type="checkbox"/> Mendicité <input type="checkbox"/> Pension de retraite <input type="checkbox"/> L'aide de proches ou d'amis <input type="checkbox"/> Autre, à préciser .....	<input type="checkbox"/> Aucune ressource <input type="checkbox"/> Travail déclaré <input type="checkbox"/> Travail non déclaré <input type="checkbox"/> Prestations sociales / minima sociaux <input type="checkbox"/> Mendicité <input type="checkbox"/> Pension de retraite <input type="checkbox"/> L'aide de proches ou d'amis <input type="checkbox"/> Autre, à préciser .....
<b>Heure de la rencontre</b> [ ] [ ] h [ ] [ ]	
<b>Adresse de la rencontre: numéro</b> [ ] [ ] [ ] <b>rue</b> .....	
<b>Au retour en QG d'arrondissement: contrôle effectué par l'équipe qualité avec le responsable d'équipe</b> <b>Selon vous, le couple / la famille décompté-e et/ou interrogé-e est effectivement en situation de rue ?</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>Si le remplissage du questionnaire est parcellaire, pour quelles raisons ?</b> ..... .....	

# ANNEXE 3 : Fiche groupe




## Fiche pour les groupes de 5 personnes ou plus

FG

Arrondissement

Secteur

N° de fiche

**Avez-vous déjà été tous interrogés ce soir ?**  
 → Si oui, ne pas remplir de fiche  
 → Si non, faire des questionnaires puis renseigner cette fiche groupe

Observations

.....

.....

.....

.....

### À remplir obligatoirement

**S1 Etes-vous rentrés en contact avec le groupe ?**  
 Oui     Oui, mais avec une partie des personnes seulement     Non

**S2 Type d'abri (plusieurs réponses possibles)**  
 Tente     Voiture     Matelas     Banc     Sous un porche  
 Cabane     Aucun abri     Autre, à préciser: .....

**S3 Nombre total de personnes constituant le groupe**  (si tentes fermées mais occupées, compter 1 personne par tente) **dont**  **personnes interrogées**

**S4 Précisez combien de personnes n'ont pas été interrogées et pourquoi ?**  
 Elle n'a pas voulu répondre:  personne-s    Elle a évité le contact:  personne-s  
 Elle dormait:  personne-s    Elle ne maîtrisait pas la langue:  personne-s  
 Son état ne lui permettait pas:  personne-s    Vous n'avez pas osé aller à sa rencontre:  personne-s  
 Elle était inaccessible physiquement:  personne-s    Tente occupée mais fermée:  personne-s  
 Autre, à préciser: .....

**S5 et S6 Description (âge et sexe) des personnes estimées en situation de rue selon l'équipe composant le groupe**

Âge et sexe	Dont hommes	Dont femmes	Dont impossibles à déterminer
Dont moins de 18 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dont de 18 à 24 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dont de 25 à 39 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dont de 40 à 54 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dont de 55 à 70 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dont plus de 70 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dont impossible à déterminer	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

**S7 Type d'activité et autres observations**  
 Vendeurs à la sauvette     Prostitution     Mendicité     Aucune activité  
 Autre, à préciser: .....

**S8 Animal / animaux observé-s avec le groupe**  
 Si oui, combien  et lesquels: .....     Non

**Heure de la rencontre**  h

**Adresse de la rencontre: numéro**  **rue** .....

Au retour en QG d'arrondissement: contrôle effectué par l'équipe qualité avec le responsable d'équipe

Selon vous, le groupe décompté et/ou interrogé est effectivement en situation de rue ?

Si oui, combien      Non

## ANNEXE 4 : Tableau des illustrations

Illustration	Périmètre	Nombre de personnes représentées
Carte de décompte à l'arrondissement	Toutes les personnes décomptées sont représentées : rues de Paris, gares, hôpitaux, stations de métro, parkings souterrains, parcs et jardins, espaces communs des bailleurs sociaux, bois de Vincennes et de Boulogne, les talus du périphérique et les campements.	3 601 personnes
Carte de décompte au secteur	Personnes décomptées dans les rues de Paris, gares, hôpitaux, stations de métro, parkings souterrains, parcs et jardins, espaces communs des bailleurs sociaux, les talus du périphérique et les campements. <b>Les décomptes des bois de Vincennes et Boulogne ne sont pas représentés.</b>	3 441 personnes
Carte de densité	Personnes décomptées dans les rues de Paris, gares, hôpitaux, stations de métro, parkings souterrains, parcs et jardins, espaces communs des bailleurs sociaux, les talus du périphérique et les campements. <b>Les décomptes des bois de Vincennes et Boulogne ne sont pas représentés.</b>	3 441 personnes
Carte du souterrain	Personnes décomptées dans les 252 stations de métro et les 45 parkings enquêtés.	265 personnes
Carte d'évolution à l'arrondissement	L'évolution est étudiée à périmètre comparable entre 2019 et 2020. Seules les personnes rencontrées dans les parkings Effia (nouveau partenaire) et les personnes rencontrées sur les berges et canaux de Seine (nouveaux secteurs) lors de l'édition 2020 ne sont pas prises en compte.	3 641 personnes en 2019 3 571 personnes en 2020
Carte d'évolution au secteur	L'évolution est étudiée à périmètre comparable entre 2019 et 2020. Seules les personnes rencontrées dans les parkings Effia (nouveau partenaire) et les personnes rencontrées sur les berges et canaux de Seine (nouveaux secteurs) lors de l'édition 2020 ne sont pas prises en compte. <b>À l'échelle des secteurs, les décomptes de bois de Vincennes et Boulogne ne sont pas représentés.</b>	3 440 personnes en 2019 3 411 personnes en 2020
Carte des femmes	Toutes les femmes décomptées sont représentées : rues de Paris, gares, hôpitaux, stations de métro, parkings souterrains, parcs et jardins, espaces communs des bailleurs sociaux, bois de Vincennes et de Boulogne, les talus du périphérique et les campements.	379 personnes
Carte des profils	Toutes les personnes décomptées sont représentées : rues de Paris, gares, hôpitaux, stations de métro, parkings souterrains, parcs et jardins, espaces communs des bailleurs sociaux, bois de Vincennes et de Boulogne, les talus du périphérique et les campements.	3 601 personnes

# Les personnes en situation de rue à Paris la nuit du 30-31 janvier 2020

ANALYSES DES DONNÉES ISSUES DU DÉCOMPTE DE LA 3<sup>E</sup> ÉDITION DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

La Nuit de la Solidarité est un décompte anonyme et objectif de personnes en situation de rue, mené par la Ville de Paris chaque année depuis 2018, avec de nombreux partenaires institutionnels, associatifs et bénévoles. L'opération est inspirée de la méthode développée à New York et déjà utilisée dans d'autres villes dans le monde.

Le décompte de la troisième Nuit de la Solidarité s'établit à 3 601 personnes en situation de rue la nuit du 30 au 31 janvier 2020 à Paris, alors que 24 900 personnes étaient parallèlement hébergées dans un contexte de plan hiver activé.

La comparaison de ce résultat à ceux des années précédentes révèle une grande constance du nombre de personnes en situation de rue, bien que leur répartition sur le territoire parisien et ses différents arrondissements ait légèrement évolué. Au-delà de leur nombre, les données montrent également une forte stabilité dans les éléments qualitatifs recueillis sur leurs profils (répartition par âge, sexe, détails sur leur situation de rue, accès aux droits, ressources...).

Nouveautés de l'édition 2020, une question sur le fait de disposer d'une adresse pour recevoir son courrier et une autre question sur le caractère nouveau ou répété de la situation de rue ont apporté des éclairages sur l'accès aux droits et les trajectoires de vie des personnes sans-abri à Paris. Ainsi, la moitié des personnes interrogées a indiqué avoir une adresse pour recevoir son courrier. De même, la moitié était en situation de rue pour la première fois tandis que l'autre moitié avait déjà connu plusieurs épisodes sans solution d'hébergement, soulevant ici des questions relatives à la santé, au vieillissement, au non-recours de ces personnes sans-abri.

Ce premier cycle de trois Nuits de la Solidarité a permis de fiabiliser une démarche de décompte de rue qui était encore inédite en France en 2018. Dès lors, de nouvelles perspectives peuvent être imaginées pour les années à venir, tel que le déploiement d'une Nuit de la Solidarité à une autre saison que l'hiver. La réalisation d'une opération au printemps ou à l'été paraît particulièrement intéressante dans l'optique de dénombrer et d'analyser le profil des personnes en situation de rue en dehors de la période hivernale, et de participer à transformer les représentations communes sur les personnes contraintes de dormir à la rue. Les prochaines Nuits de la solidarité pourront également directement concourir à évaluer l'impact de la crise sanitaire sur la précarité et les situations de rue à Paris.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

